

MASTER
MÉTIER DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA
FORMATION

Mention	Parcours
Pratiques et ingénierie de la formation	Master EMI

MEMOIRE

**Arguments et stratégies de communication dans une
controverse publique.**
Le cas de la Montagne d'or en Guyane française.

Claire ALBERT

Directeur-trice de mémoire	Co-directeur-trice de mémoire
Franck Bousquet, professeur des universités en sciences de l'information et de la communication	
Membres du jury de soutenance :	
- Franck Bousquet , professeur des universités en sciences de l'information et de la communication - Nicole Boubet, maîtresse de conférence en sciences de l'information et de la communication	
Soutenu le 29/06/2020	

Année universitaire 2019-2020

**Arguments et stratégies de communication dans une controverse
publique.
Le cas de la Montagne d'or en Guyane française.**

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier M. Franck Bousquet pour les échanges et conseils que nous avons pu avoir lors de la réflexion et de l'écriture de ce mémoire. Je souhaite aussi remercier Mme Nicole Boubée pour l'organisation de la formation et sa grande disponibilité.

Je remercie également M. Franck Apollinaire pour avoir pris le temps de m'éclairer sur des points précis concernant le militantisme et les cultures amérindiennes, en particulier kali'na.

Résumé

Cette recherche a pour objectif d'étudier les arguments et stratégies de communication utilisés par les acteur/trice·s impliqué·e·s dans le débat public du projet minier Montagne d'Or en Guyane lors du débat public qui a eu lieu de mars à septembre 2018. Nous avons constitué deux corpus de documents audiovisuels. Le premier est composé de médias professionnels ; le second de productions militantes. L'analyse des cadres d'énonciation, des thèmes et de la mise en scène des acteurs du débat a permis de révéler des conceptions idéologiques opposées régies par des panoplies interprétatives différentes. Les acteurs favorables au projet ont massivement investis les médias régionaux qui leur ont proposé une couverture médiatique favorable. Ils ont développé un discours de la promesse centré sur le développement économique. Les opposant·e·s ont bénéficié d'un traitement médiatique national bienveillant dans lesquels ils ont développé une argumentation autour des fausses promesses du projet et des ses risques environnementaux. Ils ont aussi développé sur les plateformes de réseaux sociaux numériques plusieurs formes de médiactivisme alliant critique contre-hégémonique et critique expressiviste en utilisant des codes propres à la culture web. Enfin, ce débat a permis la revitalisation d'un militantisme propre aux peuples premiers de Guyane, et a interrogé ce qui constitue la société guyanaise.

Mots clés : débat public / Montagne d'or / médiactivisme / médias audiovisuels / étude des controverses / stratégie de communication

Table des matières

Index des tableaux.....	5
Index des illustrations.....	5
Introduction.....	7
1. État de la question.....	10
1.1 L'espace public et les arènes du débat.....	10
1.1.1 Définir l'espace public et ses arènes.....	10
1.1.2 Les arènes médiatiques du débat de la Montagne d'or.....	11
1.2 Internet et luttes sociales.....	12
1.2.1 Le développement d'un militantisme numérique.....	12
1.2.2 Médiactivisme politique.....	14
1.2.3 Militantisme et questions identitaires autochtones.....	15
1.3 L'analyse des controverses.....	16
1.3.1 Définir la controverse et ses enjeux.....	16
1.3.2 La place du chercheur dans la controverse.....	18
2. Méthodologie.....	21
2.1 Méthodologie du corpus.....	21
2.1.1 Le choix de l'approche.....	21
2.1.2 La constitution du corpus.....	22
2.2 Les axes d'analyse choisis.....	23
2.2.1 Genre et cadre d'énonciation.....	23
2.2.2 Axe énonciatif.....	24
2.2.3 Axe de la mise en scène.....	25
3. Présentation des résultats.....	27
3.1 Le traitement médiatique de la MDO entre développement économique, enjeux environnementaux et remise en cause du débat.....	27
3.1.1 Les médias et le débat de la MDO.....	27
3.1.2 Le développement économique entre promesses et alternatives.....	31

3.1.3 La question environnementale.....	38
3.1.4 La remise en question de la légitimité du débat.....	44
3.2 Les récits alternatifs des opposant·e·s.....	49
3.2.1 Apporter une contre-expertise.....	49
3.2.2 Informer, rire et mobiliser via les RSN.....	55
3.2.3 Faire entendre la voix de la population.....	65
3.3 L'affirmation d'une identité autochtone amérindienne et la construction d'une société guyanaise pluriculturelle.....	70
3.3.1 L'affirmation d'une identité autochtone amérindienne.....	70
3.3.2 La Guyane, un colonie toujours pillée.....	74
3.3.3 Vers la construction d'un peuple guyanais pluri-ethnique.....	79
4. Discussion.....	85
4.1 Des rationalités différentes cristallisées dans un dialogue de sourds.....	85
4.1.1 Un traitement médiatique différencié.....	85
4.1.2 Des rationalités différentes entraînant un « dialogue de sourd ».....	87
4.2 La mise en récit de discours singuliers.....	88
4.2.1 La contre-expertise des opposant.e.s.....	88
4.2.2 Humour, mèmes et détournements.....	89
4.2.3 L'expression d'une identité autochtone amérindienne.....	90
4.3 Implications professionnelles : EMI et étude des controverses.....	91
Conclusion.....	92
Références bibliographiques.....	93
Annexes.....	97

Index des tableaux

Tableau 1: Présence du sujet Montagne d'Or dans les médias selon la revue de presse d'ODQ.....	28
Tableau 2: Vidéos professionnelles répertoriées selon l'espace de diffusion.....	28
Tableau 3: Types de médias diffusant de la vidéo.....	28
Tableau 4: Temps de parole dans les médias guyanais (vidéos du corpus).....	30
Tableau 5: Temps de parole des acteurs sur Alizé TV (vidéos du corpus).....	30
Tableau 6: Temps de parole des acteurs dans les média nationaux et internationaux.....	31
Tableau 7 : Extrait Higway to hell.....	63

Index des illustrations

Illustration 1: Quelle est cette montagne qui fait polémique ? (00:01: 24).....	39
Illustration 2: Quelle est cette montagne qui fait polémique ? (00:01:27).....	39
Illustration 3: Interview : Pourquoi Amandine Galima s'oppose au projet de mine d'or en Guyane (00:01:27)	40
Illustration 4: Interview : Pourquoi Amandine Galima s'oppose au projet de mine d'or en Guyane (00:01:33)	40
Illustration 5: Chroniques du Maroni (00:00:25), 04/04/2018.....	49
Illustration 6: Etre ou Avoir : extrait du Parisien - Le Fukushima brésilien (00:06:00).....	50
Illustration 7: Être ou Avoir : vidéo promotionnelle de la CMO (00:04:53).....	50
Illustration 8: WWF, La montagne qui gâche la forêt 00:02:24, 23/05/2018.....	53
Illustration 9: Max Bird, Idées reçues n°31 : "Le Dab" (00:04:33).....	55
Illustration 10: La montagne qui gâche la forêt (00:00:04).....	56
Illustration 11: La montagne qui hâche la forêt (00:00:15).....	56
Illustration 12: Max Bird, La Montagne d'or est une aubaine pour la Guyane ? (00:00:19), 20/09/18.....	57
Illustration 13: "La montagne qui gâche la forêt", 00:00:14.....	58
Illustration 14: "La montagne qui gâche la forêt", 00:00:36.....	58
Illustration 15: « La montagne qui gâche la forêt"00:00:42.....	58
Illustration 16: Extrait vidéo de Loopsider (00:00:41).....	58
Illustration 17: La MDO est une aubaine pour la Guyane ? (00:04:16 → 00:04:30).....	60
Illustration 18: La montagne qui gâche la forêt (00:03:52 → 00:03:56).....	60

Illustration 20: AZAD, Higway to hell (00:02:03), 18/07/2018.....	63
Illustration 21: Extrait vidéo promotionnelle de ma CMO dans Être ou Avoir (00:05:04).....	64
Illustration 22: Extrait vidéo promotionnelle de la CMO dans Être ou Avoir (00:05:00).....	64
Illustration 23: Snipa, Non à la montagne d'or (00:01:17).....	66
Illustration 24: SNIPA, Non à la montagne d'or (00:01:41).....	66
Illustration 25: Masuwana Aluikawa Introduction de la vidéo (00:04:26).....	68
Illustration 26: Masuwana Aluikawa, Introduction de la vidéo (00:00:12).....	68
Illustration 27: Introduction vidéo Montagne d'Or 7 Guyanais opposés au projet (00:00:10).....	69
Illustration 28: Conclusion vidéo Montagne d'Or 7 guyanais opposés au projet.....	69
Illustration 29: Teko Makan, Oueb TV (00:01:09), le 18/06/2018.....	71
Illustration 30: Amandine Mawalum le 18/06/2018 (00:03:45).....	71
Illustration 31: A. Mawalum Galima, (00:02:41) – Brut, 03/07/2018.....	71
Illustration 32: C. Y. Pierre - France 24, (00:11:13) 17/07/2018.....	71
Illustration 33: Drapeau des peuples premiers.....	72
Illustration 34: Logo de la Colombus Gold in Le Monde "Quelle est cette "Montagne d'or" qui fait polémique ?"	75
Illustration 35: discours d'E. Bianchi, CNDP (00:00:09).....	81
Illustration 36: logo d'appel à manifester, JAG, 14/06/2018.....	83

Introduction

A l'image du conflit autour de la construction de l'aéroport Notre Dame des Landes (NDDL), de nombreux projets d'aménagement du territoire sont contestés par une partie de la population (C. Mabi, 2015). Qu'il s'agisse du barrage de Sivens, de NDDL ou du projet d'enfouissement de déchets à Bure, les impacts économiques environnementaux et sociaux sont interrogés par les opposant·e·s. Le projet Montagne d'or (MDO) en Guyane entre dans des problématiques similaires. L'exploitation de l'or en Guyane n'est pourtant pas nouvelle. La découverte de la Guyane par les Européens au XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles est associée à la légende de l'Eldorado. Ce mythe racontait qu'il existait un pays qui regorgeait d'or. Très vif jusqu'au XIX^{ème} siècle, il situait ce fabuleux pays sur le plateau des Guyanes. A la fin du XIX^{ème} siècle, la Guyane connaît une première ruée vers l'or via l'exploitation de l'or alluvionnaire (trouvé dans les cours d'eau). Entre les années 1880 et 1916, son exploitation « fait vivre » la colonie dans un système de quasi-monoproduction qui s'est essoufflé après la Première guerre mondiale sans jamais réellement s'arrêter (S. Mam Lam Fouck, 1999). Ainsi, le site du projet Montagne d'or est exploité depuis 1873. En 1996, des travaux d'exploration effectués par la compagnie minière Sotrapmag permettent la découverte d'un gisement primaire dans la roche sur le camp Citron, site actuel de la Montagne d'or¹. En France hexagonale, on assiste en 2004 à la fermeture des deux dernières mines exploitées : La Houve en Lorraine (exploitation du charbon) et Salsigne dans l'Aude (exploitation de l'or). Ces fermetures mettent à jour les difficultés de l'État français à mettre en place une stratégie économique quant à sa politique minière dans un monde où les métaux rares deviennent un enjeu géostratégique important². En 2008, la Guyane est en plein débat sur l'ouverture d'une nouvelle exploitation minière d'or près des marais de Kaw, haut lieu écotouristique de la région. Le président Nicolas Sarkozy annonce, dans un discours prononcée à Cayenne, sa volonté de « *définir le cadre d'une exploitation de l'or respectueuse des richesses de la biodiversité* ». Si ce premier projet d'exploitation industrielle est abandonné, un Schéma Départemental d'Orientation Minière (SDOM) est adopté en 2011. Il a pour vocation « *de définir les conditions générales applicables à la prospection minière, ainsi que les modalités de l'implantation et de l'exploitation des sites miniers.* » afin de développer une industrie minière en Guyane qui se veut respectueuse de l'environnement et de la biodiversité³.

Plusieurs évènements vont relancer le débat sur l'exploitation minière en Guyane. A partir de 2011, la Sotrapmag est progressivement rachetée par les entreprises Columbus Gold et Nordgold. Ces deux sociétés d'envergure internationale sont spécialisées pour l'une, dans l'exploration et pour l'autre dans l'exploitation minière. En 2013, la Sotrapmag devient la Société minière Montagne d'or. En 2015, Emmanuel Macron, alors ministre de l'économie, apporte ouvertement son soutien au projet « bon pour la Guyane et bon pour l'économie⁴ ». Les associations de défense de l'environnement se regroupent. Elles créent le collectif Or de question (ODQ) le 14 juillet 2016. Ce

1 Montagne d'or, « Localisation et histoire » [En ligne] <https://montagnedor.fr/mdo-le-projet/localisation-et-histoire/>

2 Le Monde, « La France à la recherche d'une stratégie minière », [En ligne] https://www.lemonde.fr/economie/article/2012/09/10/la-france-a-la-recherche-d-une-strategie-miniere_1757887_3234.html 10/09/2012

3 Ministère de l'économie, « Les mines en Guyane » publié le 12/03/2012 [En ligne] <https://www.economie.gouv.fr/schema-departemental-d-orientation-miniere-de-guyane>

4 Propos recueillis par Guyane 1^{re}, lors de la visite du ministre sur le site de la mine

dernier a pour objectif de regrouper l'ensemble des acteur/trice·s au niveau local, national et international opposé·e·s au projet MDO et de coordonner les forces pour lutter contre. En 2016, l'association France Nature Environnement (FNE) saisie la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) qui statue sur la tenue d'un débat public entre mars et septembre 2018. Dans le même temps, naît en 2017 un mouvement social propre à la Guyane. Les revendications portent sur la sécurité mais aussi sur le développement économique et social (santé et éducation en tête) de la région. L'État est accusé d'abandonner la Guyane qui accuserait un retard structurel de 30 ans par rapport à sa métropole. Pendant ce mouvement naît l'association Jeunesse Autochtone de Guyane (JAG). Celle-ci se présente comme « *un réseau de jeunes militants autochtones de Guyane qui, en collaboration avec de nombreux partenaires, collecte, analyse et partage des informations sur l'évolution de la situation et des conditions de vie des Peuples Autochtones* »⁵. De fait, elle devient la voix des jeunes autochtones amérindien·ne·s dans les débats qui animent la société guyanaise. En décembre 2017, un nouveau collectif citoyen opposé au projet se forme : AmaZone A Défendre (AZAD). Il naît dans l'ouest guyanais de la rencontre d'opposant·e·s de plusieurs horizons, membres d'ODQ, de la JAG, d'organisations syndicales et/ou politiques etc. dans l'objectif de transcender les différences communautaires, syndicales et politiques afin de proposer des modes d'action locaux à l'échelle de l'Ouest de la Guyane. Ces acteurs seront très présents lors débats et consultation publique.

Pendant la durée du débat public en Guyane, la question du projet de la Montagne d'Or entre progressivement dans l'espace public médiatique. D'abord à l'échelle de la Guyane. Le sujet est régulièrement traité par les deux principaux médias guyanais *Guyane 1^{re}* et *France Guyane*. Au niveau national, le sujet est au début cantonné aux médias militants et environnementaux. Au fur et à mesure de l'évolution du débat, le sujet entre dans les médias généralistes. Des personnalités politiques comme le député de la première circonscription de Guyane, Gabriel Serville ou le sénateur d'Ile de France, Fabien Gay portent le débat à l'Assemblée Nationale et au Sénat. Le ministre de la Transition écologique Nicolas Hulot fait publiquement part de ses réticences face à ce projet. Fin juin, le député européen EELV, Yannick Jadot invite les portes paroles de la JAG à Paris. C'est l'occasion pour ces derniers d'organiser une tournée médiatique dans la capitale. Parallèlement à cette couverture médiatique, les militant·e·s produisent des tracts, des communiqués de presse mais aussi des vidéos afin de sensibiliser et mobiliser la population contre le projet MDO. Le débat public organisé par la CNDP est largement dépassé par les débats médiatiques en Guyane et en France hexagonale. Promoteurs du projets et opposant·e·s s'affrontent, notamment par médias interposés mais créent aussi des capsules vidéos qu'ils diffusent dans les réseaux sociaux numériques (RSN) comme Youtube, Facebook, Twitter ou encore Whatsapp. C'est pourquoi, nous nous interrogerons sur les arguments et les stratégies de communication dans les productions médiatiques utilisées pour mobiliser autour de ce projet. Plusieurs hypothèses sont retenues. Des rationalités différentes aux visées politiques opposées se sont affrontées lors du débat public où l'argument économique a cristallisé le débat dans un « dialogue de sourds » (Angenot, 2006). Les opposant·e·s se sont exprimé·e·s à travers des récits alternatifs en mobilisant des discours singuliers notamment sur les grandes plateformes du web afin d'élargir le débat vers un contexte national voire international. Le débat a aussi été le lieu de la médiatisation d'une expression identitaire autochtone amérindienne, exprimé à travers, entre-autre, sa jeunesse.

5 Présentation de la JAG sur sa page Facebook, https://www.facebook.com/pg/jeunesseautochtone/about/?ref=page_internal

Afin de répondre à ces hypothèses, deux corpus audiovisuels ont été constitué. Ils couvrent la période entre mars et septembre 2018, soit la période du débat et de la consultation publique jusqu'à la remise des conclusions de la CNDP. Le premier regroupe des productions médiatiques professionnelles, le second des vidéos militantes. Cette étude se divise en quatre parties. La première fait un tour de la question des controverses dans l'espace public et l'activisme sur Internet. La seconde présente la méthodologie employée pour répondre aux hypothèses. La troisième présente les résultats de cette étude et enfin la quatrième met en relation ces résultats avec d'autres études afin de les interpréter.

1. État de la question

Le débat MDO se situe dans un espace public composé d'arènes multiples aux espaces physiques et médiatiques divers qu'il convient de définir. Il s'inscrit aussi dans une approche militante d'Internet et fait émerger une controverse sociétale qui au-delà du projet minier interroge sur des questions identitaires et les choix de société à faire.

1.1 L'espace public et les arènes du débat

1.1.1 Définir l'espace public et ses arènes

L'espace public a été défini par Jürgen Habermas comme le lieu de la formation politique et de la production de l'opinion publique raisonnée dans les milieux bourgeois du XVIII^{ème} siècle visant à mettre fin à la domination de l'État absolu. Selon cette définition, c'est un lieu de la rationalisation de la parole publique et du pouvoir où s'exerce l'usage critique de la raison. Il aurait permis à la bourgeoisie d'imposer ses propres normes de valeurs au tournant des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. L'émergence des médias de masse à la fin du XIX^{ème} siècle aurait entraîné selon l'auteur le déclin de l'espace public à travers la massification et le développement commercial des communications (L. Ballarini, 2017). Cependant, d'autres définitions de l'espace public ont été proposées. Pour Hannah Arendt, c'est un espace scénique (Badouard *et al.*, 2016), le lieu de la libre réunion des citoyens·e·s. Il suppose le droit à la parole et le droit à la participation aux débats dans les affaires communes. Les décisions qui y sont prises tirent leur légitimité de la parole publique. L'espace public est donc une arène publique où le débat donne à la parole son aspect public et politique et où peut s'exprimer contestation et protestation (E. Tassin, 2013). Il est aussi le lieu de l'expression politique et citoyenne animé par la discussion et le débat dans lesquels se cristallise finalement l'opinion publique (L. Ballarini 2017). Ces lieux de discussion et de débat s'inscrivent eux-mêmes dans des dispositifs de représentations médiatiques, d'identités citoyennes, de sentiment d'appartenance et de perception des opportunités (P. Dahlgren, 2000). Peut-on parler alors d'un seul espace ou de plusieurs espaces publics ?

La définition qui a été donnée par J. Habermas a été très tôt contestée. Elle se limitait à l'espace public bourgeois et excluait de fait de nombreuses composantes de la société ; les femmes tout d'abord mais aussi les classes populaires (N. Fraser, 1990) et par extension tous les corps sociaux, qui du point de vue bourgeois, occupent une place marginale dans la société. De fait, il paraît plus pertinent pour Nancy Fraser de parler de plusieurs espaces publics, dont l'un serait dominant et de contre-espaces. J. Habermas (1992) lui-même a fait évoluer sa pensée et parle d'une sphère publique moderne qui comprend une pluralité d'espaces mais dans lesquels un public bourgeois domine un public dit plébéien. Ce dernier possède lui-même ses propres espaces de discussion. Oskar Negt parle quant à lui d'espaces publics oppositionnels ou prolétariens qui font face à l'espace public bourgeois dominant (L. Ballarini, 2017). D'autres encore parlent d'un espace public légitime (Z. Benrahal Serghini et C. Matuszak, 2009) ou dominant (M. Dalibert *et al.*, 2016) qui bénéficie d'une reconnaissance et d'un accès à la parole publique « *médiatiquement acceptable* ». Il fait face à des espaces publics illégitimes qui n'ont pas accès aux médias de masse, dont les acteurs ne sont pas reconnus par l'État comme étant dignes d'être entendus et qui luttent pour une meilleure visibilité (Z. Benrahal Serghini et C. Matuszak, 2009). L'espace public n'est donc pas un espace unique

et figée. Il est en fait constitué de plusieurs arènes dans lesquelles le débat se construit et circule (R. Badouard *et al.*, 2016).

Selon les mêmes auteurs, ce qui caractérise l'espace public est sa démultiplication : réunions publiques, scène médiatique, lieux informels mais aussi l'espace web. Chaque espace a ses usages spécifiques de la parole publique. Ils rappellent la définition d'une arène donnée par Nicolas Dodier :

Un dispositif visant à mettre en relation des locuteurs et des audiences auxquels il s'adressent. Quatre éléments caractérisent généralement une arène : 1. Des conditions régissant l'entrée des locuteurs et ce sur quoi ils peuvent s'exprimer ; 2. Des conditions relatives au mode de confrontation entre locuteurs, ou entre locuteurs et audience ; 3. Des supports d'inscription des discours produits (papier, film, vidéos, supports électronique etc.) ; 4. Des conditions d'accès pour les audiences (grand public, membres d'une organisation, spécialistes...) (*ibid.*, 2015)

Les arènes peuvent donc être vues comme des réseaux socio-techniques où l'investissement des acteurs change selon l'arène et où ces derniers s'exposent au public afin de légitimer leurs point de vue (C. Mabi et L. Monnoyer-Smit, 2017). Pour les mouvements sociaux, l'accès aux grands médias, et donc à l'espace public dominant est un véritable enjeu de visibilité et de reconnaissance sociale. En effet, l'espace public oppositionnel fait face à une arène officielle qui défend les intérêts des dominant·e·s. Tout l'enjeu des mouvements sociaux est donc d'accéder à cet espace, tout en veillant à ne pas voir son discours disqualifié par les médias de masse (M. Dalibert *et al.*, 2016).

1.1.2 Les arènes médiatiques du débat de la Montagne d'or

Les arènes médiatiques du débat MDO ont été plurielles et se sont situées sur plusieurs échelles : locales au niveau de Saint Laurent du Maroni et ses alentours, régionale au niveau de la Guyane, interrégionale au niveau de l'espace caribéen francophone et nationale malgré un écosystème médiatique guyanais fragile.

Au niveau local, Eric Léon, journaliste de *Guyane la 1^{re}*, à Saint Laurent du Maroni diffuse sur Youtube⁶ et Facebook son propre média d'information, *OuebTV*. Il y propose des reportages et des cartes postales sur la vie de la commune de Saint Laurent du Maroni. L'association AVM (Atelier Vidéo Multimédia) fait de même au niveau de l'ensemble des communes de l'Ouest Guyanais avec le webmédia *Chronique du Maroni*⁷. Ce média s'inscrit dans une volonté de promouvoir des actions locales et citoyennes. Il entend lutter contre les discriminations et créer de la mixité sociale, en formant des jeunes aux méthodes et techniques de reportages et documentaires télévisés.

Au niveau régional, il existe deux médias dominants : *Guyane la 1^{re}* et *France Guyane*. *Guyane la 1^{re}* est une chaîne de radio et télévision publique qui dépend du réseau *Outre-mer la 1^{re}*. La radio a été fondée en 1951 sous le nom de *Radio-Cayenne* et la chaîne de télévision en 1967 sous le nom d'*ORTF-Guyane*. En 1982, les deux structures fusionnent et deviennent *RFO-Guyane* devenue aujourd'hui *Guyane la 1^{re}*. Ses missions sont de produire des programmes de proximité, d'assurer une meilleure représentation de la vie sociale, culturelle, sportive, musicale et économique du département dans l'espace sud-américain et international en coproduisant des magazines avec *Radio Ô*, *France Ô*, *Guadeloupe la 1^{re}* et *Martinique la 1^{re}*. *Guyane la 1^{re}* se veut neutre et représen-

6 OuebTV, <https://www.youtube.com/user/OuebTv>

7 Chroniques du Maroni, <https://chronique-du-maroni.fr/>

tative de la diversité. Elle diffuse aujourd'hui massivement sur Internet à travers son site mais aussi plusieurs plateformes de réseaux sociaux numériques (RSN) : Youtube, Instagram, Twitter, Snapchat et Whatsapp. *France Guyane* est un quotidien fondé dans les années 1950. Il appartenait au groupe France-Antilles, lui-même propriété de Hersant médias qui le diffusait sur tout le territoire guyanais. Après plusieurs années de sursis, les journaux *France Antilles* et *France Guyane* ont été mis en liquidation judiciaire en janvier 2020 par le tribunal de commerce. En mars 2020, Xavier Niel, propriétaire du *Monde* a fait une proposition de reprise acceptée par le même tribunal. Face à eux, il existe peu de concurrence. En radio, des chaînes privées commerciales comme *Nostalgie* ou *Trace FM* existent mais elles diffusent essentiellement de la musique et n'ont pas vocation à informer. En 2015, le groupe radio RCI (Radio Caraïbes International) a créé la chaîne de radio généraliste *Radio Peyi*. L'histoire de ce groupe radio, fondé dans les années 1960, est liée à la volonté d'apporter une concurrence à la chaîne de radio publique *ORTF-Guadeloupe*. 45 ans après, la création de *Radio Peyi* entre dans la même logique. En télévision, la chaîne privée *ATV Guyane*, dépendait du réseau *ATV Martinique* et *ATV Guadeloupe*. L'objectif affiché de la chaîne était d'apporter une concurrence privée à *Guyane la 1^{re}*. Elle a arrêté de diffuser le 20 juillet 2018 suite à la faillite de son propriétaire Hmedias. Repris par le groupe Médias du Sud, la chaîne devient *ViaGuyane*. Elle est relancée courant 2019. Il existe enfin un dernier média qui se veut indépendant *Guyaweb*⁸. Ce webmedia d'information, créé en 2010 cherche encore son modèle économique. D'abord gratuit et financé par la publicité, il essaye de vivre aujourd'hui des abonnements de ses lecteurs et lectrices et d'annonces publicitaires. Il cible un public plutôt instruit.

Le débat MDO n'est pas resté cantonné à une arène guyanaise. Il a diffusé dans des arènes médiatiques en Caraïbes à travers le réseau *France Ô* et les chaînes de télévisions privées comme *Alizé TV*. Il a aussi été porté en France hexagonale dans les différentes chaînes de radios et de télévision aussi bien publiques que privées (Réseau France Télévision et Radio France, Europe 1...) à travers des reportages, des interviews, des débats des chroniques ainsi que dans la presse dite engagée (*Reporterre*, *Actu-environnement*) et généraliste (*Le Monde*, *Libération*, *FranceTV*...). Les nouveaux médias comme *Konbini* ou *Brut*, appelés médias d'information sociale, dont la particularité est de diffuser quasi-exclusivement dans les RSN ont aussi été des échos du débat MDO. Quelque soit l'acteur impliqué, journaliste, promoteur ou opposant·e au projet, le débat s'est déplacé sur Internet et ses différentes arènes, notamment les arènes militantes qui ont utilisé les réseaux socio-numériques (RSN).

1.2 Internet et luttes sociales

1.2.1 Le développement d'un militantisme numérique

Internet a été très rapidement vu par les militant·e·s des années 1980 comme un outil aux nombreux avantages. En effet, il permet l'allègement des contraintes éditoriales, la baisse des coûts de diffusion, facilite les productions coopératives et élargit l'espace de participation (D. Cardon, F. Granjon, 2013). Dans les années 1990, son émergence conjointe à celle du web a contribué à bouleverser la notion d'espace public. Média multi-modal, internet est une extension des médias de masse tel que défini par J. Habermas, où le journalisme en ligne bouscule les pratiques journalistiques traditionnelles. L'outil internet offre, par ailleurs, aussi bien la possibilité à un utilisateur de s'adresser à une pluralité d'utilisateurs (*one to many*) qu'à une pluralité de s'adresser à d'autres plu-

⁸ <https://www.guyaweb.com/>

ralités (*many to many*) (P. Dahlgren, 2000). Dans les années 1990, ce sont les mouvements les plus radicaux (syndicat SUD, R@S -Réseau Associatif et Syndical, Samizdat) qui ont mobilisé l'informatique afin de se grouper et de s'organiser. (D. Cardon et F. Granjon, 2013). En 1999, la « bataille de Seattle » - mouvement social contestant le sommet de l'OMC - a marqué un tournant dans le militantisme altermondialiste et mondialisé. Depuis lors, le recours aux technologies de l'information et de la communication (TIC) est devenu à la fois une nécessité et un trait marquant des dynamiques contestataires anticapitalistes pour pouvoir se coordonner à distance et préparer les événements (F. Granjon, 2017). Leur utilisation redéfinit les rapports sociaux et rend flou les notions d'espaces publics et privés dont les réseaux sociaux sont un exemple caractéristique. Les questions d'identités et de sphère privée y sont recomposées. (P. Dahlgren, 2010).

Dans les années 1980, Charles Tilly et Douglas Mac Adam ont démontré que plus il existe des liens forts entre les protestataires, leurs amis et leurs connaissances, plus il y a de chances que ces derniers en viennent à s'engager. (F. Granjon, 2017) Le développement des TIC aurait affaibli ces liens. Avec Internet, l'espace public se diviserait en une multiplicité d'arènes aux rationalités différentes où chaque espace dispose de ses propres principes d'inclusion, ses propres règles de circulation de la parole et ses propres contraintes qui pèsent sur les expressions (R. Badouard *et al.*, 2016). Pour certains penseurs comme Bernard Miège ou Dominique Wolton, on assisterait donc à une forme de balkanisation de l'espace public, où des publics partageant les mêmes rationalités, vision du monde et systèmes de valeurs se retrouveraient dans des espaces hermétiques dans une forme d'entre-soi idéologique à travers notamment les RSN (D. Cardon et F. Granjon, 2013). Ce phénomène serait accentué par le jeu des algorithmes, qui, à l'exemple de Facebook, lors des élections aux Etats-Unis en 2016, enfermerait les gens dans une bulle de filtre. C'est cependant oublier les particularités de la structure et la logique d'Internet. De par son architecture réticulaire (en forme de réseau), sa logique de diffusion vers une audience large et sa dimension conversationnelle et d'échanges interindividuels, Internet favorise des espaces de publications qui sont avant tout des supports relationnels (F. Rebillard, 2012). Le débat public y circule et évolue d'une arène à l'autre dans un jeu de pouvoir et de rapport de force (D. Cardon et F. Granjon, 2013). Internet serait donc un nouvel espace de discussion politique qui permettrait de décroiser les débats (D. Cardon, 2013). Tout comme Internet, l'altermondialisme est une expression de la réticulation des luttes qui se construisent aussi bien au niveau local, que national voire international (D. Cardon, F. Granjon, 2013).

Au delà des bulles de filtres, Internet suscite aussi de nombreux espoirs démocratiques. C'est le sens même qui lui a été donné par ses premiers concepteurs dans les années 1960-1970. Ils ont conçu le réseau dans un esprit de coopération, de coconception et de réciprocité bénévole où l'autonomie, le respect de l'autre, la gratuité et la liberté de parole sont garantis (*ibid.*, 2013). Ainsi, Internet permettrait de nouveaux espaces d'expressions publiques variées, ancrés dans un espace public illégitime. Mais il s'inscrit aussi dans une histoire du militantisme politique (F. Granjon, 2017). Internet est constitué d'espaces d'expression semi-publics qui facilitent la mobilisation dans des mouvements d'occupations de place comme Occupy ou les Indignés. Il faciliterait aussi des « expressions médiatiques polyvocales » (R. Milner, 2013), qui permettraient aux citoyens de s'engager politiquement. Ces mouvements sociaux s'inscrivent dans les mobilisations médiactivistes (D. Cardon, F. Granjon, 2013). Aujourd'hui, les pratiques communicationnelles ont acquis une grande importance que ce soit dans la création de l'identité contestataire, le choix de la forme orga-

nisationnelle, le recrutement ou la coordination de l'action collective (P. Sedda, 2017). Ainsi, lors du débat MDO, les différent·e·s actrices et acteurs ont investi massivement les RSN (Youtube, Facebook, Twitter, Whatsapp, Instagram...) afin de diffuser leurs arguments. Le débat a circulé dans toutes ces arènes, chacune ayant son propre mode de fonctionnement et permettant des stratégies différentes. Par exemple, Twitter permettrait la circulation des contenus et rendrait possible des formes d'interpellation directe, Facebook rendrait possible le décloisonnement des publics (C. Mabi, 2015).

1.2.2 Médiactivisme politique

Il ne faut cependant pas oublier que le militantisme actuel s'inscrit dans l'histoire de la contestation politique et sociale qui a vu, dès les années 1960-1970, la fragmentation des luttes et la promotion de nouvelles identités sociales : le féminisme, l'écologisme, les séparatisme etc. (P. Sedda, 2017). Ces nouveaux mouvements sociaux ne se réfèrent pas aux identités de classes. Ils s'inscrivent dans un temps politique qui voit l'effondrement progressif des structures contestataires traditionnelles comme les syndicats et les partis politiques de gauche qui s'inscrivaient dans une lutte capital *versus* travail (D. Cardon, F. Granjon 2013). Dans les nouvelles mobilisations, on parle plutôt en son nom propre et moins au nom d'une organisation. Cependant, les activistes du numérique d'aujourd'hui s'inscrivent dans le prolongement des activistes traditionnels et complètent leurs actions militantes (D. Cardon, 2013). Mais Internet a individualisé les luttes. Romain Badouard (2013) parle de « mobilisation de clavier » pour désigner les engagements en ligne de citoyen·ne·s et de militant·e·s qui se regroupent sur un sujet donné en ayant une conscience somme toute assez limitée de s'engager dans un collectif. Le lien hypertexte en serait sa structure fondamentale. Il permettrait la construction d'espaces publics opportunistes, temporaires, hétérogènes et dont les formes seraient réticulaires, indéterminables et évolutives. En effet, le militantisme sur internet se caractérise par sa nature spontanée, auto-organisée, décentralisée et très réactive. D. Cardon et F. Granjon (2013) nomment ce type de militantisme : « médiactivisme ». Il serait, entre autre, parcouru d'une mobilisation informelle par le bas (ex. du printemps arabe) et une revendication de transparence sur l'information associée à de nouvelles formes d'actions collectives numériques distribuées. Les Anonymous en seraient l'exemple type.

En fait le médiactivisme actuel serait l'héritier de deux courants de pensées : la critique contre-hégémonique et la critique expressiviste (*ibid.*, 2013). Le premier, né dans les années 1970, a été réactualisé à la fin des années 1990. Il remet en question le pouvoir des médias de masse dominants et interroge l'impérialisme culturel des pays du Nord sur ceux du Sud. Le second issu de la presse ouvrière et du cinéma militant, promeut la production d'informations alternatives dans une logique d'émancipation et d'*empowerment*. Ils ont donné naissance à deux grands types d'expressions médiactivistes. D'un côté les *watchdogs* qui ont pour objet de surveiller les médias dominants en faisant valoir une contre-expertise. De l'autre, l'utilisation de nouvelles tactiques médiatiques, notamment le vidéo-activisme. Ce dernier a pu se développer grâce à la l'arrivée de caméscopes à bas prix mais performants sur le marché à la fin des années 1990. (*ibid.*, 2013) La capture vidéo et la diffusion des actions menées est aujourd'hui l'un des socles des actions militantes. De part sa volonté de créer une contre-information, d'éduquer politiquement et de représenter les luttes sociales à travers des productions autonomes engagées, la vidéo s'inscrit aujourd'hui dans cette double logique à la fois contre-hégémonique et expressiviste.

Dans le cas de la Montagne d'or, le médiactivisme des opposants s'est organisé autour de plateformes de réseaux sociaux populaires. Le collectif Or de Question (ODQ) et la Jeunesse Autochtone de Guyane (JAG) ont investi Twitter et Facebook. Ils ont aussi créé leur chaîne Youtube dès leurs créations respectives en juillet 2016 et mai 2017. Enfin, le collectif Amazone à Défendre (AZAD) s'est constitué dans l'Ouest guyanais peu avant les débuts du débat organisé par la CNDP. Il a lui aussi créé sa page Facebook en mars 2018 dans laquelle des détournements vidéos ont été publiés et diffusés. Ce dernier a aussi constitué un groupe Whatsapp « Opposition MDO » qui est devenu « L'Ouest en lutteS » en septembre 2018. L'objectif de ces fils whatsapp était, à l'origine, de regrouper les citoyen·ne·s impliqué·e·s contre le projet MDO et de favoriser l'échange d'information en interne. Aujourd'hui « L'Ouest en lutteS » s'est élargi à l'ensemble des luttes politiques et sociales locales. Ces plateformes ont constitué des arènes militantes qui ont permis au débat de vivre et circuler. Si les collectifs ODQ et AZAD ont des revendications classiques d'altermondialistes, la JAG, quant à elle, se veut le porte voix des peuples autochtones et de leurs cultures. Elle cherche à se situer au-delà d'une simple opposition entre capitalistes et altermondialistes dans une perspective anticoloniale.

1.2.3 Militantisme et questions identitaires autochtones

Les peuples amérindiens autochtones en Guyane sont composés de six nations : Kali'na, Paykweneh (ou Palikur), Lokono, Wayapi, Teko, Wayana (G. Collomb, 2015). Ils constituent un groupe social stéréotypé et dévalorisé. Deux images force sont en concurrence : l'homme alcoolique ou la victime ontologique. Leur poids politique et démographique reste minoritaire (S. Guyon et B. Trépied, 2013). Ils appartiennent de fait à un espace public illégitime (Z. Benrahhal Serghini et C. Matuszak, 2009). La lutte pour la reconnaissance de leurs droits n'est cependant pas nouvelle. En effet, le premier acte politique amérindien est le congrès des Amérindiens de Guyane française en 1984. Cet activisme a entraîné la création de la commune d'Awala-Yalimapo (seule commune kali'na de Guyane), la reconnaissance officielle des chef·fe·s coutumier·e·s et la création de Zones de Droit d'Usage Collectifs (ZDUC)⁹ ; somme toute une reconnaissance assez limitée par l'État de leurs droits. (S. Guyon et et B. Trépied, 2013). Cependant, l'une de leurs revendications phare est la signature de la convention 169 de l'OIT, seul instrument juridique international qui, de leur point de vue, reconnaît la réalité des situations autochtones dans le monde (G. Colomb, 2016). Actuellement la France refuse la signature de ce texte selon le principe de la « République Une et Indivisible » (S. Guyon et et B. Trépied, 2013).

Or, les technologies numériques d'information et de communication renforcent une expression qui permet la visibilité de causes et d'identités particulières, notamment si celles-ci sont dévalorisées et stigmatisées par les institutions politiques et médiatiques. Ces expressions seraient liées à des demandes explicites de reconnaissance. Cette notion développée par Axel Honneth repose sur « *le principe d'un sujet qui se conçoit comme appartenant à une société organisée. Ce faisant, la reconnaissance est liée à une forme de relation pratique à soi-même assurant la valeur de son identité et ouvrant à l'estime de soi.* » (F. Granjon, 2017).

Le mouvement politique autochtone amérindien s'était essoufflé au début des années 2000 du fait de divergences politiques internes, en particulier sur la notion d'autochtonie (S. Guyon et B.

⁹ Les ZDUC sont des zones attribués aux communautés « tirant traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt ». Elles sont essentiellement utilisées pour l'agriculture d'abattis, la chasse et la pêche. Leur création est soumise à l'accord des communes du territoire sur lesquelles elles se trouvent. De nombreux élu·e·s refusent cette attribution.

Trépiéd, 2013). Le mouvement social de 2017 et le sujet MDO semblent avoir réactivé le militantisme autochtone amérindien. L'un des points des accords de Guyane¹⁰ en 2017 a été l'attribution de 400 000 hectares de terres aux peuples autochtones. Or l'emplacement de la mine est sur une terre que les Amérindiens considèrent leur car des montagnes couronnées¹¹ sont présentes autour du site. Par ailleurs, il s'agit d'un site minier industriel. Ces dernières années, les conflits sociaux et le médiactivisme se sont notamment développés autour de controverses sociales et environnementales dont le projet d'aéroport Notre Dame des Landes (NDDL) a été un véritable emblème politique. C. Mabi (2018) a démontré que les opposant·e·s à ce projet ont rejeté massivement les outils actuels de la démocratie participative comme la CNDP ou le contact avec les *mass-media*, espace public dominant qui impose son cadrage médiatique. Ils ont développé des formes de médiactivisme afin de produire des discours alternatifs et les rendre visibles. Il ont ainsi créé une controverse environnementale et sociétale qui a abouti à l'abandon du projet en 2018. Il convient alors de définir ce qu'est une controverse sociétale et ses enjeux.

1.3 L'analyse des controverses

1.3.1 Définir la controverse et ses enjeux

Patrick Charaudeau (2015) définit la controverse comme un genre interlocutif où la confrontation est limitée à deux points de vue à propos d'une seule question au regard d'un public évaluateur. Dans ce conflit à trois pôles, le rôle du public n'est pas simplement celui de spectateur mais aussi d'être juge du débat (C. Lemieux, 2007). La controverse cherche à établir une vérité et permet la circulation de la parole dans l'espace public. Elle peut être scientifique, sociétale ou doctrinale. Contrairement aux controverses scientifiques ou doctrinale qui se situent dans des arènes bien spécifiques - scientifique pour la première, dogmatique pour la seconde - la controverse sociétale a pour particularité de circuler dans plusieurs arènes de débat : militantes, associatives, médiatiques. Elle peut regrouper plusieurs points de vues autour d'une même question. Chaque interlocuteur y représente des groupes ou institutions et défend des valeurs morales à des fins de construction citoyenne (P. Charaudeau, 2015). Dans cette étude la question est l'implantation d'une mine industrielle, la Montagne d'Or, dans une région où l'orpaillage artisanal est historiquement implanté et où l'orpaillage illégal fait des ravages. Le tiers évaluateur est la Commission Nationale de Débat Public (CNDP). Nous sommes ici face à une controverse sociétale qui voit mettre en débat plusieurs références morales : l'avenir sociétal, économique et écologique d'une région en vue d'établir une vérité, comment développer / construire socialement et économiquement la Guyane ?

La circulation de la parole dans l'espace public est multiple et les arènes du débat nombreuses (Badouard *et al.*, 2016). Physiquement, le débat officiel circule dans plusieurs communes de la région et a donné lieu à 13 rencontres entre avril et juin 2018. Cayenne et Saint Laurent du Maroni ont été les deux lieux principaux du débat. La CNDP s'est aussi déplacée dans les communes de l'ouest guyanais (Mana, Awala-Yalimapo et Apatou) qui risquent d'être fortement impactées par la potentielle future mine en organisant des « rencontres de proximité ». Le débat circule aussi au sein des différents médias d'information, locaux (*OuebTV, Chroniques du Maroni*), régionaux (*France Guyane, Guyane 1^{re}, Guyaweb, Radio Peyi...*), caribéens français (*Alizée TV, France*

¹⁰Accords de Guyane, Légifrance <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034519630&categorieLien=id>

¹¹Les montagnes couronnées sont des sites archéologiques, vestiges de village amérindiens d'avant la colonisation.

Ô...) généralistes (*Le Monde, France Info...*) et militants (*Reporterre...*) ainsi que dans les différentes plateformes de RSN (Facebook, Twitter, Whatsapp...) à travers notamment, les comptes des acteurs du débat. Les différents interlocuteur/trice·s appartiennent à des groupes distincts où chacun défend ses propres valeurs morales : compagnie minière Montagne d'Or (CMO) à l'origine du projet, personnalités politiques favorables (Rodolphe Alexandre – président de la CTG) ou opposées (Gabriel Serville – député de la 1^{re} circonscription, Christiane Taubira, ancienne ministre) au projet, associations de défense de l'environnement locales (Sepanguy...), nationales (FNE...) voire internationale (WWF...) regroupées dans le collectif ODQ, militant·e·s autochtones représentés par la JAG et le Grand Conseil Coutumiers (CGC), opposant·e·s de l'ouest guyanais de tous horizons regroupés dans le collectif AZAD... Face à cette mosaïque de groupes et de personnalités, il convient de s'interroger sur les enjeux de l'étude d'une controverse.

Il existe plusieurs approches dans l'étude d'une controverse. Dans la première, la controverse est utilisée pour accéder à une réalité socio-historique jugée « profonde » où elle agit comme un révélateur qui permet de reconstituer des évolutions sociales et institutionnelles qui ont menées à la dispute. Dans cette perspective historique, on cherche les points de rupture, les trajectoires des acteurs et actrices impliqué·e·s. Cette approche classique montre ses limites dans le traitement de la controverse en tant qu'objet social. Une autre approche consiste à voir la controverse comme une action collective qui conduit à une transformation sociale. On cherche donc, quelle est la dimension performative de la controverse, l'analyser à travers les effets politiques, institutionnels, technologiques, cognitifs (C. Lemieux, 2007). Cette approche dite « latournienne » voit la controverse comme une épreuve, dans laquelle les arguments de celles et ceux qui n'ont pas ou peu accès à la médiatisation de leurs discours sont rendus visibles car mis au même niveau que les arguments de celles et ceux qui dominent l'espace public (R. Badouard et C. Mabi, 2015). Selon cette approche, on présuppose que les conditions d'un débat réussi repose sur un temps de parole et des conditions d'expression strictement égaux. C'est ce qu'a mis en place la CNDP lors de la mise en œuvre du débat sur le projet MDO entre mars et septembre 2018. Au delà du débat physique, la CNDP a proposé une consultation sur internet où les citoyen·ne·s pouvaient poser leur questions du 1^{er} mars au 7 juillet, l'entreprise CMO devant y répondre. On peut s'interroger de la pertinence de cette approche où l'on demande aux citoyen·ne·s guyanais·es d'écrire en français sur un support numérique, dans un territoire où cohabitent une trentaine de « nations » et de langues, dont la grande majorité est de tradition orale. Nombreuses et nombreux sont celles et ceux pour qui le français reste une langue de scolarisation et/ou de communication avec les différentes administrations publiques. D'autre part, l'accès à internet en Guyane est circonscrit à ce que l'on appelle les communes du littoral, proche de l'Océan et ayant un accès à Cayenne par la route. Les communes dites de « l'intérieur », celles qui sont situées à l'intérieur des terres et dont l'accès se fait soit par voie fluviale soit par avion, ont un accès numérique limité. L'accès à internet passe, pour beaucoup, par la 4G du téléphone portable à condition que celui-ci soit chargé et la zone desservie.

Les acteurs et actrices qui se savent minoré·e·s dans l'espace public mettent en place des stratégies de sabotage institutionnel en refusant de participer au débat à l'exemple des opposant·e·s au projet NDDL (C. Mabi, 2015). Ou au contraire, ils vont l'utiliser comme tribune de médiatisation vers le grand public comme les climato-sceptiques qui utilisent les tribunes médiatiques pour créer un débat alors même qu'il existe un consensus scientifique sur ce sujet (C. Lemieux, 2007). C'est cette deuxième approche qui a été choisie par les militant·e·s anti-MDO. Ils ont été présent·e

dans tous les débats et investi l'espace public médiatique. Il est aussi nécessaire dans l'étude d'une controverse de prendre en compte les différences dans les manières de voir et penser le monde des différents acteur/trice·s et pourquoi ils les défendent (R. Badouard et C. Mabi, 2015). C'est d'autant plus nécessaire dans notre étude que nous nous situons dans un contexte socio-économique où une culture occidentale dominante et capitaliste se confronte à des cultures autochtones qui se vivent comme colonisés depuis 500 ans. Ainsi, lors du premier débat organisé par la CNDP à Saint Laurent du Maroni, Christophe Yanuwana Pierre, porte parole de la JAG, a parlé en langue kali'na, l'une des six langues autochtones amérindiennes, pour démontrer l'absurdité de ce débat qu'il considère comme technique et sans fondement aux yeux des peuples autochtones. Nombre d'entre-eux, surtout les plus anciens, ne peuvent pas comprendre ce qui se dit¹².

La radicalité en actes et en paroles de certains acteur/trice·s du débat est aussi à prendre en compte. C'est l'expression d'une mise en pratique de valeurs dont l'objectif est d'influencer la controverse et/ou de construire un rapport de force. Il est nécessaire de garder en tête que l'enjeu des controverses aujourd'hui n'est pas tant d'arriver à un consensus provisoire (C. Lemieux, 2007, P. Chareau, 2015) mais plutôt de décider de manière collective du monde dans lequel on veut vivre. Il existe, aujourd'hui, une aspiration citoyenne d'une gestion plus démocratique des risques scientifiques et techniques, de responsabilisation du personnel politique, et de participation des citoyens aux processus décisionnels (R. Badouard, C. Mabi, 2015).

1.3.2 La place du chercheur dans la controverse

Les controverses sont des espaces de l'expression de la radicalité où chacun·e est sommé·e de prendre part, de se prononcer. La place du chercheur ou de la chercheuse dans cette polémique peut être discutée. Faut-il se contenter d'une neutralité stricte ou au contraire s'engager dans une approche critique ?

Se plaçant sur les traces de Max Weber, Nathalie Heinich (2002), estime que le chercheur ou la chercheuse se doit de s'en tenir, dans sa démarche de recherche, uniquement à un registre analytico-descriptif et rester dans ce qu'elle nomme une « neutralité engagée » notamment dans l'analyse des controverses. Dans ce cadre particulier, le chercheur ou la chercheuse se doit de se déplacer entre les différents arguments. La neutralité serait sa seule ressource pour comprendre la logique des uns et des autres, voire de faire comprendre aux groupes opposés les différents points de vues. Cette posture permettrait aux acteurs du débat de s'accorder, a minima, sur ce qui fait débat et de rétablir la circulation des idées entre les parties. Il s'agit donc pour le chercheur ou la chercheuse de rester au-dessus du débat et de taire ses propres opinions afin de l'éclairer d'un point de vue strictement scientifique. Cette thèse positiviste postule que les faits sont objectifs et les valeurs subjectives. Mais elle a déjà maintes fois démontré ses limites. Non seulement les valeurs peuvent tendre à une forme d'objectivité mais en plus les études à la fois descriptives et normatives ont un potentiel épistémique fort. En effet, plus une norme est l'objet d'une analyse critique plus la compréhension de cette norme tend vers l'objectivité (M.K. Daoust, 2016). Par ailleurs, Marc Angenot (2006) nous rappelle que dans une société « *les argumentations et les discours qui coexistent (...) se distinguent les uns des autres, par la divergence des points de vue ; par la disparité des données retenues et alléguées, l'incompatibilité des vocabulaires et celles des schémas notionnels qui informent ces données, la discordance des prémices comme des conclusions, l'opposition des intérêts qui meuvent*

¹²<https://www.dailymotion.com/video/x6idjrl?playlist=x5qmi4> (39'00'' → 40'56'') Il est à noter que dans la retranscription écrite de ce débat, les mots prononcés en kali'na sont notés comme ceci : « Kalina 00:55:04 -00:55:53 »

ceux qui les produisent ». Ces divergences construisent ce qu'il appelle un « dialogue de sourds ». Contrairement à ce qu'affirme N. Heinich, le chercheur ou la chercheuse « neutre » ne peut pas construire, ou alors de manière très marginale, des ponts entre ces rationalités opposées.

En fait, pour ses contradicteurs, la neutralité axiologique n'opposerait pas neutralité et engagement mais neutralité et propagande, soit une utilisation malhonnête qui peut être faite des valeurs quand elles sont présentées comme des données objectives (F. Granjon, 2012). Il est donc impossible d'être parfaitement neutre car tributaire de ses propres systèmes de valeur. De son côté, Philippe Corcuff (2011) invite à redécouvrir la vie et la pensée de Max Weber. Il rappelle que ce chercheur a eu une vie politique engagée. Plutôt que de parler de « neutralité axiologique », il retient avec Isabelle Kalinowski la notion de « *non-imposition des valeurs* » qui paraît être une meilleure traduction du terme allemand « *Wertfreiheit* ». Il invite d'une part à avoir conscience des relations entre connaissances savantes et connaissances ordinaires du monde social mais aussi à ne pas oublier que nos insertions sociales sont à la fois des obstacles et des points d'appuis au travail de recherche scientifique. La « *non-imposition des valeurs* » devient alors un « *horizon régulateur* » amenant à la réflexivité sociologique. Cette approche se veut être une voix intermédiaire entre « *neutralité axiologique* » et approche critique dans les sciences sociales.

Pour F. Granjon (2012), les tenant·e·s de la neutralité axiologique décrivent de manière caricaturale l'approche critique. Les chercheurs et chercheuses adeptes de l'approche critique sont vus par leurs contradicteurs comme des gens qui désacraliseraient le savoir et radicaliseraient savoir et individus en faisant entrer les sciences sociales dans le champ politique. Ils ne se confronteraient pas avec le monde social mais tendraient à vouloir le transformer pour faire plier la réalité du monde à leurs visions de la société. C'est oublier que ces derniers défendent une double approche. Tout d'abord celle de décrire et expliquer en prenant le point de vue des dominé·e·s. Il s'agit donc de leur faire une place dans l'espace public, tout en menant une analyse réflexive qui considère l'activité scientifique comme « *un processus immanent participant d'un système social objectif et historiquement situé* » (F. Granjon, 2012). L'approche critique fournit donc aux citoyen·ne·s des éléments pour comprendre et remettre le bien-fondé de leur réalité sociale. Elle participerait donc à la construction d'une société émancipée en mettant à jour les formes de domination dans la société. Les chercheur/se·s en sciences sociales seraient donc des acteur/trice·s de l'espace public oppositionnel. En tant que militante syndicale, ayant participé à la contestation sociale anti-MDO, nous affirmons donc notre inscription dans l'approche critique des sciences sociales.

L'espace public est le lieu de l'expression politique et citoyenne animé par la discussion et le débat dans laquelle se cristallise l'opinion publique. Des controverses y qui circulent dans des arènes multiples. Les acteur/trice·s du débat utilisent l'espace public pour construire un rapport de force et légitimer leurs paroles et ainsi construire l'opinion publique. L'utilisation des médias est un des moyens de porter cette parole aussi bien à travers les médias traditionnels que les nouveaux médias issus d'Internet. Une controverse sociétale est traversée par de nombreux enjeux qui ne permettent pas d'arriver à un consensus acceptable pour chaque partie. Au contraire, à travers les rapports de force mis en place, elle illustre les aspirations citoyenne pour une gestion plus démocratique des risques scientifiques et techniques, de responsabilisation du personnel politique, ou de participation des citoyen·ne·s aux processus décisionnels (R. Badouard, C. Mabi, 2015). A l'image du

projet NDDL à Nantes, le débat MDO constitue donc une controverse sociétale et environnementale forte dans l'espace public guyanais. De nombreux acteurs venant d'horizons multiples (personnalités politiques, entrepreneurs, journalistes, militant·e·s écologistes et autochtones...) ont porté sur la place publique leurs arguments aussi bien à travers le dispositif mis en place par la CNDP que par l'utilisation de médias professionnels et militants. Le débat, d'abord de portée locale et régionale a infusé au niveau national. Les acteurs, en particulier les opposant·e·s, ont créés leurs propres médias en utilisant les RSN (Whatsapp, Twitter, Facebook, Youtube) afin de porter leurs paroles auprès du public. C'est pourquoi, il paraît intéressant de s'interroger sur les arguments, les stratégies de communication dans les productions médiatiques audiovisuelles utilisées pour mobiliser autour de ce projet.

2. Méthodologie

Dans notre, étude sur le Montagne d'Or (MDO), nous nous interrogeons sur les arguments et les stratégies de communication dans les productions médiatiques audiovisuelles utilisées pour mobiliser autour de ce projet. Il s'agit donc d'étudier les discours médiatiques construits lors de la période du débat public organisé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) entre mars et septembre 2018 et compulsés par le collectif Or de question dans sa revue de presse numérique¹³. 333 productions écrites, radios ou audiovisuelles ont été référencées par ODQ sur une période de sept mois. Nous y avons ajoutées les productions d'un autre collectif d'opposant·e·s local, Amazonie A Défendre (AZAD) qui ne figurait pas dans cette revue de presse. Avant de proposer les axes d'études retenus, il convient d'abord de s'interroger sur la méthode la plus adéquate qui puisse nous permettre de répondre à la problématique.

2.1 Méthodologie du corpus

2.1.1 Le choix de l'approche

L'étude de corpus est traversée par deux courants dominants : l'analyse de contenu et l'analyse de discours. La question se pose alors de l'approche à privilégier. Est-il plus pertinent de prendre l'ensemble de ces productions et de s'inscrire dans la première approche ? Ou alors de sélectionner à l'intérieur de la revue de presse d'Or de question, un ensemble de discours qui paraissent être emblématiques du débat et faire une analyse de discours ?

L'analyse de contenu a ses intérêts. Elle se fonde sur un corpus homogène et exhaustif et des critères définis a priori selon une méthode déductive. Elle suppose l'atomisation du discours où les unités sont isolées. Le chercheur ou la chercheuse produit des analyses de type statistique et thématique (M. Coullomb-Gully, 2002). C'est à dire que les données sont relevées et classées selon un ordre choisi en fonction des variables pré-établies et constituées en thèmes en rapport avec l'objet étudié. Cette approche a ses intérêts : quantification statistique de l'utilisation de mots ou d'expressions, repérage d'associations, segmentation, analyse des correspondances etc. Elle semble cependant avoir des limites quand on s'intéresse à un fait social. En effet, l'importance et l'impact d'un mot n'est pas toujours lié à sa récurrence et son sens peut être pluriel. Le mesurer de manière quantitative paraît difficile (P. Charaudeau, 2009). Cette approche ne prend pas non plus en compte le contexte de production du discours. Or l'espace public est composé d'un ensemble d'arènes où chaque espace possède ses propres principes d'inclusion, ses propres règles de circulation de la parole et ses propres contraintes qui pèsent sur les expressions (R. Badouard *et al.*, 2017). Par ailleurs, la problématique s'intéresse aux arguments et stratégies de communication et productions médiatiques utilisées pour mobiliser autour du projet MDO. Cette méthode n'apparaît pas a priori la plus à même pour répondre à ces questions.

C'est donc l'analyse de discours qui va être privilégiée. Celle-ci permet de faire émerger l'implicite véhiculé par les discours et faire ressortir leurs aspects idéologiques et stratégiques, objets interrogés dans la problématique qui s'inscrit dans le socio-constructivisme où les représentations de l'espace public par les acteurs du débat dans les médias sont à analyser (P. Charaudeau, 2009). L'analyse de discours est en fait, un ensemble de méthodes qui ont pour objet de mettre à jour le fonctionnement des stratégies de prise de parole, les normes et l'idéologie des groupes so-

¹³ <https://www.scoop.it/topic/mine-or-guyane-nordgold-columbus-gold-montagne-d-or>

ciaux qui produisent un discours (J.B. Legavre et R. Rieffem, 2017). Elle considère que tout acte de communication peut être considéré comme un phénomène social où entre en jeu trois problèmes types : la construction de normes sociales, les processus d'influence et la construction de sens (P. Charaudeau, 2007). Pour le dire autrement, dans l'analyse de discours, il est nécessaire d'observer l'objet dans son contexte de production sociale, économique et politique. Ces derniers sont particulièrement interrogés dans le débat sur la Montagne d'or. Promoteurs et opposant·e·s au projet ayant pour objectif, lors du débat, de convaincre la population du bien fondé pour les uns ou de la dangerosité et de l'inutilité pour les autres, de la construction d'une exploitation minière de type industriel dans la forêt amazonienne.

2.1.2 La constitution du corpus

Les problèmes liés à la constitution et au traitement d'une revue de presse ne sont pas à négliger : difficulté d'accès direct aux dépêches d'agences ou médias audio-visuels, sélection du corpus en lui-même, risque d'isoler les médias de leurs champs de relation ou d'isoler des articles ou des reportages de « l'actualité » du moment. Autre problème, la place de ces articles ou reportages vidéos dans le temps médiatique (D. Marchietti, 2002). Ici, la référence est la revue de presse du collectif Or de Question qui indexe depuis sa création les productions médiatiques professionnelles et militantes sur la question minière en Guyane et ailleurs. Durant la période du débat public, 333 productions ont été recensées par le collectif. Militant·e·s, journalistes professionnel·le·s, associations de défense de l'environnement, associations de défense des peuples autochtones, lobbys, syndicats ou artistes diffusent dans des espaces de diffusion et des arènes multiples (locale, régionale, Caraïbes, nationale voire internationale) des productions très variées (textes journalistiques, blogs, infographies, caricatures, reportage TV, radio, tribunes, communiqué de presse productions audio-visuelles militantes). Tout cela témoigne de la diversité des acteurs et des arènes du débat où chacun possède sa propre culture du débat (R. Badouard *et al.*, 2017).

Les opposant·e·s au projet MDO ont quant à eux largement investis les arènes d'internet et notamment les RSN, à travers Facebook, Twitter, Youtube, Whatsapp..., en publiant et diffusant, entre-autres, des vidéos. Ainsi le collectif AZAD a réalisé 11 détournements vidéos durant cette période, tous publiés à l'exception d'un sur leur page Facebook. Le WWF a réalisé 4 clips pour mobiliser contre la Montagne d'or. ODQ et la JAG ont diffusé des vidéos prises sur le vif lors des rencontres publiques organisées par la CNDP. Cependant, les médias ne négligent pas la diffusion des informations sur internet via leurs sites propres ou les RSN. Ainsi, la chaîne *Guyane la 1^{re}* diffuse sur cinq plateformes différentes - Youtube, Facebook, Twitter, Instagram et Whatsapp - des capsules audiovisuelles de ses reportages et émissions d'information. *France Info* diffuse des reportages vidéos sur son site ou via les plateformes Dailymotion et Youtube. *Le Monde*, *L'obs* et *L'express* qui sont des organismes de presse écrites possèdent aujourd'hui une rédaction vidéo qui diffuse sur les principales plateformes des RSN. Les médias numériques comme les webmédias et les médias d'information sociale (MIS) ont aussi couvert cette actualité. Les webmedias produisent des informations écrites et/ou vidéo exclusivement diffusées sur leur site web. Les MIS comme *Brut* et *Loopsider* sont des médias plus récents. Ils produisent uniquement de la vidéo qu'ils diffusent exclusivement via les RSN, Facebook, Twitter et Youtube en tête mais aussi Instagram et Whatsapp. La diffusion n'est pas maîtrisée par le média dans le sens, où ce sont les partages, les retweets... des internautes qui assurent la diffusion de la vidéo. Ces médias ont un modèle économique particulier

qui se fonde sur la publicité et le partenariat avec des grandes entreprises¹⁴. Leurs lignes éditoriales se veulent progressistes au sens sociétal. Elles abordent des thèmes comme l'écologie, l'homophobie, le féminisme, l'accueil des migrants.... Ils visent essentiellement un public dit « *millennials* », né aux alentours des années 2000.

L'image, qu'elle soit fixe ou audiovisuelle, est un message visuel composé de signes qui constituent un langage (M. Joly, 2015). Ces messages s'inscrivent dans un contexte social (S. Bonnafous, F. Jost, 2000). Il paraît donc pertinent de constituer deux corpus centrés sur les productions audiovisuelles produites lors de la période du débat organisé par la CNDP entre mars et septembre 2018. Le premier est construit à partir de 17 vidéos journalistiques professionnelles issus des médias régionaux, caribéens, nationaux et internationaux. Ces vidéos sont produites par différents types de médias (presse, radio, TV, média d'information sociale). Le deuxième est composé des productions de quatre groupes d'opposants qui se sont affirmés lors de la période du débat : Or de Question (ODQ), Jeunesse Autochtone de Guyane (JAG) et AmaZone A Défendre (AZAD) et WWF. Nous avons ajouté à ce corpus une vidéo de Max Bird, youtubeur célèbre qui a apporté son soutien aux opposants au projet MDO ainsi que deux discours de deux militantes venant de l'arène de débat de la CNDP et publiées par cette dernière. Ces deux vidéos ont la particularité d'avoir été exploitées par les groupes militants.

2.2 Les axes d'analyse choisis

Ces deux corpus présentent des types et genres variés : reportages, interviews plateau, synthèses, chroniques, appels, reportages militants, chansons, détournements vidéos... Ils ont donc la particularité d'être hétérogènes et de constituer une formation discursive thématique événementielle : le débat MDO (D. Maingueneau, 2014). Les discours, les représentations idéologiques et sociales sont présentes à la fois dans l'énonciation (ce qui est dit) mais aussi dans l'image (la mise en scène). L'analyse se portera essentiellement sur trois axes. Le postulat est pris ici que ces définitions propres au monde télévisuel peuvent s'étendre à des productions militantes sur le web afin de pouvoir analyser leurs finalités et stratégies de communication.

2.2.1 Genre et cadre d'énonciation

En télévision, « *le genre est une interface entre les producteurs, les diffuseurs et les spectateurs via des médiateurs que sont les journalistes* » (F. Jost, 2005). Il y a donc dans la production télévisuelle une dimension stratégique de communication. Il s'agit ici de définir les genres utilisés par les différents acteurs en se basant sur la définition donnée par François Jost (1997). Ce qui fait le genre est « *une promesse qui est spécifiée par un type de flux, par un mode énonciatif, par un ton et (...) ses modes de discours* ». (*ibid.*, 1997). D'une certaine façon, définir le genre de discours c'est en donner son cadre d'énonciation.

Les promesses du genre

En télévision, la notion de promesse est liée à la relation du téléspectateur à un monde qui peut être réel (décrire la réalité), fictif (raconter une histoire) ou ludique (jouer). Elle se situe à un double niveau : ontologique et pragmatique (F. Jost, 2005). La première se rattache à ce à quoi le téléspectateur peut s'attendre en fonction du nom du genre proposé par le programmeur. Une émission en direct porte en elle une promesse d'authenticité. Il s'agit de comprendre à quoi doit s'at-

14 <https://www.ladn.eu/media-mutants/tv-et-nouvelles-images/modele-economique-medias-brut-loopsider/>

tendre le téléspectateur avant de voir la vidéo pour ensuite le comparer avec la réalité du discours proposé. Pour reprendre l'exemple du direct, dans quelle mesure informe-t-il ? Il sera nécessaire de comparer cette promesse avec sa mise en scène. La deuxième promesse est pragmatique. Elle se rapporte aux éléments paratextuels (dossiers de presse, bande annonce...) qui disent ce qu'est l'émission. Il convient donc de connaître le producteur et de saisir sa place dans le débat. Est-il professionnel ou militant ? Quel est son espace de diffusion ? Par quels canaux de diffusion passe-t-il ?

Flux, temporalité et mode d'énonciation

La notion de flux renvoie à l'inscription dans la temporalité et son mode de diffusion (direct ou enregistré). Un direct est par définition éphémère et perd de son sens si on le revoit. Un documentaire ou un reportage s'inscrit dans le temps de l'actualité, qui est d'une longueur variable, afin d'en accroître la lisibilité. Une fiction se situe dans un autre espace temps et se prête à un visionnage indéfini, c'est donc un flux intemporel. F. Jost (2005) identifie aussi trois modes d'énonciation : le mode informatif, fictif et ludique. Le premier répond à des règles de vérité et de preuve, le second de cohérence du monde créé et le troisième de règle de jeu. Cependant le mode d'énonciation peut être feint, être une imitation d'un énoncé de la réalité.

Ton et mode de discours

Enfin, le ton constitue d'une certaine manière la marque de fabrique de l'animateur et se doit d'être en adéquation avec l'identité de la chaîne (F. Jost, 2005). Les modes de discours quant à eux peuvent être argumentatif (défendre une opinion), explicatif (donner du sens), descriptif (rendre compte), narratif (raconter une histoire). Ils peuvent répondre à des règles constitutives du genre (discours explicatif pour une émission scientifique) ou des règles normatives (discours narratif pour illustrer un mode de vie social).

2.2.2 Axe énonciatif

L'énonciation a été définie par E. Bénéviste comme « *la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* ». (D. Maingueneau, 2009). C'est l'acte de parole en lui-même, ce qui est dit et comment cela est dit.

Arguments énoncés et Thèmes

Le mot thème regroupe des définitions multiples selon le champ disciplinaire qui l'observe. Mahé Ben Hamed et Damon Mayaffre (2015) proposent la définition suivante. Le thème est « *une idée suivie et développée dans le corpus qui prend corps par la chair linguistique que les locuteurs / interlocuteurs mobilisent et structurent à dessein dans le discours* ». Il s'agit donc de dire de quoi parlent les discours et d'identifier les « macrostructures sémantiques » (D. Maingueneau, 2009). Déterminer les thèmes d'un discours et un des moyens de son interprétation. Au niveau des corpus, il s'agit de confronter les arguments et de mettre en lumière les idéologies des locuteurs à travers les thèmes construits dans les différents discours.

Formules et petites phrases

Une attention particulière sera prêtée aux formules et petites phrases qui permettent de donner du sens à la circulation du discours dans les arènes à travers leurs reprises et transformation par les différents acteurs et actrices (D. Maingueneau, 2014). Les formules sont des expressions lexicales figées construites par les acteurs/trices du débat et constituent un passage obligé dans l'espace

public où elles cristallisent des enjeux sociaux, économiques et politiques à travers des expressions nominales comme « la défense de l'environnement ». La petite phrase est un élément du discours (un phrase, une expression) non contrôlée par le locuteur et reprise par les médias et commentée. Son existence est liée à sa circulation, sa recontextualisation et les intérêts de ceux qui la convoque dans leur discours. « *Les rédactions en jouent ou se font complices des stratégies communicationnelles (...) En extrayant telle ou telle phrase, elles donnent l'impression d'un dialogue construit jour à après jour par médias interposés* » (C. Jamet et A.M. Jamet, 1999). Repérer formules et petites phrases nous paraît aussi un bon moyen pour repérer la circulation des arguments dans les différents arènes, qui sont eux-mêmes marqués par les relations de pouvoir (R. Badouard *et al.*, 2016).

2.2.3 Axe de la mise en scène

La réalisation d'une image vidéo implique nécessairement une mise en scène. Hélène Duccini (2011) a repéré quatre types de mise en scène en télévision : fiction, plateau, documentaire et reportage, direct. Chacune a ses propres règles et contraintes en fonction de son genre. Nous faisons ici la différence entre la mise en scène générale de l'information et la mise en scène du locuteur ou de la locutrice.

Mise scène en générale

La télévision se « *manifeste comme un lieu démocratique, comme une nouvelle place publique ouverte au regard de tous* » (H. Duccini, 2011) dans laquelle la mise en scène est un composé essentiel, en particulier à travers le montage. En effet, en audiovisuel image et commentaire sont indissociables. « *L'écran ne peut rester vide : si le discours doit passer, il est alors soutenu par des images qui, elle sont vides de sens* » (H. Duccini, 2011). La mise en scène de l'information dans les deux corpus participe aussi des stratégies des acteurs du débat. Le corpus confronte des discours journalistiques professionnels et des discours militants alternatif qui voient les *mass-media* comme un relais du pouvoir (F. Granjon, 2017). La façon dont est construite l'image donne non seulement un cadre à l'énonciation mais aussi à voir des arguments et thèmes des discours. Les décors choisis, les plans et leurs coupes sont aussi des éléments d'information sur la façon dont le sujet est traité. La circulation des images et leurs répétitions dans la construction des discours seront l'objet d'une attention particulière. Comment, dans quelles productions telle ou telle image circule ? Que dit-elle du discours des acteurs du débat et/ou du producteurs de l'information ?

Mise en scène du/des locuteurs

Au delà de la mise en scène générale de l'information, il apparaît nécessaire de se pencher sur les mises en scènes des acteurs et actrices du débat. Comment s'habillent-t-ils/elles ? Comment se présentent-ils/elles ? Quels sont leurs accessoires ? Qu'est-ce que cela apporte comme éléments d'informations dans leurs stratégies communicationnelles ? Après tout, dans une émission, le costume du présentateur va de pair avec son genre (H. Duccini). Ainsi dans un JT, émission qui se veut sérieuse, le présentateur porte un costume sobre si c'est un homme ou un tailleur discret mais chic si c'est une femme. L'une des hypothèses retenues est que le débat MDO a donné à voir l'affirmation d'une identité autochtone amérindienne. Passe-t-elle par la façon de se mettre en scène, de s'habiller ?

Le son

Dans un document audiovisuel la corrélation entre image et son est primordiale. Le son constitue l'un des éléments de la mise en scène du discours. S'il y a une discordance entre les deux, c'est qu'il y a une inadéquation entre image et son. (H. Duccini, 2011). Cela peut entrer dans une stratégie de communication propre au producteur du discours. Dans les genres informatifs, la voix est à la fois un « discours de » et un « discours sur » (C. Jamet et A.M. Jamet, 1999). Elle constitue plutôt un élément de l'énonciation. Mais la voix n'est pas le seul son présent dans les deux corpus composés qui sont hétérogènes, particulièrement celui des productions militantes qui comprend deux chansons et des détournements vidéos. Par ailleurs, il n'est pas rare aujourd'hui de voir des genres informatifs accompagnés d'un fond sonore. Cependant un fond sonore n'est jamais seulement un fond d'ambiance. « *La même scène tournée sur deux musiques différents peut avoir un impact différent et être même interprétée de manière contradictoire par le spectateur* » (H. Duccini, 2011). Porter attention aux sons participe donc aussi de l'analyse des discours proposés par les différents acteurs du débat.

L'ensemble du corpus est constitué de vidéos issues de productions médiatiques professionnelles et assimilées ainsi que de production militantes. Nous nous attacherons à identifier les thèmes du débats et les petites phrases dans leurs cadres énonciatifs (genre, flux, ton) ainsi que la mise en scène de l'information mais aussi des acteur/trice·s du débat. Ceci afin d'identifier leurs arguments et stratégies de communication.

L'une de nos hypothèses est l'expression d'une identité amérindienne propre. Afin de mieux comprendre les ressorts de ce militantisme, nous avons réalisé un entretien auprès de Franck Apollinaire, militant amérindien kali'na. Des extraits de cet entretien sont disponibles en annexe (p.102-110)

3. Présentation des résultats

Deux corpus de vidéos ont été constitué. Le premier est composé de 17 vidéos professionnelles. Ces vidéos peuvent avoir une portée très locale, à l'échelle de Saint Laurent du Maroni, régionale à l'échelle de la Guyane, caribéenne française, nationale voire internationale francophone. Le second corpus est composé de 14 vidéos militantes. Leurs échelles de diffusion peuvent être mesurées en fonction du nombre de vues et de partage. A priori, plus une vidéo est regardée et partagée, plus son échelle de diffusion semble large. L'ensemble des vidéos choisi présente des acteurs et actrices qui apparaissent être emblématiques de ce débat (cf. annexes – acteurs du débat). Le président de la CMO, Pierre Paris et le président de la Collectivité Territoriale de Guyane, Rodolphe Alexandre ont été repéré comme les deux grands défenseurs de ce projet en Guyane. Ils bénéficient de l'appui d'élus locaux à l'image de David Riché maire de la commune de Roura et président de l'association des maires de Guyane. Face à eux le camp des opposant·e·s est plus diversifié : militant·e·s écologistes (WWF, ODQ), altermondialistes (AZAD), autochtones (JAG) et politiques sont alliés mais ne développent pas un argumentaire unique. Enfin l'État, à travers la parole de ses ministres ou de la CNDP, a constitué un acteur ambivalent lors du débat. L'analyse de ces vidéos fait apparaître plusieurs points. Le traitement médiatique du sujet MDO s'est situé sur les thèmes du développement économique, des enjeux environnementaux et de la remise en cause du débat. Les opposant·e·s ont construit un ensemble de récits alternatifs construits entre contre-expertise et subjectivité dans l'objectif de convaincre un public le plus large possible. Enfin, ce débat a été aussi l'occasion de questionner l'identité ou les identités guyanaise(s).

3.1 Le traitement médiatique de la MDO entre développement économique, enjeux environnementaux et remise en cause du débat

Le sujet montagne d'or a pris une place relativement importante dans le champ médiatique. L'analyse des discours des acteurs du débat dans les vidéos du premier corpus, fait émerger plusieurs grands thèmes. Partisans et opposant·e·s, se sont affronté·e·s sur des questions de développement économique et d'enjeux environnementaux liées à la mine. Le rôle de la CNDP et sa légitimité à mener le débat public a été questionné par tou·t·e·s les acteur/trice·s. Mais à travers les différents arguments, c'est une confrontation des idéologies qui se remarque.

3.1.1 Les médias et le débat de la MDO

La place médiatique du sujet MDO dans l'actualité

D'après la revue de presse du collectif ODQ, le sujet MDO a eu un écho fort auprès de la presse et des médias en Guyane et en France. Dans sa revue de presse ODQ, a recensé, entre mars et septembre 244 productions médiatiques issues de la presse, de la télévision, de la radio et des médias numériques. Le sujet semble avoir particulièrement occupée la Guyane où 106 publications sont recensées, tous supports confondus, soit une moyenne de 15 publications par mois ou une publication tous les deux jours. Rappelons que l'environnement médiatique guyanais, en 2018, est principalement composé d'une radio et télévision publique - *Guyane la 1^{re}* - , d'un journal papier - *France Guyane* - et d'un webmedia indépendant *Guyaweb*. Ces trois derniers totalisent à eux seuls 93 publications soit 85 % des productions médiatiques guyanaises. Le sujet a « fait l'actualité » de la Guyane pendant toute cette période. Cependant ce sujet n'a pas laissé indifférent l'espace médiatique hexagonal où l'on retrouve 110 publications depuis la même revue de presse soit une

moyenne de 16 publications par mois ou une tous les deux jours. Cette arène médiatique est elle-même composée de différentes arènes. Nous en avons identifiées quatre : les médias nationaux d'information généraliste, la presse quotidienne régionale, les médias spécialisé (sur ce sujet elle est dominée par la presse économique et la presse environnementale), et la presse militante qui revendique ouvertement une idéologie politique altermondialiste. Le débat semble avoir été moins présent dans l'espace de diffusion Caraïbes français et international. Les mois d'avril, juin et septembre sont des périodes de pics médiatiques dans le traitement de ce sujet. Ces mois correspondent respectivement à l'ouverture des débats publics, leur clôture et la démission de Nicolas Hulot du ministère de la transition écologique suivi de la publication du compte rendu de la CNDP.

	Guyane	Caraïbes	France hexagonale				International	Total
			PQR	National	Spécialisée	Militante		
Mars	8	0	0	0	4	0	1	13
Avril	21	4	0	15	4	1	2	47
Mai	11	2	1	9	1	1	1	26
Juin	19	7	0	15	8	0	1	50
Juillet	17	5	0	10	6	0	1	39
Août	12	0	1	3	1	0	0	17
Sept.	18	1	1	17	10	2	1	50
Total	106	19	3	69	34	4	7	242

Tableau 1: Présence du sujet Montagne d'Or dans les médias selon la revue de presse d'ODQ

Les vidéos ont été l'un des moyens d'information utilisé par les médias. Ainsi, la revue de presse d'ODQ recense 65 vidéos diffusées par les médias professionnels. La grande majorité d'entre-elles viennent de Guyane avec 38 vidéos, et notamment du média *Guyane la 1^{re}* qui a réalisé 33 reportages, interviews ou émissions complètes sur le sujet MDO. 20 vidéos de médias professionnels à diffusion nationale ont aussi été recensés.

Guyane	Caraïbes	France	International	Total
40	5	20	2	67

Tableau 2: Vidéos professionnelles répertoriées selon l'espace de diffusion

En toute logique les médias qui ont produit le plus de vidéos sont ceux venant de la télévision (42 vidéos). Cependant, avec le virage numérique, les médias traditionnels comme la radio et la presse écrite deviennent eux aussi producteurs de vidéos (11 vidéos).

Média traditionnels		TV	Médias numériques	
presse	radio		Média d'information sociale	webmedia
3	11	42	4	7

Tableau 3: Types de médias diffusant de la vidéo

La place des acteurs dans le débat MDO

Le sujet MDO a donc été un sujet d'actualité récurrent durant toute la période du débat. Parmi l'ensemble de cette production, le corpus choisi est constitué de 18 vidéos aux espaces de diffusions différents : local (la ville de St Laurent du Maroni), régional (la Guyane), interrégional (espace caribéen français), national (France hexagonale) et international (média français à diffusion internationale). Le temps et l'espace de parole donnés aux acteur/trice·s du débat sont différents selon le média, son espace de diffusion et son inscription dans l'actualité du débat.

Ainsi, dans le corpus choisi, *Guyane la 1^{re}* a tendance à donner la parole aux promoteurs du projet minier. Dans les 7 vidéos conservées dans le corpus, plus de 27 minutes de temps de parole est donné par ce média au promoteur du projet et ses alliés et 16 minutes aux opposant·e·s. Les titres sont clairement en faveur du projet « Rodolphe Alexandre soutient la filière aurifère », « Les socioprofessionnels à l'écoute de la MDO ». Une bascule s'opère à partir du mois de juin. Le député Gabriel Serville se prononce de manière forte contre la MDO et interpelle le gouvernement à l'Assemblée Nationale le 13 juin. A partir de cet épisode, les opposant·e·s semblent accéder plus facilement à l'espace médiatique régional et caribéen. Les titres des sujets semblent plus s'orienter vers les risques environnementaux faisant l'objet d'un sujet sur Alizé TV qui retranscrit l'échange au Sénat entre le sénateur Fabien Gay et la secrétaire d'État à la Transition écologique et solidaire Brune Poisson.

Au niveau de la Guyane, il faut attendre l'avis négatif de la CNDP rendu le 7 septembre pour qu'un espace de parole soit accordé aux militant·e·s opposé·e·s au projet dans *Guyane la 1^{re}*. Entre mars et septembre, le seul reportage de *Guyane la 1^{re}* consacré exclusivement aux opposant·e·s date du 16 septembre 2018. Le journaliste semble découvrir le collectif ODQ et ses propositions de développement alternatifs diffusées dans un tract. En effet, il présente la diffusion d'un tract diffusé dès la fin de l'année 2017 et tout le temps du débat par le collectif comme une « prise de conscience » des opposant·e·s. Par ailleurs *Guyane la 1^{re}*, semble faire preuve d'une forme de centrisme sur la ville de Cayenne, préfecture de la Guyane. L'intérêt semble moindre quand le débat se passe à Saint Laurent alors même que c'est cette commune qui devrait accueillir le projet minier. Seul le premier débat à Cayenne a été couvert par ce média sous l'angle de la virulence des opposant·e·s. L'ouverture, le 3 avril et la clôture des débats physiques, le 18 juin ont eu lieu à Saint Laurent du Maroni. Lors de ces deux événements, les militant·e·s opposé·e·s au projet ont organisé des manifestations, qui à l'échelle de la ville sont assez importantes (environ 300 personnes le 03 avril et près de 1000 personnes le 18 juin dans une ville d'environ 50 à 60 000 habitants). Ces deux événements ont été couverts par les deux médias locaux de la ville : *Chronique du Maroni* et *OuebTV* avec un temps de parole donné aux opposant·e·s assez conséquent par rapport au format du reportage et une totale absence de la parole des promoteurs du projet. Au niveau local, il semble y avoir une certaine proximité entre opposant·e·s et journaliste s'inscrivent plutôt dans la mouvance journaliste-citoyen.

Source	Titre	Date	Temps	Temps de parole		
				Pour	Contre	CNDP
Guyane 1 ^{re}	Montagne d'Or : un débat public houleux à la mairie de Cayenne	07/04/18	00:04:05	00:00:47	00:00:35	00:00:24
Guyane 1 ^{re}	#projetmontagned'or: Rodolphe Alexandre soutient la filière aurifère en Guyane	11/04/18	00:06:58	00:06:58		
Guyane 1 ^{re}	Christiane Taubira Invi Thé Café sur Guyane la 1ère #MontagneD'Or	13/04/18	00:12:25		00:05:59	
Guyane 1 ^{re}	Club Hebdo reçoit Pierre Paris	14/05/18	00:26:25	00:18:58		
Guyane 1 ^{re}	Invité café : Sylvio Van Der Pilj ,président du Grand Conseil coutumier	10/09/18	00:07:31		00:07:31	
Guyane 1 ^{re}	Montagne d'or : le coup de gueule de Rodolphe Alexandre	11/09/18	00:01:53	00:01:00		
Guyane 1 ^{re}	Montagne d'or : les propositions d'or de question"	16/09/18	00:02:43		00:01:22	
Chroniques du Maroni	Débats Publics du projet Montagne d'Or : Une ouverture mouvementée	04/04/18	00:03:49		00:01:25	00:01:10
Oueb TV	Retour en image de la mobilisation des opposants au projet « Montagne d'or ».	19/06/18	00:02:20		00:01:20	
			01:08:09	00:27:43	00:18:12	00:01:34

Tableau 4: Temps de parole dans les médias guyanais (vidéos du corpus)

Le média martiniquais Alizé TV, se situe dans une sorte d'entre deux. Il s'est fait l'écho des débats dans les deux arènes parlementaires, l'Assemblée Nationale et le Sénat, entre élus opposés et membres du gouvernement au niveau national mais aussi celui des arguments la CMO en Guyane.

Source	Titre	Date	Temps	Temps de parole		
				Pour	Opposant	Etat
Alizé TV	Un referendum sur le projet Montagne d'or	13/06/18	00:04:15		00:02:03	00:02:00
Alizé TV	Les socioprofessionnels à l'écoute des arguments du projet MDO	15/06/18	00:03:45	00:02:19	00:00:30	
Alizé TV	Les risques environnementaux de la MDO	31/07/18	00:09:05	00:04:36	00:05:46	00:04:26
			00:17:05	00:06:55	00:08:19	00:06:26

Tableau 5: Temps de parole des acteurs sur Alizé TV (vidéos du corpus)

Au delà du camp des « pour » et du camp des « contre » la MDO, un dernier acteur a pu prendre la parole par moments dans l'ensemble de ces médias. Il s'agit de l'État à travers les prises de paroles des membres du gouvernement et de la CPDP (Commission Particulière du Débat Public), organe issu de la CNDP, ayant mené les débats sur place. Cet acteur est assez ambigu avec des prises de paroles qui oscillent entre l'opposition franche et ouverte au projet (Nicolas Hulot) et la position de médiateur qui ne refuse de prendre position tant que le débat public n'est pas clôt (Brune Poisron, Roland Peylet, président de la CPDP).

Les médias à diffusion nationale et internationale donnent quant à eux quasi-exclusivement la parole aux opposant·e·s au projet. A l'ouverture du débat, *France info* propose une synthèse des enjeux du débat. C'est la seule vidéo du corpus, où le temps de parole entre acteurs favorables et opposés au projet est égale. Les titres dans l'espace de diffusion national, reprennent les arguments des opposant·e·s : « un projet surdimensionné » ou « inacceptable ». Soit on parle d'un projet controversé et polémique où l'on présente acteur/trice·s et enjeux du projet à l'image du *Monde*, *France 24* et *France Info* qui traitent le sujet, *a priori*, selon l'angle des interrogations de la société sur les questions environnementales. Soit on donne la parole aux opposant·e·s. Les *MIS Brut Nature* et *Loopsider* ont clairement une ligne éditoriale en faveur de l'écologie. *Brut nature* réalise

l'interview d'Amandine Galima, porte parole de la JAG. La vidéo de Loopsider commence ainsi : « *Va-t-on tuer la biodiversité pour quelques tonnes d'or ?* ». Même si les arguments en faveur du projet sont repris, ils sont systématiquement mis dans leur contexte et contrés par des arguments repris ou énoncés par les opposant·e·s. Aucune des ces vidéos n'a un titre qui semble *a priori* favorable au projet MDO. Ce constat est peut-être issu d'un biais. En effet, les deux corpus sont constitués à partir d'une revue de presse élaborée par le collectif ODQ, opposé au projet.

Source	Titre	Date	Temps	Temps de parole	
				Pour	Contre
France Info	MDO un projet de mine controversé	03/04/18	00:01:21	00:00:13	00:00:10
Loopsider	Guyane : un projet de mine d'or qui risque de coûter très cher à l'environnement	18/06/18	00:01:48		00:00:09
Brut Nature	Interview : pourquoi Amandine Mawalum Galima s'oppose au projet de mine d'or en Guyane	03/07/18	00:02:41		00:02:41
Le Monde	Quelle est cette montagne d'or qui fait polémique	05/07/18	00:04:18	00:00:36	00:03:46
France 24	Guyane : le projet Montagne d'or "inacceptable" pour les autochtones	18/07/18	00:11:13		00:11:13
				00:00:49	00:17:59

Tableau 6: Temps de parole des acteurs dans les média nationaux et internationaux

La manière dont est traité le sujet MDO par les médias semble refléter deux visions opposées qui se sont affrontées lors du débat. D'un côté le nécessaire développement économique de la Guyane qui ne peut passer que par l'industrie minière dont *Guyane la 1^{re}* et *Alizé TV* (dans un moindre mesure) ont été les échos. De l'autre, la nécessaire question environnementale face à un projet minier industriel et la recherche d'alternatives de développement économique et social.

3.1.2 Le développement économique entre promesses et alternatives

Le principal argument des promoteurs du projet MDO a été celui du développement économique. La Compagnie Montagne d'or (CMO) a présenté son projet selon quatre points : la CMO va créer des emplois dans une région sinistrée par le chômage et stimuler l'économie du pays. Les retombées financières seront importantes pour la région. Enfin, la mine légale est présentée comme la seule solution pérenne dans la lutte contre l'orpaillage illégal autour du site. De leur côté les opposant·e·s doutent de la pertinence d'une industrie minière en Guyane et proposent d'autres modèles de développement économiques non liées à l'exploitation minière.

Des promesses d'emplois et de retombées financières

Les promoteurs du projet insistent sur la situation économique de la Guyane. Ils utilisent une argumentation de la promesse. En effet, la région connaît un taux de chômage de 24 % qui monte à 32 % dans l'Ouest guyanais où serait implantée la future mine. A l'image de Rodolphe Alexandre et David Riché, les élu·e·s favorables au projet insistent sur la situation économique difficile de la Guyane.

Aujourd'hui on a prêt de 32 % de chômeurs. Nos jeunes, ils partent en France faire les mules ! Ou alors ce sont des homicides ! (R. Alexandre, émission Invi thé café, *Guyane la 1^{ère}*, 11/04/2018)

Aujourd'hui, la Guyane se meurt et aujourd'hui on a vraiment besoin d'activité économique parce que au niveau du chômage, on a des chiffres alarmants. Ce serait un projet industriel, me concernant, en tout cas, qui permettrait de débloquer un petit peu la situation. (D. Riché, reportage « MDO un projet de mine controversé », France info, 03/04/2018)

Les expressions « *la Guyane se meurt* », « *une opportunité essentielle* », la mise en avant les chiffres du chômage et les questions sécuritaires relèvent d'un registre tragique pour exprimer l'absence d'alternative à la MDO. Ce projet est présenté comme la dernière voie de secours possible pour sortir la région de son marasme économique (« *débloquer un petit peu la situation* ») et social où la seule opportunité pour les jeunes serait aujourd'hui la violence et le trafic de drogues dont les « mule » qui transportent la cocaïne entre la Guyane et la France sont un symbole fort. Entre alors en jeu les promesses de ce projet minier. La CMO communique d'abord sur les créations d'emplois, de préférence locaux.

Le chiffre aujourd'hui c'est 750 emplois, directs, et 3000 emplois indirects (...) On est très proche d'un pays très développé avec une industrie minière importante. (P. Paris, émission Club Hebdo, Guyane 1^{ère}, 14/05/2018)

C'est même l'un des arguments principaux du mineur. Ces créations d'emplois sont mises en avant pour contrebalancer les chiffres du chômage comme si d'un coup le taux de chômage allait baisser radicalement grâce à la mine grâce à la création de nouveaux emplois, tous secteurs confondus.

Imaginons qu'on a 500 ouvriers sur la mine. Eh ben ça signifie, un minimum de 70 cuisiniers. 24/24. Ça signifie pratiquement 3000 repas par jour ! Eh ben voilà des emplois ! Donc, ça veut dire que vous avez un corps de métier tellement large ! De celui qui conduit le dumper, celui qui est dans la mine, celui qui est géologue, celui qui est... l'infirmière, le cuisinier etc. On ne s'imagine pas ! (R. Alexandre, *ibidem*, 11/04/2018)

P. Paris et R. Alexandre défendent l'idée qu'un emploi crée dans la mine va entraîner la création de quatre autres emplois dans d'autres secteurs. De leur point de vue, développer l'économie minière va avoir un impact fort sur tous les autres emplois, y compris ceux qui sont assez éloignés de la mine. Si l'on suit ce raisonnement simple, 750 emplois vont créer 3000 emplois indirects. En 2018¹⁵, le nombre de chômeurs en Guyane, au sens du BIT, était de 19 000 pour une population active 82 700 environ. Ces nouveaux emplois créés représenteraient de manière théorique et purement mathématique une baisse de 15 % du chômage. Cependant ce raisonnement ne prend pas en compte les paramètres économiques complexes comme l'évolution démographique, la fluctuation de l'or ou tout simplement la capacité à extraire la quantité d'or promise. C'est donc faire preuve d'une pensée magique qui abolit toute la complexité d'un vrai raisonnement économique. C'est aussi par ce raisonnement que l'entreprise et ses soutiens mettent en avant les promesses de retombées financières pour la région. Le président de la CMO, P. Paris, parle au micro d'Alizé TV, de retombées financières importantes pour la région.

Le chiffre d'affaire est directement lié à la quantité d'or. Donc, on parle des 85 tonnes de réserve. Il est bien évident que notre chiffre d'affaire, ce sera un chiffre d'affaire sur 12 années. Si nous opérons le double, 24 années, on serait sur 6 milliard avec la même logique donc quand on parle de 3 milliard de retombées, sur 24 ans ce serait 6 milliard de retombées pour le territoire. (P. Paris, « Les socioprofessionnels à l'écoute des arguments du projet MDO », Alizés TV, le 15/05/2018)

Ce discours est un exemple typique de syllogisme. Si la mine opère 12 ans, elle gagnera 3 milliard d'€, donc si la mine opère le double, soit 24 ans, elle gagnera aussi le double, soit 6 milliard d'€. Par le biais des chiffres et d'un raisonnement simple, la filière aurifère est présentée

¹⁵<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3532194>

comme une sorte de miracle économique seule à même de développer le pays. Ces propos traduisent une vision purement financière et mathématique de l'économie. Les chiffres sont pris comme des entités neutres, réelles et incontestables. Le développement du territoire n'est pris que dans l'optique des retombées financières possibles pour la CTG ou la CMO.

De leur côté, les opposant·e·s estiment que ces promesses d'emploi et de retombées financières ne sont rien d'autre qu'un mensonge. Nicolas Hulot, alors ministre de la transition écologique fait part à plusieurs reprises de ces réticences au projet MDO, en particulier à l'Assemblée Nationale. Il y dénonce un projet qui semble promettre des choses irréalistes, un piège.

Vous me voyez soulagé qu'un député de la Guyane ne cède pas spontanément au miroir aux alouettes
(N. Hulot, Un referendum sur la Montagne d'or, Alizé TV, 13/06/18)

Les opposant·e·s se font fort de rappeler que la mine aura une existence de vie de 12 années ; ce qui est très court à l'échelle d'une vie humaine. Le député G. Serville et le sénateur F. Gay sont, dans les médias, les deux principaux pourfendeurs de ces promesses d'emplois et de retombées fiscales. Ainsi, F. Gay dénonce au Sénat une défiscalisation très favorable à l'entreprise sous couvert de promesse d'emplois. Elle serait préjudiciable aussi bien pour l'État que pour les collectivités territoriales mais aussi pour l'emploi local.

Alors, il y a la question de l'emploi. C'est vrai, 700 à la clé. 420 MILLIONS D'€ ! C'est pas une petite bagatelle, la somme qui est donnée. 420 MILLIONS D'€ ! Pour 700 emplois, non PÉRENS (SIC). Parce que vous savez, Mme la ministre. Vous dites : « on donnera la priorité... ». Mais vous ne pourrez pas imposer à une société privée... D'ailleurs, la question tout à l'heure de mon collègue Franck Montonget sur Engie, même quand vous êtes actionnaires majoritaires, vous arrivez pas à agir. Enfin vous ne voulez pas agir sur l'emploi ! Donc, ne nous dites pas que vous agirez sur une société privée. Et partout où ça c'est passé, les projet de mines, la première année, on prend des emplois locaux. Et après, on délocalise. On ira chercher des emplois au Suriname à côté, pour baisser le coût du travail. (F. Gay, « Les risques environnementaux de la Montagne d'or », Alizé TV, 31/07/2018)

G. Serville dans un discours très mesuré à l'Assemblée Nationale doute lui aussi des réelles retombées fiscales promises.

Sur le plan économique d'abord, c'est moins de 1 % des recettes potentielles qui pourraient revenir aux collectivités locales. C'est à dire moins que ce qui est prévu par les législations minières de nombreux pays sous-développés et victimes du pillage de leurs ressources par des multinationales. (G. Serville, « Un référendum sur le projet Montagne d'Or », Alizé TV, 13/06/2018)

Silvio Van den Pilj, président du grand conseil coutumier, exprime les mêmes doutes au micro de Guyane la 1^{ère}.

Pour rappeler que le Suriname, à 5 %, 5 % il refuse de négocier ! Et nous en Guyane à même pas 3 %, on accepte de négocier avec des multinationales qui viennent piller nos richesses ! (Silvio Van den Pilj, Invi thé café, Guyane la 1^{ère}, 10/09/2018)

Pour ces opposants, les retombées financières promises ressemblent plus à des miettes qu'à un réel apport économique. Pour preuve, des pays moins développés, à l'image du Suriname voisin obtiennent, des retombées fiscales plus importantes. F. Gay reprend le principal argument des promoteurs, l'emploi, et le démonte en mettant en avant les défiscalisations dont va bénéficier l'entreprise. Il soulève ce qui apparaît pour les opposant·e·s une arnaque voire un hold-up financier que représente 420 millions d'€ de défiscalisation favorables à la CMO et, à travers elle ses deux entre-

prises mères Nordgold et Colombus Gold. Cela représente une somme de 600 000 € par emploi créé. La promesse de 700 emplois directs en retour paraît bien légère par rapport au coût économique que cela va demander à l'État. Cet argument a été à l'origine développé par le WWF et vulgarisé dans une production vidéo ; *La montagne qui gâche la forêt* (cf. 3.1.2). F. Gay démontre aussi que les promesses d'emploi local ne peuvent pas être garanties par l'État. Une entreprise privée est souveraine dans l'embauche de ses employé·e·s. Rien ne peut l'empêcher d'aller recruter au Suriname voisin avec des salaires moins importants. G. Serville et S. Van den Pilj, parlent, quant à eux, explicitement d'un pillage des ressources. En effet, les retombées financières pour la région seront d'environ 1 % quand au Suriname voisin, elles sont de 5 %. Ces trois acteurs dénoncent une spoliation des richesses au détriment de la population qui n'aura pas les emplois escomptés mais aussi des institutions locales qui ne bénéficieront que de peu de retombées fiscales contrairement aux promesses de la compagnie.

R. Alexandre lorsqu'il récuse les accusations de défiscalisation pointées par les opposant·e·s fait montre d'une conception assez originale de cette notion.

Alors ceux qui vous le disent amènent le dossier. Qu'ils vous prouvent qu'il y a de la défiscalisation. Mais s'il y a de la défiscalisation, c'est l'État qui paye hein ! C'est pas vous ! C'est pas moi ! » (R. Alexandre, *ibid.*, 11/04/2018).

En tant que président d'une collectivité locale, R. Alexandre est de fait un représentant de l'État. Précisons ensuite que le verbe défiscaliser est défini, dans le dictionnaire Le Robert¹⁶, comme le « *fait de libérer de tout impôt* ». Le site *viepublique.fr*¹⁷ définit l'impôt comme « *un versement obligatoire et sans contrepartie aux administrations publiques. Il sert principalement à financer les dépenses publiques et peut constituer également un moyen de régulation de l'activité économique* ». C'est donc par les impôts que l'on finance l'ensemble de l'administration publique. Une défiscalisation entraîne une diminution de recettes pour l'État et une régulation moindre de l'activité économique. En fait, R. Alexandre exprime une idéologie capitaliste radicale où l'État se doit de servir les entreprises et les laisser faire. Il ne doit en aucun cas réguler l'économie d'un pays. C'est la main invisible développée par Adam Smith, père de la pensée libérale, et ses héritiers. Selon cette théorie, le marché s'autorégule de lui-même ce qui conduirait à une forme d'harmonie sociale. L'État n'a pas à intervenir sur le marché ou alors à la marge. À l'opposé, F. Gay, dans la lignée de son parti politique, le PCF, défend que l'État se doit de réguler le capital et donc le marché. La redistribution des richesses se doit de passer entre-autre par l'impôt. Il ne croit pas en la théorie du ruissellement et de ses retombées économiques.

Des alternatives de développement socio-économiques à la MDO ?

Pour les promoteurs, de la MDO et leurs allié·e·s, seul l'orpaillage légal peut permettre de développer économiquement et socialement le pays.

J'ai toujours dit que je soutiens la filière aurifère. Rappelez vous, avec l'ancien préfet, nous avons été à ses côtés pour l'installation du légal à la place de l'illégal. (R. Alexandre, Guyane la 1^{re}, 11/04/2018).

16A. Rey, *Dictionnaire Le Robert de poche*, ed. 2014

17Qu'est-ce qu'un impôt ? In <https://www.vie-publique.fr/fiches/21826-quest-ce-quun-impot>

Mais la situation actuelle c'est quoi ? C'est 10 tonnes d'or par an qui sont exploitées illégalement, c'est l'équivalent de 420 millions d'€ qui s'évapore chaque année. Juste 420 millions d'€, c'est 7 lycées tel que celui qui a été construit à Saint Laurent. (P. Paris, Guyane la 1^{re} 14/05/2018)

Après, il est clair que le développement d'autres mines, par exemple dans le secteur, permettrait des synergies et d'amplifier encore ce mouvement et ces chiffres. (P. Paris, Alizé TV, 15/05/2018)

Dans ces reportages et interviews, R. Alexandre et P. Paris jouent sur des registres sensibles auprès de la population guyanaise. L'orpaillage illégal est à l'origine de nombreuses pollutions des eaux et de graves problèmes de santé notamment chez les populations de l'intérieur du territoire. L'une des revendications du mouvement social de 2017 dans l'éducation était la construction et la rénovation des établissements scolaires dans le premier et le second degré. Mais là encore, il s'agit de raisonnements en forme de syllogisme. Si une mine légale s'installe, alors les orpailleurs illégaux vont partir. Si on pouvait récupérer les 10 tonnes d'or illégaux, alors on pourrait construire sept lycées en Guyane. Si on construit d'autres mines légales en plus de la MDO, les retombées financières pour la région seraient encore plus importantes. La lutte contre l'orpaillage illégal n'est pas prise comme une question de politique de sécurité et de santé publique mais seulement comme un simple calcul mathématique. Cet argument a été retourné par le WWF et par le vidéaste de vulgarisation scientifique Max Bird (cf. 3.2.2).

Le projet MDO est aussi présenté comme un projet qui permettrait d'aménager le territoire à travers la construction d'une ligne électrique financée par la CMO elle-même.

Donc notre société, s'est tournée vers une solution, qui a d'autres avantages. Une construction... La construction d'une ligne haute tension, entre le site et Saint Laurent sur 105 km. Construction, intégralement supportée par nos actionnaires. (P. Paris, *ibid.*, Guyane la 1^{re}, 14/05/2018).

La question de l'électricité est une question, elle aussi, sensible, particulièrement dans l'Ouest guyanais qui souffre de problèmes récurrents de coupures d'électricité. P. Paris, se présente en bienfaiteur, en mécène, dont l'entreprise prend à sa charge le développement des infrastructures manquantes en Guyane. Il sous-entend que cette construction ne coûtera rien à la population. Il se veut rassurant. D'une certaine manière il répond aux revendications du mouvement sociale de 2017. Il présente l'entreprise comme un substitut aux pouvoirs publics locaux. De leur côté, les opposant·e·s se font fort de rappeler l'ignominie d'une telle ligne électrique quand l'Ouest Guyanais est sous-équipé.

Rien que ce projet à lui tout seul, consommera autant d'électricité que Cayenne dans sa globalité alors que dans l'Ouest guyanais, on a déjà des soucis pour simplement alimenter l'ensemble des foyers. (C. Y. Pierre, « MDO un projet de mine contesté », France Info, 03/04/2018)

Par ailleurs, un industriel ne peut pas se substituer à l'État ou aux collectivités pour aménager un territoire.

C'est un PROJET industriel et comme tout projet industriel, c'est une activité qui recherche du profit pour ses actionnaires.(...) Donc ça n'est pas le rôle d'un projet industriel d'aménager le territoire. Ce sont les politiques publiques qui doivent le faire. (...) un opérateur privé, international DONT la fonction, dont le travail – il est payé pour ça ! - c'est de faire du profit pour rémunérer des actionnaires. (...) Tout est rattaché à un projet industriel dont la seule finalité, je le répète - et si c'est pas leur finalité, ils sont malades ! - La seule finalité c'est de faire du profit pour leurs actionnaires. (Christiane Taubira, émission Invi Thé Café, Guyane la 1^{re} #montagneD'or , Guyane la 1^{re}, 13/04/2018)

Aujourd'hui on nous dit d'accepter la montagne d'or, parce que la montagne d'or va nous permettre de faire des routes, de faire des écoles, de créer des centres d'hébergements pour les jeunes qui viennent de l'intérieur... Mais ça en fait, c'est la mission des services publics ! Donc.. qui n'est pas assumée en réalité ! Donc c'est pas... le rôle d'une multinationale, c'est de se remplir les poches quelque part et c'est ce qu'on veut, on veut dénoncer. (C.Y. Pierre, France 24, le 18/07/2018)

Encore ici, il s'agit de déconstruire les arguments en forme de pensée magique. C. Taubira insiste sur le fait que la montagne d'or est un projet industriel (répété 6 fois) et non d'aménagement du territoire. Implicitement, elle dénonce le fait que la CMO présente un projet industriel comme étant un projet d'aménagement du territoire. C. Y. Pierre, porte parole de la JAG, pointe d'une part, le manque d'infrastructures en Guyane et rappelle d'autre part que le développement d'une région ne peut pas être le fait d'une entreprise privée mais doit être avant tout un projet politique porté par l'État et les collectivités territoriales à travers les élu·e·s locaux. De façon implicite, il dénonce une nouvelle forme de colonisation (cf. 3.3.2). Autrefois, les Européens promettaient d'apporter « la civilisation » en donnant du rhum et des verroteries aux autochtones. Aujourd'hui, les multinationales promettent d'apporter emplois, formation et nouvelles infrastructures alors que leur principale raison d'être est de faire du profit financier. Certain·e·s élu·e·s seraient complices de cette « nouvelle colonisation ». C. Taubira insiste sur la carences des élu·e·s guyanais.

C'est qu'on ne pense pas le territoire, on ne pense pas le territoire. Dans ce pays, périodiquement, il y a un opérateur industriel quelque part qui vient avec un projet sucrier, avec un projet minier etc. Et NOUS AVONS des élus politiques qui se transforment en VRP ! C'est à dire, comment ça s'appelle ça ? Agents commerciaux. C'est ça hein c'est à peu près ça ! Ils se transforment en VRP. Ça c'est pas le rôle des politiques ! (C. Taubira, *ibid.*)

Elle pointe ici le manque de réflexion sur l'aménagement du territoire par les élu·e·s qui laissent ce rôle à des acteurs privés extérieurs à la Guyane. Elle fait référence à tous les grands projets de développement du territoire qui n'ont jamais vu le jour comme le plan vert dans les années 1970 qui devait développer une agriculture intensive en Guyane et amener l'autonomie alimentaire ou la création d'une industrie sucrière au début des années 2000, alors même que cette dernière subissait une crise économique dans les autres territoires d'outre-mer. A chaque fois le scénario est peu ou prou le même : un opérateur extérieur, des promesses d'emploi et de développement économique, des subventions ou des défiscalisations de l'État et enfin des élu·e·s qui soutiennent le projet au nom de l'emploi. Mais tous ces projets ont été des échecs ou n'ont pas vu le jour. Pour les opposant·e·s, la priorité en matière d'emploi et de développement économique ou territorial ne peut pas passer par la mine ou quelconque grand projet venu de l'extérieur mais par le soutien à la création d'une réelle économie locale comme l'exprime Marie Fleury, ethnobotaniste et membre d'ODQ dans le reportage de *Guyane la 1^{re}* consacré au collectif.

L'idée c'est d'exploiter la biodiversité pour en tirer des ressources. Ce que les Hommes Amérindiens ont toujours fait, les autochtones ont toujours fait. Et on peut s'inspirer en fait de ce développement des populations à partir des ressources locales. Et vraiment la première chose, la première chose, ce serait déjà, d'avoir une autonomie alimentaire pour la Guyane. (M. Fleury, « Les propositions d'Or de Question », *Guyane 1^{re}*, 16/09/2018).

La question de l'autonomie alimentaire de la Guyane est un réel problème économique. En effet, la région est très dépendante de la France Hexagonale, y compris pour les produits alimentaires de base. Ainsi, on estime que l'agriculture guyanaise couvre 80 % des besoins en maraîcher

mais seulement 20 % des bovins et à peine 0,1 % pour les poulets ; viande particulièrement consommée dans la région¹⁸. Ce manque d'autonomie alimentaire est lié à la longue histoire coloniale de la Guyane où le système économique des habitations a favorisé une économie d'exportation dépendante de sa métropole, négligeant le développement d'une économie endogène. Pour les opposant·e·s, accepter une mine industrielle revient à alimenter ce processus de dépendance économique vis à vis de la métropole. Il convient de le casser en favorisant une économie qui se fonde sur les ressources locales. Dans ce reportage consacré à ODQ, quelques propositions du collectif sont citées : pêche soutenable, agriculture biologique, développement d'une économie de la forêt autour de l'exploitation du bois et des plantes, écotourisme, arts et artisanats traditionnels. La culture du palmier et l'exploitation des plantes sont un peu plus détaillées.

On peut aussi penser à des filières, par exemple autour des... de l'açai, du parépou, du coumou. Au Brésil, ils en tirent énormément de bénéfice. C'est plus de 1000 tonnes par mois. En 2010, un peu plus de 1000 tonnes PAR MOIS qui sont exportées du Brésil ! Donc, c'est des, c'est des sources de revenus. Donc, il faut aussi investir, pourquoi pas, dans la culture des palmiers en Guyane. (...) Beaucoup de filières qu'on pourrait aussi mettre en place autour des... toutes les ressources, à la fois pharmaceutiques, toutes les plantes médicinales, les huiles essentielles, les huiles végétales aussi, la cosmétique, la cosmétologie. Il faut savoir que c'est des marchés qui pèsent très très lourd à l'échelle mondiale. (M. Fleury, *ibid.*)

L'açai (ou wassai), le parépou et le coumou sont des graines de trois essences de palmiers à partir desquelles on fabrique des jus très appréciés localement et réputés pour leurs vertus énergisantes. Le Brésil voisin, développe depuis les années 2000 une économie de niche avec l'açai qui aurait des propriétés anti-oxydantes et énergétiques¹⁹. En parlant des plantes médicinales et de leurs possibilités pharmacologiques et cosmétologiques, M. Fleury rappelle, de façon implicite, les polémiques récurrentes sur le vol des savoirs pharmaceutiques des peuples autochtones par certains laboratoires pharmaceutiques occidentaux. La culture des plantes médicinales pourrait permettre le développement d'une économie liée à la pharmaceutique et la cosmétologie. Ce serait un moyen de mettre un terme à ces vols de savoir. Les propositions faites par ODQ, dès 2017, consistent en fait, à faire en sorte que les Guyanais·e·s développent une économie endogène à partir des savoirs et savoirs-faire locaux, pour certains ancestraux, sans attendre d'aide d'un acteur extérieur. Dans leur idéologie, les opposant·e·s s'inscrivent dans celle du développement d'une économie dite durable. En fait à l'image de C. Y. Pierre, ils récusent l'une des accusations portées par les promoteurs du projet ; celui de vouloir « mettre la Guyane sous cloche ».

Il ne s'agit pas de la préservation de l'environnement quelque part qui se confronte au développement économique. Ce n'est pas du tout ce débat là, dans lequel on essaye de nous cantonner. Mais bien au contraire de comment développer notre pays sans pour autant se condamner ? Nous à chaque fois qu'on a dit les choses, c'est que toutes les réflexions, tous les choix politiques, tous les choix stratégiques doivent être animés par la réflexion sur : « qu'est-ce qu'on laisse aux générations à venir ? » Parce que sans cela, en fait, on crée une société, on crée un développement qui est limité en le temps, en ressource etc. Et qui du coup, de toutes les manières, se condamne et est condamné d'avance. Nous tout ce qu'on veut c'est pérenniser le pays Guyane et la société guyanaise, les habitants. (C.Y. Pierre, *ibid.*, 18/07/2018)

C. Taubira résumé cette pensée par un cinglant :

18 H. Ferrarini « La crise en Guyane découle de sa dépendance alimentaire » in Reporterre (30/03/2017) <https://reporterre.net/La-crise-en-Guyane-decoule-de-sa-dependance-alimentaire>

19 https://www.lemonde.fr/planete/article/2009/03/05/l-acai-fruit-de-la-mondialisation_1163672_3244.html

C'est pas la peine de penser le XXI^{ème} siècle comme le XIX^{ème} siècle. (C. Taubira, *ibid.*, 13/04/2018)

Ces deux acteurs invitent à changer de paradigme intellectuel quand on parle de développement économique et d'inventer de nouvelles formes d'économies qui sont autre chose que l'industrie extractiviste capitaliste. La question qu'ils posent est celle d'un développement socio-économique qui prenne en compte à la fois des questions environnementales et donc de protection d'un écosystème fragile et menacé – la forêt amazonienne, l'aménagement du territoire et l'avenir de la société guyanaise qui est en construction (cf. 3.3.3). Un projet de mine industriel ne peut pas à leurs yeux répondre à ces questions car c'est aujourd'hui une économie, qu'ils considèrent obsolète. Celle-ci ne peut pas vivre avec les contraintes posées par le changement climatique. Au contraire, elle le favorise. Une partie de ces arguments sont repris au niveau national par *Le Monde*, *Loopsider* et *Brut nature* qui mettent en avant les risques environnementaux de la mine et les propositions d'emplois liés à l'éco-tourisme.

3.1.3 La question environnementale

Au delà des aspects économiques, les opposant·e·s ont fortement insisté sur la démesure et les risques environnementaux, notamment de pollution du projet. Ces arguments sont rapidement balayés par les soutiens de la MDO.

Un projet démesuré

Face aux promesses d'emplois, les opposant·e·s mettent en avant une autre image de la MDO. La démesure et le gigantisme du projet sont dénoncés par l'utilisation de chiffres, de métaphores et de comparaisons.

Ce sera la plus grosse mine que ça soit en France hexagonale ou encore moins en Guyane, on a jamais vu ça. Au niveau de la profondeur, la tour Eiffel, si on la met à l'intérieur, elle ne se voit plus. (A. M. Galima, « Interview : pourquoi Amandine Galima s'oppose au projet de mine d'or en Guyane », *Brut Nature*, 03/07/2018)

Donc ce sera la plus grosse mine de France. (...) C'est l'équivalent de 32 stades de France, c'est 20 tonnes d'explosifs par jour... (C. Y. Pierre, *ibid.*, 18/07/2018)

Quelques chiffres de cette Montagne d'Or où on attend 80 tonnes d'or en 12 ans. La FOSSE fera 32 fois le stade de France ! La DÉFORESTATION sera immense puisque ça couvrira des hectares et des hectares. Et notamment la piste fera 150 km pour la relier à Saint Laurent... du Maroni. On aura besoin pour cette mine d'or d'utiliser 470 000 litres... d'eau par heure quand une famille guyanaise en consomme 80 000 litres par an. Il faudra aussi, 10 tonnes d'explosifs, 10 tonnes de cyanure par jour. Et enfin, cette mine produira 80 000 tonnes de déchets miniers par jour. (F. Gay, *ibid.*, 31/07/18)

Les chiffres sont énoncés dans un ordre de grandeur très important, en dizaine de milliers suivi d'une unité de mesure en litre ou tonne. Les opposant·e·s font le choix d'utiliser des figures de style afin de donner une image concrète de ce à quoi va ressembler la mine si elle était construite mais aussi de frapper l'imagination. Comparer la mine à 32 stade de France, sa consommation d'eau quotidienne ou sa production de déchet à celle d'une famille guyanaise fait sens. Il mettent aussi en balance les promesses d'emplois face à ces chiffres démesurés. Les gains d'or (80 tonnes) et les promesses d'emplois (750) paraissent dérisoires face à 80 000 tonnes de déchets par jour, 10 tonnes d'explosifs, 10 tonnes de cyanure ou 470 000 litres d'eau par heure. En fait, utiliser ces chiffres, métaphores et comparaisons entre dans un stratégie argumentative : faire prendre

conscience des proportions gigantesques de la mine et de son coût environnemental. Il ne s'agit plus d'un placer alluvionnaire, où l'on exploite l'or présent dans les cours d'eau, tel que l'on connaît en Guyane mais bien d'un trou dans la forêt. Ces chiffres et figures de styles connaissent un certain succès puisqu'ils sont repris dans plusieurs médias nationaux. Ainsi, dans la vidéo, *Quelle est cette montagne d'or qui fait polémique*, le journaliste du *Monde* présente la mine ainsi :

Premièrement, l'espace occupé par la mine sera de 8km². Un gigantesque site industriel qui nécessitera de déraciner l'équivalent de 820 stades de football au milieu de la forêt amazonienne. Cette montagne sera avant tout un trou gigantesque dans le paysage. Une fosse de 2,5km de long, 400m de large et 220m de profondeur. Deuxièmement, pour tourner la mine sera très gourmande en énergie et en eau. Selon les associations de protection de l'environnement, elle devrait absorber l'équivalent de **8,5 % de la consommation électrique de la Guyane**. En 12 ans ce sont aussi **142 millions de litres de fuel** qui seront brûlés. Et **140 000 litres d'eau par heure** seront nécessaires pour extraire l'or (Le Monde, *Quelle est cette montagne d'or qui fait polémique ?*, 05/07/2018). [En gras les chiffres et mots sont repris à l'écrit dans le vidéo]



Illustration 1: Quelle est cette montagne qui fait polémique ? (00:01:24)



Illustration 2: Quelle est cette montagne qui fait polémique ? (00:01:27)

Dans cette vidéo, le journaliste reprend des images fournies par la CMO pour présenter son projet (illustration 1) ou sa maison mère Nordgold (illustration 2). Cependant, il reprend l'ensemble des arguments sur la démesure du projet portée par les opposant·e·s. Il détourne donc les images fournies par le promoteur minier pour appuyer le discours des opposant·e·s. Le gigantisme des chiffres est mis en avant par la concordance entre le commentaire oral et le texte d'accompagnement. Des phrases, en forme de phrases de titre, sont insérées dans la vidéo afin d'appuyer le commentaire. Le discours prononcé est renforcé par la complémentarité entre le commentaire et le texte. Le journaliste fait aussi le choix de faire succéder deux images promotionnelles. La première en image de synthèse montre une mine propre. Le commentaire qui l'accompagne parle d'un gigantesque site industriel, la seconde tournée en image réelle montre une réalité plus crue faite de boue avec un paysage désertique. Elle illustre la suite du commentaire qui compare la mine aux 820 stades de foot. Derrière l'apparente objectivité des chiffres, le journaliste reprend les arguments des opposant·e·s. Ils se positionne donc implicitement contre le projet.

Des risques de pollution importants

L'autre danger présenté par les opposant·e·s à la mine est lié aux risques de pollution et ses conséquences sur la biodiversité alors même que la population guyanaise - particulièrement les peuples autochtones - souffre déjà de la pollution au mercure.

Cela est inadmissible, quand on sait que 40 % des enfants du Haut-Maroni sont intoxiqués au mercure. (...) Les Guyanais qui souffrent déjà du mercure utilisé par l'orpaillage illégal et aussi des rejets de tonnes de produits toxiques à chaque lancement de fusée demandent aujourd'hui que soit appliqué le principe de précaution. (G. Serville, *ibidem*, Alizé TV, 13/06/2018)

En Guyane les orpailleurs illégaux utilisent le mercure pour amalgamer l'or. Mais ce métal est aussi présent naturellement dans le sol guyanais. L'activité d'extraction quelle qu'elle soit entraîne la libération de cet élément chimique très volatil qui est facilement bio-assimilable par les organismes, notamment les poissons, le gibier mais aussi les plantes et les humains. L'absorption de ce poison entraîne de nombreuses maladies et malformations. C'est le sens des mots d'Amandine Mawalum Galima, porte parole de la JAG dans son interview à *Brut Nature*.

Il y a énormément de villages de l'intérieur qui sont affectés par ça. C'est pas tout le monde qui a accès aux centres commerciaux, des trucs comme ça. Il y en a beaucoup qui vivent de la chasse de la pêche plus de la plantation. C'est qu'ils ne peuvent même plus utiliser la terre, ils peuvent plus planter, cultiver la terre. Elle est complètement souillée par les produits chimiques rejetés. Pour la pêche, c'est pareil, le mercure est partout dans le poisson, ce qui fait qu'ils ne peuvent plus pêcher. (A. M. Galima, *ibid*, 03/07/2018)

En Guyane, les maladies liées au mercure sont reconnues depuis les années 1990. Des études ont été menées sur la nation autochtone Wayana. Habitants le Haut Maroni, les Wayanas sont les principales victimes de l'orpaillage illégal. Ils ont un taux de mercure tellement important dans le sang que les recommandations de l'ARS déconseillent de manger du poisson, nourriture qui est la base de leur régime alimentaire. Les opposant·e·s créent un contre-discours qui met en balance les promesses d'emplois et de développement économique. Celui-ci est renforcé, dans la vidéo de *Brut*, par les choix de montage qui donnent à voir une parole non experte mais authentique d'une Amérindienne qui ne maîtrise pas correctement la langue française. Son discours est illustré par les photos d'un jeune Amérindien qui pêche à l'épervier, d'une jeune Bushinengué (illustration 3) qui cultive du riz sans un abatis et de photos de dégâts environnementaux liés à l'orpaillage illégal (illustration 4). L'image accompagne le discours, dans un souci de complémentarité. La nouvelle mine met en péril des modes de vies traditionnels, qui sont déjà mis à mal par l'orpaillage illégal.



Illustration 3: Interview : Pourquoi Amandine Galima s'oppose au projet de mine d'or en Guyane (00:01:27)



Illustration 4: Interview : Pourquoi Amandine Galima s'oppose au projet de mine d'or en Guyane (00:01:33)

D'autres opposant·e·s mettent en avant des éléments factuels récents dans l'objectif de sensibiliser aux risques encourus par l'exploitation industrielle minière. Ainsi, le WWF rappelle les catastrophes de Baia Mare en Roumanie en 2000 et Mariana au Brésil en 2015. Cet argument est repris par les parlementaires notamment.

Notre environnement risque de souffrir du déversement de plusieurs tonnes de cyanure par jour. (G. Serville, Alizé TV, 13/06/2018)

Ce projet a un risque environnemental grand puisque le barrage qui retient les boues cyanurées pourrait céder dans un département où la pluviométrie est très forte comme ça c'est déjà produit au Brésil en 2015 ou en Roumanie en 2010 [SIC]. (F. Gay, Alizé TV, 31/07/2018)

Tout comme le mercure, le cyanure est un métal lourd qui permet d'amalgamer l'or. Son utilisation est légale en France mais reste problématique en raison des risques de pollution importants qu'il peut générer. Le plus grand danger soulevé par les opposant·e·s est celui d'une rupture de barrage qui entraînerait une pollution en aval sur le fleuve Mana jusqu'à l'océan à l'image de la catastrophe de Mariana au Brésil. Dans ce pays, la rupture d'un barrage minier en amont du fleuve Rio Doce a entraîné la destruction de plusieurs villages, la pollution du fleuve jusqu'à l'océan et la mort de toute la faune aquatique. Le risque est d'autant plus important en Guyane. En dehors de la pleine saison sèche (septembre-novembre), il pleut presque tous les jours. Ces deux exemples sont importants pour les opposant·e·s. Celui de Baia Mare, souvent comparé à Tchernobyl, leur permet de démontrer que cette pollution a entraîné une réponse politique forte. En effet, suite à cette catastrophe, l'Union Européenne a adopté la directive 2006-21-CE²⁰ qui interdit l'utilisation du cyanure dans l'industrie minière et son rejet dans la nature. Celle-ci donne un ensemble de préconisations concernant la gestion des déchets miniers, la protection de l'environnement et la diminution des risques d'accidents industriels assez strictes. A l'image de G. Serville, les opposant·e·s dénoncent le fait que cette convention n'est toujours pas signée par la France.

C'est pourquoi, conformément à la directive européenne 2006-21-CE sur les déchets miniers, je vous demande, solennellement M. le Ministre d'État de prendre un moratoire sur l'utilisation du cyanure (G. Serville, Alizé TV, 13/06/2018)

Les exemples de pollutions sont repris dans les discours journalistiques des médias à portée nationale.

Et surtout, troisièmement, c'est la technique utilisée pour extraire l'or qui alimente les craintes. Elle demande d'utiliser du cyanure, beaucoup de cyanure, or le cyanure, c'est extrêmement toxique. Alors, celui-ci n'est normalement pas relâché dans la nature. Les boues contaminées sont stockées dans des bassins. Mais les associations ont très peur que les bassins débordent, cèdent. D'autant qu'ils seront construits dans une zone difficile, soumise à de fortes pluies, et sur des terrains boueux, instables. Un tel accident s'est déjà produit. Par exemple en Roumanie en 2000 ou plus récemment au Brésil en 2015. A chaque fois, la pollution s'était écoulée sur plusieurs centaines de km en aval et ses dégâts avaient été catastrophiques. (vidéo Le Monde, 05/07/2018)

Le risque de rupture de barrage et de pollution est perçu comme réel. Des cas similaires se sont déjà produits. Le risque de rupture de barrage n'est pas simplement une argutie théorique pour faire peur mais bien un risque réel puisque des cas aux conséquences très graves ont déjà eu lieu

²⁰ Directive 2006/21/ce du parlement européen et du conseil du 15 mars 2006 concernant la gestion des déchets de l'industrie extractive et modifiant la directive 2004/35/ce <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32006L0021>

dans un passé récent. Le climat tropical de la Guyane est perçu comme vecteur de risque supplémentaire. Les opposant·e·s appuient leur argumentation sur des exemples réels et concrets qui sont ensuite repris par les médias au niveau national.

De son côté, la CMO et ses alliés, minimisent ou nient ces risques. Ils tentent de rassurer en s'appuyant sur les réglementations environnementales française et européenne qui permettraient d'éviter tout risque.

Et par rapport à la protection de l'environnement. Nous sommes en France. Les réglementations qui s'appliquent sont les réglementations françaises et européennes qui sont parmi les plus strictes du monde. (...) Tout ce qui est barrage est réglementé en France que ce soit des barrages hydro-électriques ou des barrages qui servent à stocker des résidus. Donc cette réglementation s'appliquera, bien entendu, à nos ouvrages. (P. Paris, *ibid*, 15/05/2018).

Ce sera obligatoire ! LA DEAL, l'État, l'autorité environnementale... ils vont travailler là dessus (R. Alexandre, *ibid*, 11/04/2018).

De leur point de vue, le débat sur les risques environnementaux de la MDO, se semble pas avoir lieu d'exister. Implicitement, comme pour les promesses économiques, on est toujours dans le même type de raisonnement syllogique que l'on pourrait traduire ainsi : les lois françaises et européennes sont très strictes en matière d'environnement, l'entreprise va respecter ces lois, donc les risques environnementaux n'existent pas. C'est une manière comme une autre de balayer les réserves des opposant·e·s sur les enjeux environnementaux de ce projet. Pour autant, ces derniers ont beau jeu de rappeler que les lois évoluent et peuvent être modifiées. Par exemple, G. Serville fait référence, dans son discours à l'Assemblée, à l'Arrêté du 24 août 2017 « modifiant dans une série d'arrêtés ministériels les dispositions relatives aux rejets de substances dangereuses dans l'eau en provenance des installations classées pour la protection de l'environnement »²¹. Ce décret assouplit certaines règles de rejet de certains produits chimiques dans l'eau, dont le cyanure, avec des valeurs d'émissions moins strictes.²² Même les règles strictes peuvent être assouplies.

Cela est d'autant plus inquiétant qu'un arrêté du mois d'août 2017 est venu instaurer un véritable droit à rejeter d'avantage de cyanure totaux dans la nature. (G. Serville, Alizé TV, 16/06/2018)

P. Paris, tente de faire œuvre de pédagogie et tente d'expliquer comment les boues cyanurées seront stockées et traitées.

Pour ce qui est de la gestion de l'eau. C'est un des... des points important de la gestion de l'environnement. (...) Il est évident que l'ensemble des études ont tenues comptes des paramètres tels que le climat de la Guyane. (...) Par rapport au stockage des résidus, il est important de rappeler que oui nous utilisons du cyanure, que ce cyanure est recyclé dans des cuves et que nous décyanueront (SIC) le résidu. C'est à dire qu'on enlève l'essentiel du cyanure qui pourrait être entraîné avec le résidu avant qu'il soit stocké dans ce dépôt. Le résidu ne reste pas sous forme de boue éternellement. L'eau est pompée et au bout d'un moment, c'est un stockage de solide. Donc imaginer que ça reste sous forme de boue, à l'état de boue des centaines d'années, c'est faux. Vous comprenez qu'à la fin c'est du solide et c'est recouvert. (P. Paris, Guyane 1^{re}, 14/05/2018)

21 <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000035734077&categorieLien=id>

22 Nouvel arrêté RSDE : les rejets de substances dangereuses dans l'eau plus que jamais dans le viseur des pouvoirs publics in HSE Réglementaire, <https://hse-reglementaire.com/arrete-rsde-rejets-substances-dangereuses-eau/>

La gestion de l'eau est affirmée comme un point important de la gestion de l'environnement mais, rien n'est dit quant à la quantité d'eau utilisée sur le site ni comment elle sera utilisée. Les termes utilisés sont techniques (« *matières en suspensions* », « *pluviométrie* », « *décyanueront* », « *stockage de solide* », « *résidu* ») sans être expliqués outre mesure. Le processus de dépollution du cyanure reste très vague. A l'opposée d'A.M. Galima ou de C.Y. Pierre qui offrent un discours simple et authentique, P. Paris parle en professionnel de la mine et use d'un vocabulaire professionnel expert. Dans cette interview, il ne s'adresse pas vraiment à la population, il reste dans un entre-soi avec les journalistes présents sur le plateau.

Les incohérences environnementales du gouvernement dénoncées

Les opposant·e·s dénoncent aussi l'attitude du gouvernement. En effet, ils pointent à plusieurs reprises ses incohérences concernant ce dossier. Comme ils le rappellent, à plusieurs reprises, la Guyane est une réserve de biodiversité. La future mine, si elle était construite se situerait entre deux réserves naturelles.

La Montagne d'or se trouve entre deux réserves, le massif Lucifer et le massif Dékou-Dékou. (...) C'est grâce à la Guyane, que la France est leader mondial au niveau de la biodiversité et malgré ça, elle permet ce genre de projet !! (A. M. Galima, Brut Nature, 03/07/2018)

Les risques environnementaux sont très.. grands dans cette zone où la biodiversité est immense (F. Gay, Alizé TV, 31/07/20)

La Guyane constitue à elle seule, 50 % de la biodiversité française. Les opposant·e·s dénoncent donc un paradoxe du gouvernement : appuyer la construction d'une mine industrielle dans une zone réputée pour sa biodiversité. D'autant plus, que le projet situe la future mine entre deux réserves naturelles. Ces deux massifs ont la particularité d'être assez isolés des autres massifs guyanais. Ils possèdent une faune et une flore endémiques. Ils ont le statut de « Réserve biologiques intégrales ». Il s'agit d'espaces de forêt laissés en libre évolution, sans aucune intervention humaine, afin d'y étudier les dynamiques d'évolution. Mais, la plaine qui sépare ces deux montagnes est elle, réputée pour son or. Elle est exploitée de manière alluvionnaire depuis environ 140 ans, notamment par la CMO, qui a son site d'exploitation originel ; le camp Citron. Les opposant·e·s soulèvent un paradoxe. Comment peut-on protéger un espace où l'homme ne doit pas intervenir tout en exploitant de manière industrielle ? Cet argument est repris par les médias à diffusion nationale.

La mine devrait être installée entre deux espaces protégés. (Loopsider, 18/06/2018)

Précisons aussi, qu'en Guyane, la mine sera située en lisière de deux réserves biologiques très fragiles. (Le Monde, 05/07/2018)

Implicitement, on s'interroge sur la possibilité de faire l'un et l'autre. Installer la mine entre les deux réserves aura forcément des conséquences sur leurs écosystèmes. D'autant plus que de nombreuses communications politiques parlent de l'Amazonie comme « le poumon de la planète ». L'échange entre Brune Poisron, secrétaire d'État à la Transition écologique et F. Gay au Sénat est assez emblématique de cette ambiguïté.

B. Poisron défend la politique du gouvernement :

Et donc, la biodiversité est une priorité. Et le développement du territoire l'est aussi, ou encore le bien être de la population. Évoquant les enjeux de cette mine en particulier, le président s'est engagé, fin juin lors

de la clôture des assises de l'outre-mer, à ce que seules les exploitations exemplaires en terme environnemental et socio-économique puissent être envisagées en France. (B. Poisron, Alizé TV, 31/04/2018)

F. Gay lui répond en dénonçant l'attitude ambiguë du gouvernement.

Est-ce que vous croyez, qu'il n'y a pas une incohérence, à faire le tour de la planète comme le président Macron pour dire « *Make our planet great again* » la main sur le cœur et à autoriser ce projet de mine fou, qui sera un désastre environnemental, écologique, social et économique qu'on a jamais connu en France ? (F. Gay, Alizé TV, 31/07/2018)

La secrétaire d'État veut à la fois défendre la biodiversité en l'affirmant prioritaire et un projet industriel qui doit être exemplaire « *en terme environnemental et socio-économique* ». Mais il s'agit d'une mine industrielle en plein cœur de la forêt amazonienne. Pour F. Gay c'est l'illustration de l'hypocrisie de la politique du « en même temps » développée par E. Macron. Il discours écologique de façade (« *Make our planet great again* ») qui servirait une politique en faveur des intérêts financiers des plus riches et non les intérêts communs à l'ensemble de la société. Derrière son apparente neutralité, l'État est lui aussi un acteur du débat. Non seulement il devra trancher sur la question, mais en plus ses choix auront des conséquences à court, moyen et long terme sur la population guyanaise. C'est d'ailleurs, l'une des raisons d'être de la CNDP (Commission Nationale du Débat Public).

3.1.4 La remise en question de la légitimité du débat

Consulter la population sur des questions ayant un impact social et économique en faisant vivre la démocratie dite « participative » ; voilà la rôle de la CNDP. Théoriquement, ses conclusions doivent guider les choix politiques allant dans le sens du bien commun. Durant tout le débat, cet instance a été un troisième acteur à travers sa délégation : la commission particulière du débat public (CPDP). Son rôle et sa légitimité ont été interrogés aussi bien par les opposant·e·s au projet que par ses promoteurs. Cette remise en cause est le révélateur de conceptions idéologiques différentes de l'espace et du débat public.

La remise en question de la CPDP et du débat public

Promoteurs et opposant·e·s du projet dénoncent l'incapacité de la CPDP de mener à bien les débats et interrogent son impartialité dans le débat public.

Les organisateurs n'ont pas su garder la maîtrise du débat. Ils ont laissé intervenir M. Gauthier Horth, qui n'avait pas encore eu la parole – c'est un fait – mais on ne lui avait pas donné. Le fait qu'il ait pris cette parole sans qu'on la lui donne a créé cet incident. (...) Je ne comprends pas que M. Gauthier Horth, vienne prendre la parole dans un débat aussi houleux ! Et ce n'est certainement pas lui qui allait faire changer l'assistance de position. (Michel Dubouillé, Guyane la 1^{re}, 07/04/2018)

Et bien, nous allons demander d'abord qu'il y est un débat démocratique. Si le président de la commission nationale n'est pas capable de le faire, eh ben, qu'il passe le relais à quelqu'un d'autre. On peut pas accepter qu'au cours d'un débat, les deux parties ne puissent pas s'exprimer librement et démocratiquement (Rodolphe Alexandre, Guyane la 1^{re}, 11/04/2018)

Lors du deuxième débat public sur le MDO, qui a eu lieu à Cayenne, les organisateurs ont du interrompre la séance en raison d'une échauffourée entre des opposants et Gauthier Horth, homme politique guyanais, propriétaire d'une exploitation minière artisanale et favorable à l'indus-

rialisation minière. Pour, Michel Dubouillé, porte parole de Guyane écologie – Les Verts et d’ODQ, la CPDP, et à travers lui son président Roland Peylet ne remplit pas son rôle de médiateur. Il dénonce implicitement un traitement inégal entre les participant·e·s en faveur de celles et ceux qui seraient favorables au projet en les laissant parler en dehors du tour de parole. Dans l’émission *Invi thé* café du 11 avril, R. Alexandre, fait référence au même débat. Il dénonce lui aussi un comportement partisan de la CPDP mais cette fois-ci en faveur des opposant·e·s, qui seraient les seuls qui auraient pu s’exprimer d’après lui. La CPDP fait donc l’unanimité contre elle. Elle est vue d’un côté comme l’instrument de l’État pour valider un projet dont la population ne veut pas et de l’autre comme un instrument inutile dont la mission serait d’enrayer ce projet. Durant toute la durée du débat elle est accusée de favoriser l’un ou l’autre camp et ce jusqu’à la remise des ses conclusions le 07 septembre 2018. Dans son rapport, elle émet de fortes réserves quant aux impacts socio-économiques du projet MDO. Elle met particulièrement en avant l’attitude méprisante de la CMO envers les Peuples Premiers²³. C’est l’occasion pour R. Alexandre de lancer une dernière charge contre elle.

Ma première réaction est d’abord de dénoncer le comportement de parti pris, partisan de la commission des débats publics (SIC). Pour moi, on avait un président qui n’était pas à la hauteur des débats. (R. Alexandre, Guyane la 1^{ère}, 11/09/2018)

La CNDP serait, pour R. Alexandre favorable, à l’opposition et / ou incapable de mener un débat. Il dénonce aussi l’incompétence de R. Peylet qui a mené l’ensemble des débats. C’est une manière de délégitimer l’action de cette commission et de ses membres afin de ne pas prendre en compte ses avis. En fait, la manière dont est remise en cause la CNDP est avant tout l’illustration de visions idéologiques différentes de ce que doit être un débat public. R. Peylet a lui même exprimé ses difficultés à conduire les débats face à une opposition aussi manifeste.

Cette première séance d’ouverture d’un débat public..., s’est tenue et je pense s’est tenue dans des conditions qui certes ont été plutôt mouvementées dans la mesure où un certains nombre d’habitants de la Guyane, notamment, Amérindiens, sont venus manifester avec force leur opposition au projet. Mais comme vous avez pu vous même le voir, nous avons, nous avons, la... on leur a donné la parole comme nous devons le faire, je crois. Et en définitive, la séance a pu se terminer dans des conditions, de dialogue avec les, les habitants qui sont restés jusqu’à leur terme. (R. Peylet, Chroniques du Maroni, 04/04/2018)

Alors, il en va sans doute de ma responsabilité de ne pas avoir su conduire suffisamment les choses. Mais je comptais pouvoir compter sur la bonne volonté de chacun pour faire progresser cette, cette affaire et d’échanger clairement les arguments ! (R. Peylet, Guyane la 1^{ère}, 07/04/2018)

Clairement, pour les premiers débats, la CPDP, à travers la voix de son président, n’avait pas anticipée que l’arène du débat public puisse devenir une tribune d’expression politique militante radicale. A travers sa surprise et son indignation de l’attitude des débatteurs à Cayenne, R. Peylet montre avant tout une approche idéologique du débat assez habermassienne (cf. 1.3.3). C’est à dire, un débat entre personnes raisonnables où s’exerce l’usage critique de la raison avec des arguments policés et où le temps de parole entre chacun doit être égal et respecté. Pour lui, il est impensable que l’on puisse se battre ou faire de l’agip-prop lors d’un débat. Il n’avait pas envisagé que l’espace

23 L. Cheveau. « Montagne d’Or. Des industriels injurieux envers les peuples autochtone » in *Science et Avenir* https://www.sciencesetavenir.fr/politique/les-industriels-du-projet-montagne-d-or-denient-aux-amerindiens-le-droit-de-s-exprimer_127480

du débat public pouvait être le lieu d'expression publique par celles et ceux dont la parole n'est pas habituellement légitime.

Le débat public comme lieu de pédagogie communicationnelle

P. Paris et ses soutiens voient quant à eux le débat comme le moyen de faire de la pédagogie politique auprès de la population.

Ce débat est important pour nous. Il est important parce qu'il y a un certainement un déficit d'informations. Donc, le débat c'est le lieu où on peut expliquer, on peut répondre aux questions légitimes. Le débat ce ne sont pas que les réunions publiques. (P. Paris, Guyane la 1^{re}, 14/05/18)

Le débat public est pris comme un exercice de communication où le promoteur va vendre son produit à une population ignorante, qui ne comprend pas le projet. Il s'agit de la rassurer et de montrer le sérieux de l'entreprise. S'il y a des questions légitimes, cela sous-entend qu'il y a des questions qui seraient illégitimes comme les questions environnementales auxquelles il refuse de répondre. Il dénie de manière implicite le rôle des réunions publiques en rappelant que le débat n'est pas seulement constitué des réunions publiques. En fait, de manière implicite, il dénie aux opposant·e·s, notamment les plus radicaux, leur légitimité dans ce débat.

P. Paris se montre en personne censée et raisonnable qui est là pour expliquer, comme un enseignant explique un cours ou une notion complexe. La manière qu'il a de se mettre en scène reflète aussi cette intention. Quand, il se présente dans les médias, P. Paris est habillé assez sobrement d'un pantalon et d'une chemise blanche. Il porte des lunettes, il a les cheveux coupés courts et il est rasé de frais. Il parle avec calme. Il pourrait passer pour un professeur. Cependant, il utilise des termes techniques (« *exploitation alluvionnaire* », « *gisement d'or primaire* », « *transport en hydrocarbure* », « *unités de production additionnelles* »...) voire jargonneux (« *PPE* ») qui sont rarement expliqués. L'exemple du traitement au cyanure est assez parlant (cf. supra). En réalité, il ne s'adresse pas à l'ensemble de la population mais aux élu·e·s et aux chef·fe·s d'entreprise. Pour lui le projet se fera quoiqu'il arrive. Être contre la MDO c'est être dans la passion, la déraison. Être favorable au projet c'est être dans la raison. Pour G. Horth tout comme R. Alexandre, la population n'a pas compris le projet. Ce serait pour eux, la seule raison qui expliquerait l'opposition à laquelle ils font face.

Je voulais apporter un peu de raison en apportant des éléments objectifs de réflexion. J'ai été agressé par des opposants au projet qui refusaient tout simplement que je m'exprime. (G. Horth, Guyane la 1^{ere}, 07/04/2018)

Alors, ceux qui n'ont pas compris, eh ben c'est parce que... il faut s'asseoir autour d'une table. Moi, j'ai des gens qui me disent qu'ils sont contre ! Mais quand on discute, eh ben on finit par amener une raison. (R. Alexandre, Guyane la 1^{re}, 11/04/2018)

Pire, les opposant·e·s se seraient organisé.es afin d'empêcher la bonne tenue du débat.

Des opposants qui sont organisés et qui... des fois, ont tendance à éviter qu'il y est un débat. (P. Paris, *ibid*, 14/05/2018)

Une opposition, qui a tronqué en quelque sorte le débat démocratique que nous souhaitons. Et qui de par les manipulations, les pressions, les véhémences qui ont eu lieu, ceux qui voulaient s'exprimer voire ceux qui voulaient bénéficier de réponses n'ont pas pu l'avoir. (R. Alexandre, *ibid*, 11/09/2018)

C'est une autre manière de décrédibiliser la paroles des opposant·e·s au débat. Manifester, « imposer » le visionnage d'une vidéo militante..., c'est du point de vue des soutiens de la MDO, une attitude anti-démocratique. Ce que dénonce en creux R. Alexandre et P. Paris est l'expression politique militante des opposant·e·s qui est de fait considérée comme illégitime. Mais comment débattre quand on n'est pas d'accord sur les termes du débat ? Rappelons que pour les partisans du projet MDO, débattre sur l'intérêt économique et environnemental d'une industrie minière en Guyane n'a pas lieu d'être alors que c'est le cœur même du débat pour les opposant·e·s. Ces dernier·e·s sont aussi accusé·e·s de manipuler la population.

Savez-vous qu'il y a des altermondialistes qui sont en Guyane ? Et qu'ils veulent faire ce qu'ils ont fait à NDDL, dans mon pays, sur mon territoire ! Ça c'est inadmissible ! Je peux pas accepter ça ! (R. Alexandre Guyane la 1^{re}, 11/04/2018)

Oui il y a bien des personnes qui sont venues pour former certains... de nos opposants à la désobéissance civile. S'ils venaient de NDDL ou pas, je n'en sais rien (P. Paris, Guyane la 1^{re}, 14/05/2018)

Dans son interview d'une durée de 00:06:57, dans l'émission Invi thé Café, à Guyane 1^{re}, R. Alexandre se pose en habitant légitime du pays. « *Mon pays, sur mon territoire* » Il utilise 32 fois le terme « je », « moi » et « mon », soit une fois toutes les 13 secondes. En tant que président de la CTG, il est le plus à même de prendre les décisions nécessaires qui doivent être ensuite expliquées à la population dans un schéma vertical descendant. Il décide, la population suit. Une partie des opposant·e·s ne seraient rien d'autres que des agents manipulateurs étrangers au territoire issus de la ZAD de NDDL qui voudraient répliquer en Guyane le combat nantais. C'est une autre technique rhétorique pour décrédibiliser les opposant·e·s. Seul·e l'opposant·e guyanais·e serait légitime pour parler au nom de la population. Mais qu'est-ce être guyanais dans territoire de migration (cf 3.3.3) ? Pour autant, s'il y a des similitudes réelles entre ces deux oppositions. Le nom du collectif AZAD fait clairement références aux ZAD militantes de l'hexagone. Cependant, tou·t·e·s les militant·e·s anti-MDO ne se réclament pas du mouvement zadiste.

Mais, comme on vous l'a dit, on est pas fans du copier coller. Donc on a notre forme de lutte, on a notre forme de combat. Je sais pas si on doit forcément appeler ça une zone à défendre mais en tout cas on clairement dit depuis le début qu'on est prêt à stopper le projet physiquement. Donc va s'y opposer. (C.Y. Pierre, France 24, 18/07/2018)

Le débat public comme arène d'expression militante

Pour les opposant·e·s, le débat public est avant tout une scène d'expression militante. Le moyen de faire entendre leurs voix dans un espace public dominant qui ne leur donne pas ou peu la parole, du moins dans les médias traditionnels et de se faire entendre auprès de la population.

Nous on espère pas grand-chose de ce débat. On essaye juste de faire comprendre à la population quelle est notre vision des choses. En tant qu'autochtone, en tant que peuple premier de ce territoire là. Donc, c'est juste ce que l'on a essayé de faire ce soir mais c'est vrai que le débat ne débouchera pas sur un oui ou un non du projet. A part si on vraiment réussi à les décourager et qu'ils prennent leurs billets pour se barrer d'ici. Le débat c'était clairement pour montrer que l'opposition, elle est là, elle est présente, elle est mobilisée et qu'on lâchera pas l'affaire. (C.Y. Pierre, Chroniques du Maroni, 04/04/2018)

Il n'y a de la part des opposant·e·s aucune illusion sur le débat public. Le rôle de la CNDP n'est pas de valider ou non le projet MDO. C'est une décision politique qui appartient au ministre

de l'économie ou au président de la République. Ce dernier s'est montré favorable au projet dès 2015. Le débat est le lieu pour créer un rapport de force avec la compagnie CMO et les élu·e·s qui la soutiennent. Un moyen de se faire voir dans les médias et donc auprès de la population et de la convaincre. Le rapport de force est entre-autre créé à travers des manifestations. Elles ont eu lieu à Saint Laurent et Cayenne au début et à la fin du débat. Dans notre corpus, ces manifestations n'ont été couvertes que par les médias locaux *Chronique du Maroni* et *Oueb TV* ou par les militant·e·s eux-mêmes. Ainsi *Chroniques du Maroni* a réalisé un reportage sur la première manifestation lors du premier débat qui a eu lieu à Saint Laurent du Maroni. *Oueb TV* a entièrement couvert la manifestation du 18 juin 2018, dernier jour de consultation publique à Saint Laurent du Maroni. Ni la manifestation, ni la consultation n'ont été couvert par *Guyane 1^{re}*. Au niveau national, *Le Monde* reprend les images militantes et semi-professionnelles de ces deux manifestations. Nous avons aussi vu ces images dans d'autres reportages non retenus dans le corpus. Les manifestations sont aussi évoquées par les opposant·e·s eux-mêmes.

Aujourd'hui, il faut faire comprendre au débat public et à la MDO que l'opposition a gagné. Tout le monde a fait ce constat là. Même si on est parti de loin, aujourd'hui, il faut oser dire la vérité, c'est qu'on a gagné. L'opposition a montré qu'elle était présente, quelle est présente et qu'elle est pleinement active. Donc aujourd'hui. Hier, quand vous voyez l'intervention de la première... de la ministre des outre-mer qui dit que ce dossier là, en l'état, et la manière dont il est porté n'aboutira sûrement pas, ça veut tout dire en fait. (C. Y. Pierre, « Retour en image de la mobilisation des opposants au projet « Montagne d'or », Oueb TV, 19/06/2018)

En tout cas notre message a été bien reçu. C'est à dire qu'au début, il y a à peu près 1 an et demi qu'on a commencé à se manifester et à s'opposer à ce projet, on était, on était très peu nombreux. Aujourd'hui à la dernière mobilisation, on était plus d'un millier à SLM. C'est rien à l'échelle mondiale, mais à Saint Laurent du Maroni c'est énorme un millier de personnes dans les rues. Et pas que des Amérindiens. Au contraire. (C. Y. Pierre, France 24, 18/07/2018)

Il y a eu énormément de manifestation depuis les débats publics. Les gens se sont mobilisés. (A.M. Galima, Brut nature, 03/07/2018)

A l'inverse des promoteurs du projet MDO qui veulent décrédibiliser l'opposition en parlant d'une minorité agitée et anti-démocratique, les opposant·e·s veulent montrer que la population est avec eux. Pour C. Y. Pierre, une partie du combat est gagnée puisque la manifestation du 18 juin a mobilisée la population de Saint Laurent du Maroni. Elle est perçue comme un réel succès à l'échelle de la Guyane.

Le rapport de force s'exprime aussi dans le fait d'être présent et de perturber les débats publics. C'est ce que montre le reportage de *Chroniques du Maroni*. La première partie du reportage (de 00:00:12 à 00:00:33) montre d'abord la manifestation qui réunit 300 personnes et ensuite la démonstration de force pacifique des opposant·e·s. Dans cette séquence, l'un des opposants très engagé prend la parole est dit : « *Les gens qui sont contre la Montagne d'or, levez-vous !* ». Une grande partie de la salle se lève et pousse des exclamations pour montrer son opposition au projet. Pour la grande majorité d'entre-eux, il s'agit des celles et ceux qui ont manifesté avant de rentrer dans le chapiteau où avait lieu le débat (illustration 5).



Illustration 5: *Chroniques du Maroni* (00:00:25),
04/04/2018

Ce traitement médiatique est révélateur de la ligne éditoriale des médias. Les médias à diffusion nationale ont tendance à se montrer sensibles aux arguments environnementaux des opposant·e·s. et se positionnent de manière plus ou moins explicite en faveur de ces derniers. *Guyane la 1^{re}*, et dans une moindre mesure, *Alizé TV* ont tendance à montrer le débat du côté de la CMO et de ses soutiens.

Le débat MDO, dans l'espace médiatique dominant, montre une confrontation de visions idéologiques entre d'un côté la CMO et certains politiques favorables au projet et les opposant·e·s. Les premiers utilisent les registres du développement économique, de promesses d'emplois et de création d'infrastructure pour convaincre la population du bien fondé de ce projet dans un raisonnement souvent en forme de syllogisme. Les seconds contestent les capacités de développement économique de la mine. Ils utilisent les registres de la protection de l'environnement, des alternatives de développement économiques endogènes à la Guyane. Le débat public est instrumentalisé aussi bien par les tenant·e·s que les opposant·e·s au projet. En dehors de cet espace médiatique, les militant·e·s ont aussi réalisé de nombreuses vidéos pour développer leurs arguments et s'adresser directement à la population à travers les RSN.

3.2 Les récits alternatifs des opposant·e·s

Les récits des opposant·e·s à la Montagne d'or se montrent d'une grande diversité. Le corpus de productions militantes présente différents types de vidéo : clips de chansons, infographie animée, interviews militantes, tribunes politiques, détournement vidéo, émission Youtube, appel à manifester et vidéo prise sur le vif. Les opposant·e·s veulent apporter une contre-expertise à la CMO, informer en s'appuyant sur des éléments de la contre-culture web et de faire entendre la voix de la population. L'objectif est de pouvoir toucher une audience la plus large possible dans différentes arène du web.

3.2.1 Apporter une contre-expertise

Confronter les promesses à la réalité des faits

Dans son interview à *Guyane la 1^{re}* le 11 avril 2018, R. Alexandre fait référence à ce qu'il considère comme une manipulation des opposant·e·s.

On ne peut pas accepter qu'au cours du débat on IMPOSE de passer des films à partir du Brésil où la réglementation n'a rien à voir. (R. Alexandre, *ibid*, 11/04/2018)

En fait lors du premier débat public à Saint Laurent du Maroni, une vidéo promotionnelle a été diffusée par la CMO pour présenter son projet. Les militant·e·s anti MDO ont exigé un traitement égal et ont demandé à pouvoir diffuser, eux-aussi, une vidéo d'une durée égale défendant leur position. Cette vidéo est en fait un montage qui réunit un reportage vidéo du *Parisien* suite à la catastrophe de Mariana au Brésil en 2015, un reportage de *France Ô* sur la mine de Paracatu de 2017, au Brésil et un documentaire appelé « Dirty gold war ». Les opposant·e·s vont s'appuyer sur ce premier montage afin de réaliser un nouveau incluant la vidéo promotionnelle de la CMO et le premier clip de campagne du WWF contre le projet MDO. Cette vidéo est titrée *Être ou avoir*. Même si elle ne bénéficie que de peu de vues (145 en mai 2020), elle a été diffusée localement pour sensibiliser la population. Les deux parties, ont un temps de parole strictement identique : 5 minutes. Le montage est brut sans commentaire militant. L'ensemble des vidéos choisies sont traitées de la même façon. Commentaire oral et texte écrit accompagnent la vidéo. Si le commentaire ou le texte est absent de la vidéo originale, il est ajouté en postproduction dans le respect strict de ce qui est dit ou écrit dans la vidéo d'origine. L'objectif est double. D'une part, poser le débat, d'autre part toucher le plus de monde possible, y compris, celles et ceux qui n'ont pas une maîtrise du français suffisante. C'est une vidéo qui se veut pédagogique et la plus neutre possible au sens latournien. Elle a pour objet de confronter les promesses de la CMO à la réalité des faits.

La vidéo promotionnelle du projet MDO est typiquement un discours de la promesse. Elle est réalisée quasi exclusivement en image de synthèse, vue en contre-plongée (illustration 6). Le spectateur domine la forêt et la mine. On pourrait se croire dans un jeu vidéo, du type *Sim City*²⁴. La musique électronique à dominante piano est douce, apaisante. Elle s'inscrit dans le genre *chill music*, dont l'objectif est de se détendre, déstresser en écoutant. Les seuls éléments imagés pris du réel sont les photographies qui illustrent certains outils utilisés comme le concasseur à mâchoire primaire. Les opposant·e·s quant à eux, veulent montrer un discours de la réalité. Ils reprennent trois reportages réalisés entre 2015 et 2017 qui documentent l'industrie minière. Deux d'entre-eux concernent le Brésil, voisin de la Guyane. Le premier documente l'accident industriel de la mine de Mariana, dans le Minas Gerais (illustration 7). Le second est un condensé où les extraits choisis sont des témoignages des habitant·e·s de Paracatu, empoisonné·e·s à l'arsenic. Les images diffusées se veulent authentiques, réelles. Le reportage du *Parisien*, reprend des images qui documentent la catastrophe, le reportage de *Cash Investigation* est construit autour des témoignages de citoyen·ne·s. Les musiques utilisées sont plutôt anxiogènes : des violons au rythme rapide qui soulignent la catastrophe, des cuivres pour la solennité, un chœur sans musique, de type grégorien, pour la gravité des faits.



Illustration 7: *Être ou Avoir* : vidéo promotionnelle de la CMO (00:04:53)



Illustration 6: *Être ou Avoir* : extrait du *Parisien* - *Le Fukushima brésilien* (00:06:00)

Au delà de confronter un discours de la promesse à un discours de la réalité, cette vidéo confronte aussi les promesses financières de la MDO aux réalités de pollution et de santé publique.

La future mine MDO produira environ 270 000 onces, 8,4 tonnes d'or par année pendant les 10 premières années de la vie de la mine. (...) Nordgold investira environ 366 millions de \$ en frais de construction. Des investissements additionnels concernant 216 millions de \$ seront requis pendant les 13 années d'opération de la mine afin de soutenir la production. Montagne d'Or constituera une mine à ciel ouvert à faible coût. (...) La récupération de l'or à l'usine dépassera 94 %. Le gisement d'or de Montagne d'Or contient des ressources connues, totalisant 3,8 millions d'onces à 2,14 gramme par tonne (...) La mine de Montagne d'Or traitera les matériaux à teneurs élevées pendant les 10 premières années et le minerai à plus basse teneur à la fin de la durée de vie de la mine optimisant la rentabilité et raccourcissant la période de remboursement du capital investi. (vidéo promotionnelle MDO, in *Etre ou Avoir*, diffusion par AZAD, 01/05/2018)

Une gigantesque coulée toxique de boue a rayé de la carte Bento Rodrigues, un village de 620 habitants. Près de 60 millions de litres d'un mélange constitué de terre de silice de métaux lourds se sont déversés dans le Rio Doce, le 5ème plus grand fleuve brésilien. (...) Ce véritable tsunami de boue a parcouru plus de 800 km en 16 jours sur le fleuve... et vient de se déverser dans l'océan Atlantique. La quantité d'arsenic retrouvée dans un échantillon s'élève à 2,64 milligramme alors que la quantité réglementaire est de 0,01 milligramme » (Nero Barros). (...) L'activité minière détruit l'environnement et empoisonne la vie des 85 000 habitants touchés par de nombreuses pathologies. (...) Une surface déboisée grande comme 2161 terrains de football. 57 000 t d'explosifs, 46 500 t. de cyanure, 195 millions de litres de fuel, 2000 espèces menacées. » *Etre ou avoir, ibid*)

Le discours proposé par la vidéo promotionnelle de la MDO est assez technique. Il relève du champ lexical de la finance et de l'économie (« *rentabilité* », « *période de remboursement du capital investi* »...) ou de la mine (« *concasseur à mâchoire primaire* », « *ratio de décapage modéré* »). C'est un discours d'expert. Il ne s'adresse pas au grand public mais plutôt à des décideurs politiques et économiques comme des promoteurs, des banquier·e·s ou des chef·f·e·s d'entreprise. Dans le montage proposé par les militant·e·s, les extraits choisis, sont des productions journalistiques à destination grand public. Le registre de langue parlée est courant, accessible à tout le monde. Les témoignages proposés se veulent authentiques. Il y a une volonté des opposant·e·s de s'adresser au plus grand nombre. L'argument principal est que la mine aura forcément des conséquences grave en matière de pollution et de santé pour la population guyanaise comme c'est déjà le cas dans les pays miniers dont le Brésil voisin. Pour cela, ils mettent en avant des chiffres impressionnants sur la quantité de pollution générée ou les impacts sur la population. Ainsi, les échantillons d'arsenic prélevés sont comparés à la quantité réglementaire. Le spectateur comprend que le taux de cyanure est largement supérieur à la norme. La surface déboisée est mis dans une échelle de grandeur originale : le stade de foot. Cet argument du WWF en forme de métaphore, a par la suite été repris et amélioré par les autres opposant·e·s avec sa variante le Stade de France. La démesure du projet et ses risques environnementaux sont donc dénoncés (cf. 3.1.3).

Enfin la promesse de développement économique se retrouve confrontée à celle de l'économie actuelle de l'or.

La mine contribuera de façon importante à l'activité économique de la Guyane employant jusqu'à 1000 personnes pendant sa construction et jusqu'à 500 personnes pendant la phase opérationnelle. (...) La construction et les standards de sécurité de la mine de MDO stimuleront l'ensemble de l'industrie de la

Guyane et développerons les connaissances qui aiderons les autres opérations minières dans les différentes parties du pays. (Etre ou avoir, *ibid.*)

Paradoxe étonnant, une grande partie de l'or du monde, une fois raffinée sera transformée en lingot. Et c'est à nouveau sous terre, dans la chambre des coffres forts, qu'il sera caché. (Etre ou avoir, *ibid.*)

Quand la CMO promet des emplois et le développement d'autres mines, les militant·e·s rappellent que l'or sert essentiellement à faire des lingots qui sont ensuite stockés dans les coffres forts des banques. De façon implicite, l'intérêt de creuser un trou dans la forêt, si l'or extrait, doit ensuite revenir dans d'autres sous-sols est interrogé. Cet argument sera par la suite développé par certain·e·s opposant·e·s, en particulier autochtones et autonomistes, pour développer le thème de la spoliation des richesses de la Guyane par sa métropole et les nouvelles formes de rapport colonial entre la région et la France hexagonale (cf.3.3). Cependant, au delà de mettre la CMO face à ses contradictions, les opposant·e·s proposent des modèles de développements alternatifs.

Proposer des solutions de développement alternatifs

Les opposant·e·s au projet MDO dénoncent le modèle économique de la mine. Ils émettent une critique forte de l'action du gouvernement et proposent un nouveau modèle de développement économique qui s'appuie sur la promotion d'un développement qui se fonde sur une approche écologique.

Pour les opposant·e·s, la mine est incompatible avec la notion de développement durable.

MDO est à l'opposée de cette logique. Ces maigres **12 années d'exploitations**, auront de profondes conséquences environnementales et si peu de gains économiques et sociaux. (WWF, *La montagne qui gâche la forêt*, 23/05/2019)

Le projet de MDO va à l'encontre de ce qui est prônée depuis 40 ans au niveau national et international. Une exploitation d'une ressource, non durable, sur une très courte période, 12 ans ! Et qui va générer énormément d'impacts négatifs et potentiellement dangereux pour l'environnement et notre société. Pour très très peu de retombées positives locales. (E. Bianchi, Discours à Saint Laurent du Maroni, 18/06/2018).

Le mine serait donc pour eux un projet du passé aux conséquences environnementales qui sont vivement dénoncées (risques de rupture de barrage, pollution au cyanure, destruction de la forêt...) qui ne permet pas de développer des emplois sur la durée. De fait, elle répond à une idéologie libérale capitaliste dénoncée par les opposant·e·s. Ils ont aussi conscience que le projet porté, est vu par le gouvernement et les promoteurs du projet comme une réponse aux mouvements sociaux de 2017. Il serait un moyen de rattraper le retard structurel et de développer économiquement la région.

Nous savons tous que la Guyane accuse un retard dans de nombreux domaines qui ont été mis en avant lors des mouvements sociaux de l'an dernier (E. Bianchi, *ibid.*, 18/06/2018).

Ces derniers dénoncent aussi les contradictions et incohérences du gouvernement.

C'est bien connu, l'argent ruisselle mais pas dans le sens attendu. (WWF, *ibid.*, 23/05/2019)

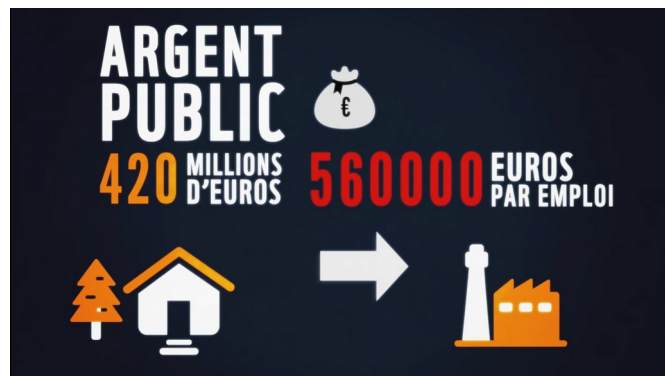


Illustration 8: WWF, *La montagne qui gâche la forêt* 00:02:24, 23/05/2018

Cette dernière phrase est une référence directe aux politiques fiscales menées par le gouvernement depuis 2017, dont la suppression de l'ISF. Ces dernières s'appuient sur la théorie économique du ruissellement. Celle-ci veut que les baisses d'impôts et défiscalisations accordées aux plus riches vont forcément profiter à l'ensemble de la société par un système de ruissellement puisque ceux-ci vont investir dans l'économie du pays. Pour le WWF, cette théorie est un mensonge. Dans la vidéo *La montagne qui gâche la forêt* (illustration 8), le ruissellement c'est plutôt, l'argent de l'État et donc des citoyen·ne·s qui alimentent les caisses des deux multinationales propriétaires de la CMO. Max Bird, opposé au projet, fait lui aussi référence à un discours d'E. Macron.

Et citer aussi Emmanuel Macron « *Make our planet great again.* » C'était très joli de le dire, c'est encore plus joli de le faire ! (Max Bird, « *La Montagne d'or est une aubaine pour la Guyane ?* », 20/09/18)

Tout comme F. Gay, au Sénat, il pointe ici, la contradiction entre le discours politique qui se veut écologique et la réalité des faits. Une mine industrielle ne peut pas avoir une vocation écologique. Si E. Macron veut mettre en application ses promesses politiques, il doit refuser l'implantation de cette mine en Guyane. Qu'il s'agisse du WWF ou de Max Bird, c'est une idéologie politique qui est dénoncée à demi-mots : le capitalisme extractiviste qui se fonde sur l'exploitation des ressources primaires. Ils proposent avec d'autres opposant·e·s des alternatives de développement économiques.

Dans son discours lors de la dernière consultation publique à Saint Laurent du Maroni, le 18 juin 2018, Elise Bianchi, membre du collectif AZAD, parle au nom d'une association locale l'ADNG (Association pour la Découverte de la Nature en Guyane) qui se donne pour mission d'éduquer les enfants à l'environnement et au développement durable. Elle fait ouvertement référence aux tentatives internationales pour freiner les dégâts sociaux et environnementaux engendrés par l'économie capitaliste industrielle.

Depuis le rapport Brundtland en 1986, le premier sommet de la terre à Rio en 1992 et la liste interminable de sommets et de conférences internationales qui se sont déroulés depuis, dont plus récemment la COP21 de Paris, tous les États engagés sont conscients de la nécessité de changer notre mode de développement et de s'orienter vers des solutions alternatives. (E. Bianchi, *ibid*, 18/06/2018)

Le rapport Brundtland a théorisé pour la première fois le concept de développement durable. Cette formule ambiguë veut combiner développement économique, écologie et justice sociale. Les différents sommets de type COP ont tous aboutis à des accords et des protocoles entre États censés réduire par exemple, les émissions de gaz à effet de serre (protocole de Kyoto) ou plus récemment à

Paris, limiter le réchauffement climatique. E. Bianchi note que cette prise de conscience internationale ne semble pas être suivie d'effet au niveau des États. Elle évoque ensuite le retard économique de la Guyane et énonce une proposition de développement endogène basée sur les ressources locales.

Ce retard peut être une opportunité pour mettre en place un mode de développement innovant et endogène, d'autant plus que les ressources locales ne manquent pas : produits de la mer, bois issus de l'exploitation certifiée, écotourisme et artisanat local, pharmacologie, agriculture raisonnée et biologique par une transformation locale, production d'énergie solaire, hydraulique, éolienne, savoirs de nos ancêtres aussi. (E. Bianchi, *ibid*, 18/06/2018)

Les possibilités de développement alternatifs sont aussi évoquées dans d'autres vidéos. Ainsi, la vidéo *7 Guyanais sur 10 opposés au projet*, produite par le WWF, semble vouloir répondre aux arguments économiques de la MDO. Laurent Kelle, directeur du WWF en Guyane et Yvonne Goua, membre des collectifs Trop violans et 500 frères²⁵ proposent des alternatives de développement économiques.

L. Kelle : Pour le WWF et pour de plus en plus d'acteurs de l'économie guyanaise, l'alternative, elle est très claire. Elle est de se baser sur l'existant. Elle est d'appuyer la pêche, d'appuyer l'agriculture, d'appuyer le tourisme et notamment, l'éco-tourisme.

Y. Goua : Il y a des emplois à créer. Il y a des jeunes à former pour travailler dans l'électricité, dans la plomberie, dans l'artisanat... le tourisme.

L. Kelle : D'appuyer le BTP qui de plus en plus intègre aussi les normes environnementales de plus en plus ambitieuses et pertinentes. Les acteurs des énergies renouvelables... (*Montagne d'or 7 guyanais opposés au projet*, 03/07/2018)

Pour ces opposant·e·s le développement ne peut passer que par un développement endogène qui se fonde sur les ressources locales dont l'approche écologique en est le fondement (écotourisme, production d'énergie renouvelable, agriculture biologique). Ces acteur/trice·s se placent dans la ligne des discours développés par C. Y. Pierre et le collectif ODQ dans les médias professionnels. L'extraction minière y est exclue. Pour mettre en œuvre ce projet, E. Bianchi développe un véritable programme politique de développement économique qui doit s'appuyer d'abord par la construction et la mise en place des infrastructures de transports, sociales et de santé.

Ceci doit passer par une volonté politique et citoyenne de promouvoir : la création de transports en commun sur les réseaux DÉJÀ existants, routes et fleuves, d'agro-transformation ou de toutes industries à taille humaine, à taille humaine. Le plus gros défi est d'offrir un service de qualité à tous et à tous les âges de la vie. Il y aurait ainsi énormément d'emplois à créer dans : la petite enfance comme les crèches, les maisons d'assistantes maternelles ; la jeunesse (maison de quartier, centre sociaux, centre de loisirs et de vacances, clubs sportifs) ; l'aide aux personnes âgées et en situation de handicap (création d'IME, d'ITEP, EPHAD) ; l'accès à la culture (médiathèque, ludothèque, musée mettant en valeur les peuples de la Guyane) ; l'aide à la création d'entreprise ; la santé etc. Tous ces services permettraient de faire face aux enjeux et aux besoins d'une population grandissante et très jeune. (E. Bianchi, *ibidem*, 18/06/2018)

25 Les collectifs Trop violans et 500 frères sont deux collectifs de défense citoyenne nés peu avant le mouvement social de 2017 dont les 500 frères et sa figure médiatique d'alors, Mickaël Mancé, ont été les leaders. A l'origine, ces collectifs voulaient dénoncer la violence et l'insécurité en Guyane. Le débat public de 2018 les a obligé à prendre position dans le débat MDO. Dans une approche idéologique proche des autonomistes, ils se sont prononcé contre le projet MDO au nom du développement d'une économie et d'emplois locaux.

A travers cette liste d'infrastructures, elle dénonce les insuffisances structurelles existantes en Guyane qui, si elles étaient créées, permettraient non seulement de créer de l'emploi au niveau local, mais aussi de faire du lien entre les générations. Ces emplois auraient la particularité d'être pérennes. En fait, les opposant·e·s développent une pensée politique économique altermondialiste complexe qui va au-delà du développement durable. Il s'agit pour eux de créer un projet de société innovant qui pourrait répondre réellement aux revendications de 2017. Ce dernier se fonde sur l'écologie, l'exploitation raisonnée et durable des ressources locales non extractives, des petites structures économiques (« à taille humaine ») et un projet de société intergénérationnel, points essentiels auquel le projet minier ne répond pas.

3.2.2 Informer, rire et mobiliser via les RSN

La contre-expertise développée par les opposant·e·s a été accompagnée par une volonté d'informer autrement afin de toucher un public large via l'utilisation massive des RSN. Twitter, Youtube, Facebook ont été des vecteurs de contre-information et de mobilisation visant des publics différents grand public ou militant mais dont le point commun est la culture populaire.

Informer et mobiliser les jeunes

Le WWF et Max Bird ont chacun de leur côté réalisé deux vidéos informatives qui ont connu un succès important. La vidéo *La montagne qui gâche la forêt* est un pastiche de la série *Datagueule*, programme court de France 4 et websérie diffusée sur Youtube depuis 2014. Le principe est simple : utiliser les datas, souvent chiffrées pour construire une argumentation dans un laps de temps limité de 3 à 5 minutes. Les codes graphiques et argumentatifs de la série sont repris contre le projet MDO. En mai 2020, la vidéo bénéficie de plus de 90 000 vues sur Youtube et plus de 46 000 sur Facebook. Max Bird est un vidéaste connu sur Youtube pour ses vidéos « Idées reçues ». Elles consistent à démontrer scientifiquement des fausses idées et représentations sur les sciences et les croyances populaires tout en faisant de la vulgarisation scientifique. *La montagne d'or est une aubaine pour la Guyane ?* est la 31^{ème} vidéo des idées reçues. Cette dernière, à la différence des autres vidéos, montre une forme d'engagement militant du vidéaste qui se définit comme Guyanais car ayant vécu en Guyane adolescent. En mai 2020, elle a eu plus de 650 000 vues sur Youtube et plus de 1 million sur Facebook.

Les deux vidéos s'adressent principalement à un public de jeunes adultes (20-40 ans) qui s'informe via internet et en particulier les RSN. Le format des vidéos étant court, les arguments doivent être à la fois clairs et faciles à comprendre. Pour cela, il faut s'inscrire dans la culture internet. Ainsi, pour dénoncer l'opération de com' orchestré par le promoteur du projet, le WWF fait une référence directe à l'œuvre de J.R.R. Tolkien.

Pour ouvrir la terre à notre précieux. L'or ! (WWF, « La montagne qui gâche la forêt », 23/05/2019)

« Notre précieux » renvoie au personnage de Gollum, dans la série de roman *Le Seigneur des anneaux*. Après avoir découvert l'anneau, il en devient esclave, au point de voler et tuer pour lui. Il finit exclu de sa communauté et vit reclus dans les galeries d'une montagne. L'or est ici présenté comme une illusion, une fausse promesse, qui nous asservit tout comme l'anneau a asservi Gollum devenu fou et esclave de l'anneau. C'est aussi une métaphore de l'homme esclave de l'or. L'adaptation de l'œuvre en films au début des années 2000 a fait de l'expression « Mon précieux » un des symboles de la culture web, à travers notamment l'utilisation des *memes*. Ce phénomène

propre à la culture internet, consiste à reprendre un élément ou un phénomène et à l'imiter. Il peut prendre plusieurs formes comme une image, un hashtag, une phrase, un gif... Ce clin d'œil, adressé à un public jeune adulte mais cultivé, est le prétexte pour le WWF de dénoncer une fable montée par les promoteurs du projet. La vidéo de Max Bird est elle typique d'une vidéo Youtube. Face caméra, il s'adresse directement à son public les yeux dans les yeux, dans un décor qui ressemble à un appartement de ville. Il insère des images trouvées sur internet pour accompagner son propos (illustration 16). Le décor les images insérées donnent un patte amateur, fait maison qui donne une certaine authenticité et le rapproche de son public. C'est une personne lambda qui s'adresse à d'autres personnes lambda. Dans sa mise en scène, il fait des mimiques, joue des personnages qui réagissent à ses propres propos... En fait, il utilise l'humour et la comédie pour rendre son propos accessible et faire des pauses dans son argumentation. Ainsi, quand il explique que le cours de l'or augmente, il fait un geste du bras qui reprend le « dab » (illustration 9). Ce mouvement chorégraphique popularisé par le hip hop et les sportifs consiste à placer son visage dans le pli du coude et pointer le ciel dans la direction opposée. C'est le prétexte pour créer un *meme* et de faire de l'humour avec sa communauté via un arrêt sur image accompagné du commentaire « le dab ».

Comme les vidéos sont courtes, leurs auteurs doivent employer des techniques argumentatives qui permettent de donner un maximum d'information en un temps limité (04:02 pour le WWF et 04:33 pour Max Bird). Dans les deux cas, la vidéo est fondée sur une synchronie et une complémentarité totale entre image, texte et commentaire. Par exemple, les deux vidéos commencent par un exercice de géographie physique : situer la Guyane et / ou le projet minier. Le WWF commence sa vidéo avec une séquence qui présente le projet MDO sur fond d'une carte de la Guyane

Plus de **15 km² de concession minière** glissée entre deux espaces naturels protégés. **1513 hectares de forêt déboisés** dont plus d'1/3, **575 hectares de forêt primaire**. Pourquoi ? Pour ouvrir la terre à la recherche de notre précieux. L'or. Vous êtes en **Guyane**. Bienvenue dans le projet MDO (WWF, ibidem, 23/05/2018) [les mots en gras sont repris en texte dans la vidéo]



Illustration 10: La montagne qui gêne la forêt (00:00:04)

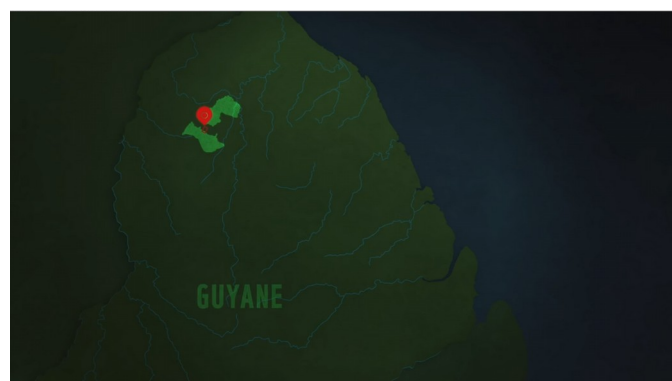


Illustration 11: La montagne qui hâche la forêt (00:00:15)

Max Bird présente le sujet des idées reçues ainsi :

Comme vous le savez peut-être dans certaines zones d'Amazonie, sur le plateau des Guyanes par exemple, il y a de l'or. Ouuh et l'or, ça faut cher ! (Max Bird, , 20/09/18)



Illustration 12: Max Bird, La Montagne d'or est une aubaine pour la Guyane ? (00:00:19), 20/09/18

Dans la vidéo du WWF, l'image a pour fonction d'une part de situer la mine à l'intérieur de la Guyane, tout en mettant en avant les deux espaces protégés (les monts Dékou Dékou et Lucifer) (illustration 10). Un travelling arrière, permet de reconnaître les contours du département de la Guyane et par la même de situer le lieu de l'action (illustration 11). La séquence se termine sur le même fond, la carte de la Guyane accompagnée du commentaire « Bienvenue en Guyane ». L'image est en complémentarité avec le commentaire audio. Elle a pour objet de situer la Guyane. Le texte est en synchronie avec le commentaire. Il renforce le discours proposé en reprenant les éléments clefs du texte. Dans la vidéo de Max Bird, une carte de l'Amérique du Sud et la photo d'un homme avec des billets de dollar sont insérées à l'écran au fur et mesure de son argumentation (illustration 12). Elles accompagnent elles aussi le commentaire par un effet de complémentarité. L'image de droite permet de situer l'Amazonie dans l'Amérique du Sud ainsi que les gisements d'or connus dont parle le vidéaste. L'image de gauche appuie de façon humoristique le commentaire « *l'or ça vaut cher !* ». Sans ces effets de complémentarité et de synchronie entre images, texte et son, la succession d'arguments énoncés serait plus difficile à suivre.

Les arguments utilisés dans ces deux vidéos sont peu ou prou ceux qui ont été mis en avant dans les médias professionnels : emplois non pérennes, démesure du projet, risques de catastrophe industrielle, cadeau fiscal et proposition d'alternatives de développement économique. En fait, tous ces arguments se basent sur un rapport économique réalisé par le WWF, *Montagne d'Or, un mirage économique ?*, qui remet en question les retombées financières promises par la CMO. La vidéo *La Montagne qui gâche la forêt* est une synthèse vulgarisée de ce rapport pour le grand public. Les arguments, particulièrement ceux qui sont chiffrés ont été repris par l'ensemble des opposant·e·s. Ainsi, le discours de F. Gay au sénat face à Brune Poisson, le 30 août 2018 se fonde sur les données chiffrées du WWF. Max Bird cite le WWF et reprend lui aussi ses chiffres.

Au total, MDO devrait engloutir au moins **420 millions d'€** de fonds publics. Soit **560 000 euros** pour chacun des 750 emplois créés. (WWF, *La montagne qui gâche la forêt*, 23/05/2019)

Selon la WWF, c'est **420 M € de subventions**, pour créer ces emplois, soit **560 000 € par emploi**. (Max Bird, *La Montagne d'or est une aubaine pour la Guyane ?*, 20/09/18)

Dans les médias professionnels à portée nationale, *Loopsider* et *Le Monde* évoquent de manière implicite le rapport économique.

Pour WWF, l'argument économique ne tient pas. (Loopsider, 18/06/2018)

Mais selon un rapport de WWF, ces prévisions sont trop optimistes (Le Monde, 05/07/2018)

Mais c'est l'argument de la démesure du projet qui a eu un écho particulièrement favorable dans ces deux médias.

Mais cette montagne sera avant tout un trou gigantesque dans le paysage. Une fosse de **2,5 km de long**, **400m de large** et jusqu'à **220 m de profondeur**. **57 000 tonnes d'explosifs** **46500 tonnes de cyanures** et **195 millions de litres de fuel** (WWF, *La montagne qui gâche la forêt*, 23/05/2019) [les mots en gras sont repris en texte dans la vidéo]

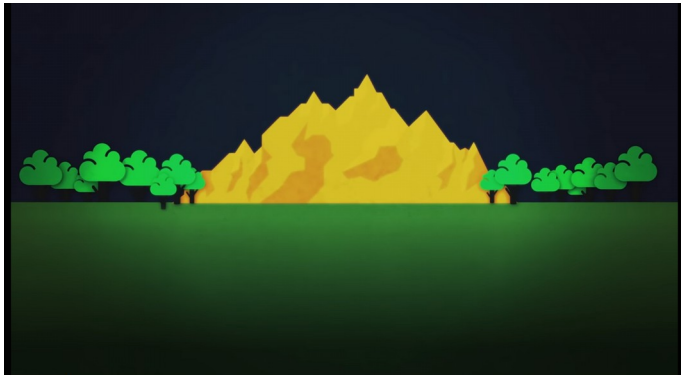


Illustration 13: "La montagne qui gâche la forêt", 00:00:14

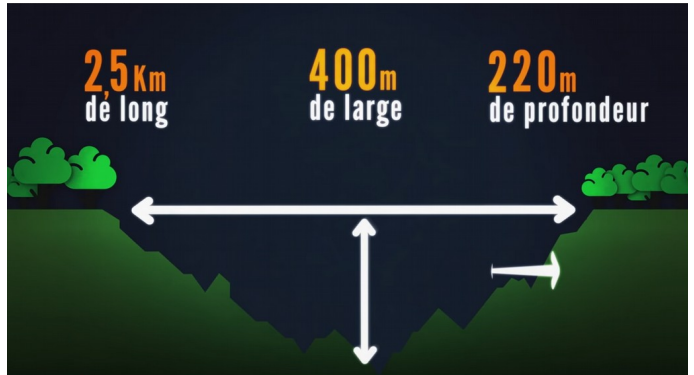


Illustration 14: "La montagne qui gâche la forêt", 00:00:36



Illustration 15: « La montagne qui gâche la forêt"00:00:42



Illustration 16: Extrait vidéo de Loopsider (00:00:41)

Dans cet extrait, le WWF cherche à démontrer la démesure du projet et son coût environnemental en mettant en avant les dimensions de la mine et la quantité de produits chimiques (explosifs, cyanure, fioul) utilisé (illustration 13,14,15). *Le Monde* reprend l'argument de la fosse et insère l'extrait de la vidéo militante tel quel dans sa propre vidéo *Quelle est cette montagne d'or qui fait polémique ?* (00:01:30-00:01:38). La parole est donnée aux opposant·e·s à l'intérieur même de la vidéo qui se veut être une synthèse de la controverse sociale qui a lieu en Guyane. *Loopsider* re-

prend l'image des produits chimiques et s'interroge sur ses effets environnementaux en Guyane, particulièrement sa biodiversité. La reprise de l'ensemble des chiffrées du WWF aussi bien par les autres opposant·e·s que les médias à portée nationale montre la crédibilité accordée à ces arguments.

De son côté, Max Bird détourne les procédés rhétoriques de l'argumentation en faveur du projet. Il utilise d'abord la démonstration par l'absurde. Ainsi, il introduit sa vidéo avec la question du court de l'or qui entraîne une nouvelle ruée vers l'or, notamment en Guyane, puis parle des problèmes causés par l'orpaillage illégal. Il annonce ensuite en jouant l'étonnement :

On essaie donc en Guyane de lutter contre l'orpaillage illégal. Et le président de la République, Emmanuel Macron, vient d'autoriser deux multinationales à exploiter avec des produits chimiques, l'or de Guyane. (Max Bird, *ibid.*, 20/09/18)

Il balaie plus loin l'argument :

Quant au recul de l'orpaillage illégal, on voit pas très bien le rapport, il y a lieu dans d'autres régions de Guyane, il utilise d'autres types d'extractions. (Max Bird, *ibid.*, 20/09/18)

La lutte contre l'orpaillage illégal est l'un des arguments des défenseurs du projet MDO. C'est un syllogisme qui se résume ainsi : s'il y a des exploitants légaux, cela va entraîner automatiquement la disparition des exploitants illégaux. Max Bird démontre que la question de l'orpaillage est plus large que la simple question du légal et de l'illégal mais s'inscrit, entre-autres, dans les problèmes de macro-économie, de conservation de la biodiversité.

Il reprend aussi l'ensemble des autres arguments en faveur du projet tout en les caricaturant.

Alors, alors, il y a eu une opération de com' pour expliquer aux Guyanais qu'en fait c'est une bonne chose pour la Guyane. Et oui parce que ça va faire de l'investissement industriel en Guyane. C'est une bonne chose, parce qu'il n'y a jamais d'investissement en Guyane. Ça va créer des emplois. C'est une très bonne chose. Il y a un chômage de masse en Guyane. Ça va être une extraction respectueuse de l'environnement. Et ça va faire reculer l'orpaillage illégal du coup. (Max Bird, *ibid.*, 20/09/18)

Investissement économique, emplois, lutte contre le chômage et contre l'orpaillage illégal, respect de l'environnement sont les principaux arguments de l'opérateur. Max Bird utilise le procédé rhétorique de l'anaphore (« ça va... ») pour lier de manière caricaturale l'ensemble des arguments des promoteurs du projet. Il démontre de façon implicite la pensée magique qui les accompagne. Il répond, dans la suite de la vidéo, point par point à ces arguments en réutilisant ceux utilisés par les militant·e·s.

Le WWF répond lui aussi aux arguments mis en avant par la CMO. Par exemple, P. Paris, président de la CMO avait fait une comparaison entre la perte engendrée par l'orpaillage illégal et les constructions de lycées dans l'émission de *Guyane la 1^{re} Club Hebdo* (cf. 3.1.2). Le WWF reprend et retourne cet argument.

Les promoteurs du projet promettent **750 emplois directs** ainsi que des retombées économiques via l'impôt notamment. **56 millions d'€** sont annoncés pour la région. A peine de quoi construire un lycée. On est loin du pactole. (WWF, *La montagne qui gâche la forêt*, 23/05/2019)

Cet argument s'adresse avant tout aux Guyanais·e·s. En effet, suite au mouvement social de 2017, les accords de Guyane ont acté la construction de 10 collèges, 5 lycées et d'écoles primaire

dans chaque commune. Les promoteurs et ses alliés insistent sur les retombées économiques importantes pour la région, notamment en terme de construction scolaire. C'est un argument qui peut toucher la population guyanaise. En comparant les retombées financières annoncées par le MDO à la construction d'un lycée, le WWF veut démontrer que les retombées financières promises sont loin de pouvoir répondre aux enjeux socio-économiques de la Guyane.

Enfin les deux vidéos appellent à s'engager contre le projet MDO. Max Bird met en avant des figures de l'opposition à la MDO (C. Taubira, C.Y. Pierre...) et reprend à son compte le « NON » des opposant·e·s guyanais·e·s. Les séquences finales de ces deux vidéos sont très similaires. Elles se terminent en un plan fixe de plusieurs secondes sur un fond en dégradé de couleur – bleu pour le WWF (illustration 18), vert pour Max Bird (illustration 17) – et un appel à signer une pétition contre le projet. Max Bird invite aussi sa communauté à s'informer en mettant les liens vers les sites des associations opposées au projet. Suite à la publication de la vidéo de Max Bird, le nombre de signatures sur la pétition contre le projet MDO a augmenté exponentiellement²⁶. Elle a donc eu un effet viral important qui a travers une « mobilisation de clavier » a favorisé le mouvement social opposé au projet en rendant ses idées encore plus lisible dans l'espace public dominant, en particulier en France hexagonale.



Illustration 17: La MDO est une aubaine pour la Guyane ? (00:04:16 → 00:04:30)



Illustration 18: La montagne qui gêne la forêt (00:03:52 → 00:03:56)

Le détournement vidéo pour mettre à nu les pensées des promoteurs de MDO et ses alliés

Les militant·e·s aiment dénoncer les promesses de la CMO qui sont vues comme des mensonges. Le collectif AZAD a utilisé le détournement vidéo comme arme contre la CMO et ses alliés. Ainsi entre avril et septembre, ce groupe a publié sur sa page Facebook 10 vidéos dont 8 sont des détournements (extraits de films, reportages ou publicité...) qui visent dénoncer le projet minier. Les vidéos sont éditées sous le pseudonyme de Vandalprod. La technique est simple : couper le son original, ne garder que les images et apporter un autre discours. Dans ces vidéos, ce sont essentiellement les impacts environnementaux de la mine qui sont dénoncés.

L'une des vidéos les plus vue est *Highway to hell* (11 000 vues et 338 partages sur Facebook en mai 2020). La vidéo originale est une vidéo promotionnelle de la CMO. Le titre et la musique qui accompagne la vidéo détournée sont des références directes au titre du groupe punk rock ACDC. Ils font même un clin d'œil au titre de la chanson en réutilisant une expression populaire :

²⁶ Max Bird, « Je tourne une émission de télé en Guyane », <https://www.youtube.com/watch?v=qHII-7F3Kko>

On va paver de bonnes intentions l'autoroute vers l'enfer (AZAD, Highway to hell, 18/07/2018)

L'expression « l'autoroute est pavée de bonnes intentions » est utilisée dans le langage courant pour parler d'actes réalisés dans l'intention de bien faire mais qui ont en fait des conséquences dramatiques. Par cette phrase, les militant·e·s d'AZAD accusent la CMO d'agir volontaire ainsi. De faire passer leur projet comme bénéfique (emplois, aménagement du territoire, lutte contre l'orpillage) alors qu'il ne réglera aucun de ces problèmes.. La mine est donc un voyage vers l'enfer. La voix du commentateur n'est plus une voix neutre presque mécanique de la vidéo original mais celle de M. Sylvestre des Guignols de l'info. Cette figure du show télé des années 1990 à 2010, était utilisé comme la personnification de l'impérialisme économique américain. Il présente l'entreprise sans détour.

Nous sommes la compagnie Montagne d'Or, une multinationale spécialisée dans le saccage des écosystèmes de la planète. En 1995, on a commencé à s'attaquer à la Guyane française. Nos actionnaires sont Colombus gold et Nordgold, deux entreprises de destruction massive, réputées pour la qualité de leurs dégâts sur tous les continents. Notre nouveau carnage est prévu à 125 km de Saint Laurent du Maroni. Il aura pour but l'anéantissement de deux réserves naturelles intégrale et de la totalité du bassin de la Mana. (AZAD, Highway to hell, 27/07/2018)

« Saccage », « attaquer », « destruction massive », « dégâts », « carnage », « anéantissement », par ce vocabulaire guerrier, on nous annonce une guerre. Mais celle ci est particulière, c'est une guerre contre l'écologie. En effet, l'entreprise est présentée comme « spécialisée dans le saccage des écosystèmes de la planète » dont le but est « l'anéantissement de deux réserves naturelles intégrales et de la totalité du bassin de la Mana ». En utilisant la voix de M. Sylvestre, les membres d'AZAD dénoncent une entreprise prédatrice de l'impérialisme nord américain, qui mène une guerre totale contre la planète et ses différents écosystèmes. Le projet MDO ne serait rien d'autre qu'une illustration de ce phénomène.

Ce détournement vidéo, joue entre synchronie, complémentarité et opposition entre image, commentaire écrit de la CMO et commentaire oral militant. Ainsi, la compagnie présente les différents sites qui vont composer la mine (00:01:02 → 00:01:24). Commentée par AZAD, la démonstration prend un tout autre sens. Comme le montre le tableau ci-dessous, le texte et le commentaire oral semblent tantôt se compléter tantôt s'opposer. Le texte de la CMO ne précise pas que « l'usine de traitement du minerai » est une usine qui utilisera du cyanure. AZAD s'empresse de le rappeler. De même, le texte ne précise pas à quoi servira « l'usine de fabrication » et le « dépôt d'explosif ». AZAD répond « à tout faire péter » ; sous-entendu « faire péter » tout ce qui a dans et autour du site. Le « parc pour stocker les résidus de traitement du minerai » et les « deux verses pour stocker les roches non exploitables » deviennent une montagne de déchets liquides et deux montagnes de déchets solides. Les termes techniques peu compréhensibles sont remplacés par des expressions simples – la montagne de déchets - mais qui dit bien à quoi vont servir ce parc et ces verses. Ce dernier mot désigne d'ailleurs, une quantité abondamment versée²⁷. Enfin, « la base vie pour le personnel » devient « un hôtel de passe pour nos esclaves ». Ici, il s'agit de rappeler les conditions de vie dans les sites d'orpillage illégaux qui sont aussi des lieux de prostitution. Les militant·e·s ne voient pas en quoi un site d'exploitation aussi grand n'accueillera pas lui aussi le sien. Dans chacune des infrastructures proposées, le commentaire militant met à jour ce qui est omis par la CMO. L'utilisation d'un produit chimique extrêmement dangereux – le cyanure – et d'explosifs vont tout

²⁷« Verse » in CNTRL <https://cnrtl.fr/definition/verse> (consulté le 18/03/2020)

simplement détruire le site originel et le polluer. Le site va stocker des déchets industriels toxiques. Ou encore, le risque est fort de développer la prostitution sur le site.






Image et texte	Commentaire oral	Image et texte	Commentaire oral
	<p>On va extraire des millions de m³ de matières dangereuses ...</p>		<p>... Et là deux montagnes de déchets solides. ...</p>
	<p>... et les mélanger dans cette usine à des milliers de tonnes de cyanure. ...</p>		<p>... Ici on va fabriquer des explosifs pour tout faire péter.</p>
	<p>... Là, on va stocker une montagne de déchet toxique liquide. ...</p>		<p>... Et on aura même un hôtel de passe pour nos esclaves.</p>

Tableau 7 : Highway to hell (00:01:03 → 00:01:24) (Le tableau se lit de haut en bas et de gauche à droite.)

Dans la vidéo originale, l'image sert essentiellement de support d'illustration aussi bien pour les commentaires écrit que pour le commentaire oral. En fait, seule, elle apporte assez peu d'information. Et quand, elle en apporte une, son sens est totalement détourné par les membres d'AZAD. La CMO propose une infographie (illustration 20) pour expliquer le processus d'extraction utilisé.

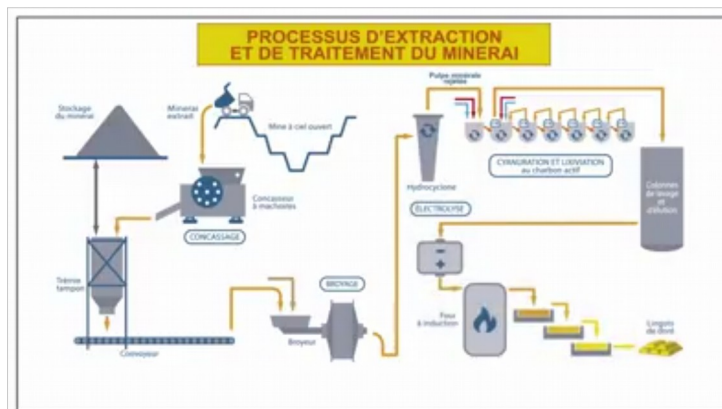


Illustration 20: AZAD, Highway to hell (00:02:03), 18/07/2018

Le commentaire apporté par AZAD est le suivant :

Regardons maintenant, notre capacité de nuisance grâce à l'extraction de l'or. Quand on va faire péter 20 tonnes d'explosifs par jour, on va faire fuir toutes les petites bêtes sauvages à 30 km à la ronde. Avec le **concassage** et le **broyage**, on va envoyer dans l'air, de la poussière hyper nocive qui se déposera sur les plantes et dans les rivières environnantes. Pour mettre l'or en solution, nous utiliserons 4 650 tonnes de poison mortel : le cyanure. Et tout ça pour couler des cht'i **lingots** d'or qui retourneront sous terre dans le coffre des banques. (AZAD, *ibid* 18/07/2018)

Certains termes techniques comme concassage ou broyage sont repris mais leur sens est détourné pour démontrer les risques environnementaux et particulièrement polluants de la mine. L'image de la poubelle pour recycler est détournée par la phrase « *on va envoyer dans l'air de la poussière hyper nocive qui se déposera sur les plantes et dans les rivières environnantes* ». Le recyclage promis par la CMO devient un moyen de pollution utilisé parmi d'autres. En fait, tous les arguments techniques sont renversés pour mettre en avant les risques de pollution.

L'argument du respect des normes environnementales avancé par l'entreprise est moqué dans les vidéos du collectif.

Ce sera une mine responsable qui se conformera à la charte bisounours qui est l'excellence des critères environnementaux. Je viendrai moi-même, tous les 12 ans pour voir qu'elle est heu à peu près respectée. (AZAD, La mine du roi Macron, 24/08/2018)

Quand au **respect de l'environnement**... heuheuhaha. (AZAD, Highway to hell , 18/07/2018)

Deux techniques argumentatives sont utilisées. Dans la vidéo *La mine du roi Macron*, les AZAD reprennent le terme « mine responsable » pour le détourner et montrer que ce terme utilisé par l'ensemble des opérateurs miniers, pour promouvoir leur responsabilité écologique, est vide de sens. La charte environnementale devient une « charte bisounours », c'est à dire une charte qui n'engage à rien, que seul·e·s les naïf/ve·s peuvent croire. Dans la vidéo *Highway to hell*, le respect de cette charte relève d'un trait d'humour cynique. Derrière les promesses de façade, la CMO se fiche de l'environnement. Mais le plus gros mensonge de la CMO dans sa communication est celle de la restauration du site à la fin de l'exploitation. Dans sa communication, l'entreprise insiste sur sa responsabilité environnementale afin de justifier le projet. Ainsi, dans le montage *Etre ou avoir*, le promoteur affirme à la fin de la vidéo :

Il y aura restauration de l'ensemble du site à la toute fin des opérations de la mine. Ces travaux seront réalisés de façon à favoriser la reprise naturelle de la couverture végétale (vidéo promotionnelle MDO, in *Etre ou Avoir*, diffusion par AZAD, 01/05/2018)

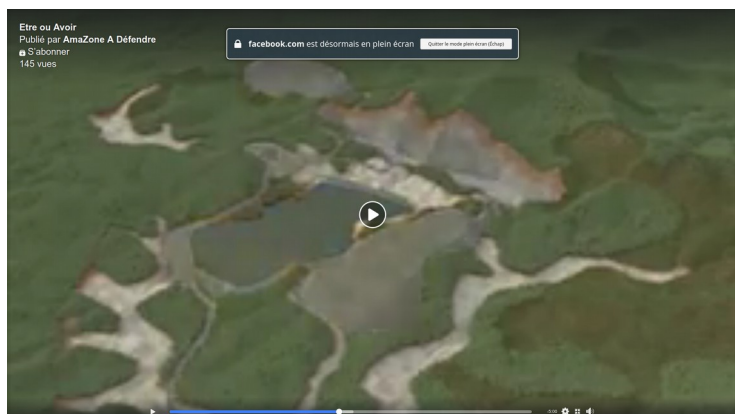


Illustration 22: Extrait vidéo promotionnelle de la CMO dans *Être ou Avoir* (00:05:00)



Illustration 21: Extrait vidéo promotionnelle de la CMO dans *Être ou Avoir* (00:05:04)

Ce commentaire est accompagné par le film en image de synthèse d'une repousse en accéléré de la forêt sur le site minier (illustration 21 et 22). C'est le principal argument environnemental de l'entreprise. Il consiste à dire que l'exploitation de la mine n'aura pas de conséquence sur l'environnement puisque la société s'engage à reboiser l'ensemble de la surface déboisée à la fin de l'exploitation de la mine. L'opérateur omet de dire qu'avant ce probable reboisement, l'ensemble du paysage sera transformé par le creusement de la fosse d'un côté et le stockage des déchets miniers de l'autre. Du point de vue militant, c'est donc un mensonge par omission. Ce discours pseudo-environnemental n'est en fait rien d'autre que du *greenwashing* qui veut donner une caution écologique au projet. Cette promesse de reboisement s'est attirée une réponse cinglante d'AZAD dans le détournement *Higway to hell*.

On a commandé à Panoramix, le druide, quelques centaines de milliers de glands magiques pour faire repousser une très jolie forêt. (AZAD, *Higway to hell*, 27/07/2018)

Dans les BD d'*Astérix*, le druide Panoramix est connu pour, entre-autre, faire repousser les arbres de la forêt de manière expresse, grâce à une potion magique dont il est le seul à avoir le secret. Les promesses écologiques de la MDO ne sont rien d'autres qu'une histoire que l'on raconte aux enfants. La pousse de la forêt, particulièrement en Amazonie est très longue. Un chablis naturel, c'est à dire une trouée dans la forêt suite à la chute d'un arbre, met entre 20 et 30 ans avant d'avoir entièrement disparu. Les opposant·e·s ont beau jeu de pointer que les 1500 hectares qui seront déboisés, si la mine se fait, ne pourront pas repousser en seulement quelques années en replantant des arbres. D'autant plus, qu'ils ont fait la démonstration que le site sera entièrement pollué par l'activité de la mine. La pollution du site est susceptible d'engendrer une forme de désertification du lieu qui risque de rendre complexe la tâche de « faire repousser » les arbres

Les opposant·e·s ont apporté des contre-expertises variées et se sont avant tout adressé à la population en utilisant un langage de vulgarisation scientifique. La confrontation des promesses à la réalité des faits et la promotion d'alternatives économiques sont des pratiques de contre-expertise et de contre-information de l'espace public dominant qui se situent dans la lignée de la critique contre-hégémonique. L'humour et le détournement vidéo relèvent de pratiques de vidéo-activismes héritières de la critique expressiviste. Mais les militant·e·s ont voulu faire entendre les voix de la population guyanaise afin de promouvoir une parole non experte mais authentique.

3.2.3 Faire entendre la voix de la population

Des chanteurs guyanais se font fait les portes voix de la population guyanaise à travers des chansons engagées. Les militant·e·s ont aussi voulu faire porter la voix de la population en allant interviewer la société guyanaise.

Le chant comme expression de la protestation

Deux chansons sont emblématiques de l'opposition à la MDO. La première, *Snipa contre la Montagne d'or*, a été mise en ligne le 2 mars 2018 lors du débat public, la seconde, de Teko Makan Non, *à la montagne d'or*, a été mise en ligne le 21 septembre 2018, peu après la publication du compte rendu du débat public par la CNDP. Ces deux chansons ont eu un écho assez important en Guyane. En mai 2020, la première bénéficie de 16 000 vues sur Youtube et 463 partages sur Face-

book, la seconde de plus de 11 000 vues sur Youtube et plus de 10 000 sur Facebook. Les deux chanteurs ont pour point commun d'être tous les deux Guyanais et de faire de la musique urbaine qui mélange les styles dancehall, raggae et hip hop. Ils s'adressent avant tout aux jeunes qui habitent la Guyane et écoutent ce type de musique.

Les deux chanteurs s'inscrivent explicitement dans la continuité du mouvement social de 2017. En effet, ils utilisent dans leurs chansons deux expressions qui ont été scandées par les manifestant·e·s en 2017. Snipa utilise l'expression « *bloublous* » qui veut dire mensonges en créole guyanais et Teko Makan « *Nou bon kessa !* » autre expression créole que l'on peut traduire par « ça suffit ! » ou « Y'en a assez ! » Snipa reprend même une image forte du mouvement social de 2017 (illustration 23) : l'adresse des 500 frères à la population depuis le balcon de la préfecture de Guyane après la signature des accords avec les représentant·e·s du gouvernement et les élu·e·s locaux. En 2017, il s'agissait alors d'exprimer la lassitude et l'agacement de la population en dénonçant les mensonges et l'inaction de l'État et des politiques face à la situation sociale et économique de la Guyane qui aurait 30 ans de retard sur sa métropole et les autres collectivités d'Outre-mer. Dans le cas du projet MDO, les menteurs sont peu ou prou les mêmes : les politiques locaux mais aussi les promoteurs du projet. Cette thématique du mensonge est très présente dans les deux chansons.

« *Mais ces hommes sont des menteurs* » (Snipa, *Contre la Montagne d'or*, 02/03/2018)



Illustration 23: Snipa, *Non à la montagne d'or* (00:01:17)



Illustration 24: SNIPA, *Non à la montagne d'or* (00:01:41)

Ce propos est illustré par l'image de l'interview d'E. Macron en 2015 (illustration 24) lorsqu'il était ministre de l'économie. Il défend le projet MDO, « *bon pour l'économie et bon pour la Guyane* ». Par cet effet de complémentarité entre image et son, Snipa désigne explicitement les menteurs : les hommes politiques qui soutiennent le projet, le président de la République étant le premier.

Snipa dénonce aussi l'inaction des politiques locaux.

Tellement de choses à faire pour le peyi mais c'est ça qui vous intéresse ! / Réglez d'abord le problème de l'orpaillage illégal. / Des millions confisqués pas un centime pour la Guyane ! / Mouché Serville, mandé fait comme zot ont fait comme zi z'avez pas entendu. (Snipa, *ibidem*, 02/03/2018)

Il insinue que les élu·e·s sont intéressé·e·s par gagner de l'argent et sont dans leur ensemble corrompus par la CMO. Il dénonce aussi la très faible action politique et judiciaire face à l'orpaillage illégal et la spoliation des richesses de la région. En effet, l'or exploité illégalement, quand

il est trouvé, est confisqué, transformé en lingot d'or puis envoyé à la banque de France. Ceci est vécu par les autonomistes comme une spoliation des richesses guyanaises. Pour eux, cet or devrait être investi en Guyane. En interpellant directement le député Gabriel Servile, Snipa rappelle que ce dernier refuse de se prononcer franchement dans les débats sur l'orpaillage et celui de la MDO en particulier. En effet, le député ne s'est prononcé publiquement opposé au projet MDO que le 13 juin 2018 à l'Assemblée Nationale à l'occasion d'une question au ministre de la transition énergétique, Nicolas Hulot.

Ces deux chansons sont construites comme deux tribunes d'opposition au projet MDO, deux contre-discours face aux arguments de la CMO, dans le but de dénoncer les fausses promesses de la compagnie.

Ils te disent qu'il y aura du travail pour les jeunes guyanais / Ils te disent qu'ils vont replanter tous les arbres de la forêt (Snipa, *ibid.*, 02/03/2018)

de l'économie à la spiritualité, de la culture à la préservation de l'environnement, ce projet est simplement destructeur (Teko Makan, « Non à la montagne d'or », 16/09/2018)

La promesse de travail pour les jeunes guyanais et le soucis environnemental de l'entreprise sont deux des principaux arguments de l'entreprises. La dénonciation par les deux chanteurs résume la pensée de l'ensemble des acteur/trice·s opposé·e·s au projet pour qui la mine ne créera pas de l'emploi et aura des conséquences environnementales gravissimes. Pour Teko Makan, au-delà des aspects économiques et environnementaux, la destruction de la faune et de la flore provoquée par le projet va forcément détruire les cultures et spiritualités guyanaises amérindiennes. Le projet est donc une attaque à ce qui constitue les identités guyanaises, particulièrement celles des Peuples Premiers (cf. 3.3).

Tous les deux se veulent des portes paroles de la population guyanaise. Snipa se présente dans un décor naturel de forêt et se fait défenseur de la nature et du peuple guyanais (cf. 3.3.3). Teko Makan, se présente en guerrier et opposant autochtone au projet. Snipa commence sa chanson dans un mélange de français et de créole guyanais ainsi :

Mo veni pour parlé pour la jeunesse mais aussi pour ses grands mounians. Mo veni pour parler pour les guyanais. Ke tout sa qu'arrété la Guyane.(SNIPA, *Contre la Montagne d'or*, 02/03/2018)

Il se présente donc comme le porte voix de l'ensemble de la population guyanaise dans son ensemble ; des jeunes aux personnes âgées (« *grands mounians* »). Il illustre son clip de portraits de figures locales opposées au projet membres du collectif ODQ : la JAG, les 500 frères, les membres d'ODQ comme M. Dubouillé ou N. Stephenson... Teko Makan incorpore lui aussi des figures de l'opposition dans son clip ; particulièrement les militant·e·s autochtones Amérindiens comme C. Y. Pierre, porte parole de la JAG, Julien Pierre chef coutumier du village Pierre, farouchement opposé au projet ou Alexis Tiouka juriste et militant autochtone de longue date. Il incorpore aussi dans son clip des images des différentes manifestations qui ont eu lieu à Cayenne et Saint Laurent du Maroni. Pour les deux chanteurs, il y a une volonté de se montrer comme la voix de la population guyanaise dans son ensemble, ou du moins d'une partie de ses composantes, opposée au projet. Ils entonnent dans leurs refrains le même message : « *Non, non, non, non, non à la montagne d'or* » qui sonne à la fois comme une incantation et un cri de guerre. Le message « Non à la Montagne d'Or » a été

l'un des slogans les plus emblématique des opposant·e·s au projet. Il a été le symbole d'un refus populaire et farouche face à la CMO.

La parole de la population contre celle des experts

Les opposant·e·s au projet ont aussi donné la parole aux habitant·e·s de la Guyane. Masuwana Aluikawai est le compte Facebook d'un·e vidéaste ou d'un collectif de vidéaste, que nous supposons proche de la JAG²⁸. Une série de six reportages lors de la période du débat sur le sujet Montagne d'or a été réalisé et mis en ligne sur le compte. L'objectif affiché est de faire parler la population guyanaise. Les interviews ont lieu dans le village Amérindien de Terre-Rouge à Saint Laurent du Maroni, à Kourou, à Cayenne et à Macouria. Ce sont des personnes de tout âge et de toute origine qui sont interviewées. La vidéo conservée pour le corpus est l'interview de sept jeunes lycéens de Macouria en juin 2018. Le WWF a réalisé début juillet une vidéo afin de mettre en avant un sondage commandé à l'IFOP qui affirme que 7 Guyanais·e·s sur 10 sont opposé·e·s au projet minier. Dans la vidéo, 14 personnes s'expriment. Elles sont de tout âge et de toutes origines socio-ethniques. Elles sont toutes identifiées avec leur nom, leur commune et leur métier ou action militante. Ces vidéos ont cependant bénéficié d'une audience assez faible, un peu plus de 600 vues chacune recensées sur Youtube et Facebook.

La promesse du genre de ces vidéos est celle d'une voix populaire et authentique où la parole du vidéaste est effacée autant que faire se peut. Les introductions et conclusions de ces vidéos sont assez similaires. Un texte sur un fond noir uni. Les vidéos de Masuwana Aluikawai commencent toutes avec le même plan introductif « Projet méga-miniers en Guyane. Qu'en pensent les habitants ? » (illustration 25) et conclusif « Les citoyens donnent leur avis. Et ça compte ! ». (illustration 26) La vidéo du WWF a pour plan introductif « Des Guyanais expriment leur opposition au projet Montagne d'Or » (illustration 27) et pour plan de conclusion « ENSEMBLE, AGISSONS ! » (illustration 28) « #STOPMONTAGNEDOR » écrit en blanc sur un fond noir.



Illustration 26: Masuwana Aluikawa, Introduction de la vidéo (00:00:12)



Illustration 25: Masuwana Aluikawa Introduction de la vidéo (00:04:26)

28 Malgré nos tentatives de prise de contact, nous n'avons pas eu de réponse.



Des Guyanais expriment leur opposition
au projet Montagne d'Or.

Illustration 27: Introduction vidéo Montagne d'Or
7 Guyanais opposés au projet (00:00:10)



ENSEMBLE, AGISSONS !

Illustration 28: Conclusion vidéo Montagne d'Or 7
guyanais opposés au projet

Ces vidéos sont construites de manière à ne donner la parole qu'exclusivement à la population. Elles cherchent à recueillir une parole populaire et authentique. Les termes techniques ne sont pas utilisés ou alors à la marge. Le vocabulaire est plutôt familier, hésitant avec parfois des fautes de français. Ce ne sont pas des professionnels de la communication ou de la politique qui s'expriment mais des gens du commun.

Je pense que c'est une grosse douille (deuxième témoignage, Masuwana Aluikawai *La population guyanaise donne son avis, Macouria, 2018, 10/06/2018*)

Tain... parce que c'est chiant à la fin. C'est tout. (quatrième témoignage, *ibid.*, 10/06/2018)

Le déchet quand il sera fini, 12 ans, c'est pas moi qui va le voir, c'est mes fils qui vont voir ça ! C'est mes enf... petits enfants encore ! Donc ils vont souffrir ! (Julien Pierre, *Montagne d'or 7 guyanais opposés au projet, 03/07/2018*)

Les opposant·e·s s'inscrivent dans une stratégie de l'authenticité face à la communication professionnelle et technique de la CMO. La population ne ment pas. Elle exprime ses doutes face au réel impact de la mine sur le développement économique.

Toutes les multinationales qui se sont installées dans les pays où elles exploitent n'ont pas développées les pays qui ont, les pays et les régions qui ont été exploitées. Donc, je ne vois pas pourquoi la Guyane échapperait à la règle. (Gérard Bons, *Montagne d'or 7 guyanais opposés au projet, 03/07/2018*)

Ils sont juste là pour faire l'argent. Beaucoup d'argent et ne pas en distribuer pour la Guyane. (Premier témoignage, *La population guyanaise donne son avis, Macouria, 2018, 10/06/2018*)

Elle exprime ses craintes face au projet minier et ses risques environnementaux, en particulier liés au cyanure et ses conséquences sur la population.

Les risques principaux c'est ben le déversement d'un seul coup de quantité monstrueuse de cyanure dans la nature. (F. Sublet, *Montagne d'or 7 guyanais opposés au projet, 03/07/2018*)

Une nouvelle opportunité de détruire la planète. (troisième témoignage, *La population guyanaise donne son avis, Macouria, 2018, 10/06/2018*)

Certain·e·s reprennent les arguments d'alternatives économiques des militant·e·s.

Créer des hôtels, des hôpitaux pour mieux avoiiir, pour la Guyane puisse mieux développer, voilà et tout. (sixième témoignage, *La population guyanaise donne son avis, Macouria, 2018, 10/06/2018*)

D'autres mettent en doute la sincérité économique du projet.

Ils utilisent l'argument de ça va créer plus d'emploi, c'est juste un argument. Je sais que quand ils disent ça c'est que ça va pas vraiment créer plus d'emploi. (troisième témoignage, *La population guyanaise donne son avis, Macouria, 2018, 10/06/2018*)

Moi je pense que mega-mine c'est une sorte de douille contre la Guyane, » (deuxième témoignage, *La population guyanaise donne son avis, Macouria, 2018, 10/06/2018*)

En somme, la population reprend les différents arguments énoncés depuis des mois par les militant·e·s opposé·e·s au projet MDO. Ces vidéos sont faites pour montrer que les Guyanais·e·s soutiennent les militant·e·s, qu'ils sont eux aussi opposés au projet. Mais la vidéo du WWF met aussi en scène plusieurs figures de l'opposition au projet MDO. Mickaël Mancé a été l'un des leader du mouvement social de 2017 avant de s'en détacher. Alexis Tiouka est un militant de longue date de la cause des Peuples Premiers. Nora Stephenson est une militante aguerrie et l'une des porte parole du collectif ODQ. Laurent Kelle est le président du WWF en Guyane et Yvane Goua est l'une des porte parole du collectif des 500 frères. Derrière le recueil d'une parole citoyenne se cache aussi une parole militante forte.

Les opposant·e·s ont donc développé leur argumentation à travers les RSN. Ils y ont développé une contre-expertise face à la CMO et ses alliés. Ils ont repris les codes de l'internet et notamment la culture du *meme*. Ils se sont engagés dans un soucis d'authenticité en donnant la parole à la population. Le débat sur la montagne d'or a fait émerger dans la continuité des mouvements de 2017 des affirmations identitaires propres à la société guyanaise : l'affirmation d'une identité autochtone Amérindienne et la construction d'une société multi ou pluri-ethnique.

3.3 L'affirmation d'une identité autochtone amérindienne et la construction d'une société guyanaise pluriculturelle.

Les militant·e·s autochtones amérindien·ne·s ont développé un ensemble de discours singulier ayant un rapport avec leur histoire et leur culture. Lors des débats ils ont affirmé une identité amérindienne propre à l'intérieur d'un territoire plus large peuplé par d'autres communautés. L'ensemble de ces communautés sont liées par un passé colonial encore présent. Le débat a été aussi un moment pour interroger ce qui fait la ou les identités guyanaises.

3.3.1 L'affirmation d'une identité autochtone amérindienne

Affirmer une identité amérindienne autochtone

C. Y. Pierre et A. M. Galima, représentant·e·s de la JAG et Teko Makan affirment leur identité amérindienne à travers la revendication de leurs prénoms kali'na et teko.

Je m'appelle Christophe Yanuwana Pierre. Yanuwana c'est mon prénom kali'na parce que je fais parti du peuple Kali'na » (Interview de Yanuwana Pierre, France 24, 18/07/2018)

Je m'appelle Mawalum, qui veut dire la dernière ombre, je suis l'esprit qui réside dans les racines des arbres » (A. M. Galima, *ibid*, 18/06/2018)

Teko Makan (le guerrier teko), Yanuwana (nom chamanique pour le vautour pape), Mawalum (la dernière ombre). Ces trois noms ont été choisis par les intéressés eux-mêmes et ne sont pas inscrits dans leur état civil. En se choisissant un prénom amérindien, ces militant·e·s affirment leur identité amérindienne. Jusqu'en 1993, le choix du prénom était soumis à la loi du 11 Germinal an XI relative aux prénoms²⁹, qui imposait un choix limité de noms dans le calendrier chrétien ou l'histoire européenne. Il était donc impossible d'y inscrire un nom amérindien. Affirmer son identité en choisissant un nom dans sa propre langue, c'est une manière de refuser la colonisation de l'esprit par la réappropriation de sa culture à travers son nom.

Cette identité amérindienne s'exprime aussi dans la mise en scène de celles et ceux qui se font les portes paroles des peuples autochtones. C. Y. Pierre et A. M. Galima se mettent en scène comme Kali'na (illustrations 30, 31 et 32), Teko Makan comme Teko (illustration 29). Le port ostensibles de bijoux comme des colliers ou des bracelets en graines dans les médias est une autre manière de s'affirmer comme amérindienn·es et de mettre en avant une autre culture. Lors de la dernière consultation publique, A. M. Galima porte une tenue de cérémonie kali'na constituée d'un châle et d'une coiffe faite à partir de plumes d'oiseau, elle aborde aussi un maquillage corporel appelé *kusewe* en kali'na. Le même jour, pendant la manifestation, Teko Makan porte aussi une tenue de cérémonie ; un kalimbé, et un collier de perle. Il a le corps recouvert de peinture corporelle. Ces tenues ne sont pas portées au quotidien mais pour certaines cérémonies particulières. La tenue utilisée par A.M Galima est portée lors des cérémonies de prise et de levée de deuil par exemple. S'habiller de cette façon est certainement pour ces deux figures militantes une façon de marquer l'importance du moment et sa solennité.



Illustration 29: Teko Makan, Oueb TV (00:01:09), le 18/06/2018



Illustration 30: Amandine Mawalum le 18/06/2018 (00:03:45)



Illustration 32: C. Y. Pierre - France 24, (00:11:13) 17/07/2018

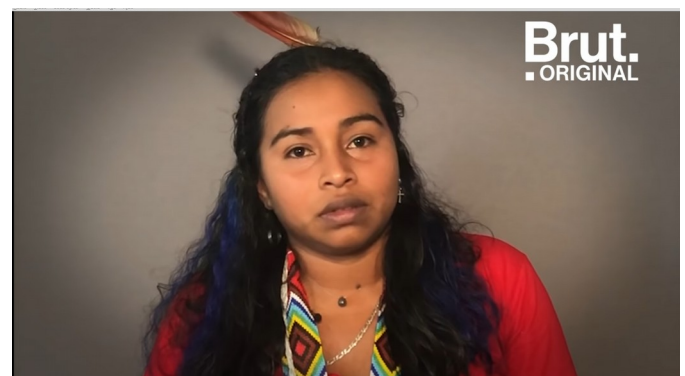


Illustration 31: A. Mawalum Galima, (00:02:41) – Brut, 03/07/2018

L'utilisation du sampula est une autre marqueur identitaire amérindien. Ce tambour kali'na (illustration 29) est habituellement utilisé dans les cérémonies importantes qui marquent la vie de la communauté. Depuis quelques années, des groupes de musiques kali'na se produisent sur scène dans ce que l'on pourrait qualifier de « renouveau culturel ». Dans l'ensemble des corpus étudiés – médias professionnels et productions militantes – le sampula est utilisé par les militant·e·s pour appeler à manifester (Appel à manifester de la JAG du 14/06/2018), dans les manifestations (reportage Chroniques du Maroni, Facebooklife de la JAG, clip Téko Makan) ou pour introduire la chanson de Teko de Makan. Dans tous les cas, cet instrument semble être utilisé à la fois comme un marqueur identitaire kali'na et un élément central de la protestation amérindienne.

S'affirmer comme peuples premiers

Les militant·e·s Amérindien·ne·s s'affirment avant tout comme Peuples Premiers ou Autochtones. Ces termes reviennent à plusieurs reprises dans leurs discours.

Nous peuples premiers de la Guyane (JAG, Appel à manifester le 14/06/2018)

En ce jour les Peuples Premiers sont debout (A. M. Galima, CNDP, 18/06/2018)

En tant qu'autochtone, en tant que peuple premier de ce territoire là. (C.Y. Pierre, Chroniques du Maroni, 04/04/18)

Il est impensable pour les autochtones, que ce projet puisse arriver (A. Tiouka, *Montagne d'or 7 guyanais sur 10 opposés au projet*, 03/07/2018)

En cela, ils rappellent la longue histoire des premiers peuples de Guyane qui sont, par définition, ceux qui ont peuplé la Guyane en premier, bien avant la colonisation par les Européens qui a entraîné l'esclavage et la construction des cultures créoles et bushinengués. L'utilisation du drapeau des Peuples Premiers que l'on retrouve dans de nombreux reportages et dans les productions militantes (illustration 33) est un autre exemple de cette affirmation. Il a été créé en 2011 à l'initiative de la fédération lokono de Guyane, à l'occasion de l'instauration de la journée des peuples autochtones par la région Guyane. Il représente les six peuples premiers de la Guyane : Kali'na, Teko, Paykweneh, Wayana, Wayäpi et Lokono autour d'une rose des vents qui situe l'implantation géographique de chaque groupe en Guyane. Chaque peuple est représenté par un dessin représentatif qui symbolise sa nation. Par exemple, pour les Kali'na, le symbole est le genou de la biche.



Illustration 33: Drapeau des peuples premiers

Mais les militant·e·s entendent aussi préserver leur histoire et leurs savoirs. Ce passé est particulièrement exprimé dans les médias à portée nationale mais aussi dans les discours militants. L'histoire des peuples premiers en Guyane est mal connue faute de traces écrites. La préservation des traces archéologiques de ce passé est nécessaire à la connaissance de leur histoire.

Autour du site de la Montagne d'or existent 15 montagnes couronnées, des sites sacrés, des vestiges de nos ancêtres, de notre passé, de notre histoire. (CNDP, Intervention d'A. M. Galima le 18/06/2018 - St Laurent du Maroni)

En plus de ça, dans la zone de la Montagne d'or, se trouvent 15 montagnes couronnées, des montagnes artificielles faites par les autochtones, nos ancêtres. Ça risque de les détruire. (A. M. Galima dans Brut nature, juillet 2018)

Nous parlons de notre histoire coutumière. Nous sommes attaché profondément à notre histoire et nos terres et tout ça (S. Van der Pilj, émission Invi thé café, Guyane la 1ere 10/09/2018)

Les montagnes couronnées sont des sites archéologiques importants pour l'histoire des peuples premiers. Ce sont des montagnes artificielles, vestiges de cités ou de villages amérindiens peuplés avant la colonisation européenne. Encore mal connus et peu étudiés, ils permettent aux archéologues, d'évaluer la population en Guyane avant les débuts de la rencontre avec les Européens. D'un point de vue scientifique, ils doivent être conservés pour pouvoir être étudiés et mieux connaître l'histoire de la Guyane précolombienne. Mais pour les premières nations, ces sites sont considérés comme sacrés. Les lieux qui ont été peuplés par des humains dans le passé sont des lieux de culte. Il est interdit de se rendre ou de chasser sur des sites comme les montagnes couronnées. Si par hasard, on se retrouve sur ces lieux, des règles très strictes voire des rites s'appliquent. De leur point de vue ces savoirs et traditions ancestraux doivent être reconnus et respectés par les autres composantes de la société guyanaise.

Les chants de mes ancêtres résonnent à travers nos âmes. Comprenez que nous ne pouvons tolérer qu'un tel sacrilège soit fait sur notre territoire.(...) Il n'y a pas que ce vous voyez avec vos yeux, respectez le monde visible et invisible. (discours d'A. M. Galima, 18/06/2018 St Laurent du Maroni)

Le discours d'Amandine relevé, ci-dessus, entre dans le registre de discours chamanique. De manière générale, dans les cultures amérindiennes, il n'y a pas de distinction entre d'un côté l'être humain et de l'autre la nature. La notion de rapport à la nature telle qu'exprimée dans la philosophie occidentale n'existe pas. La terre, la faune, la flore sont des composants sociaux au même niveau que les humains. Il est inconcevable de creuser une fosse pour extraire de l'or. On ne peut pas se permettre de creuser des trous, ou de fouiller la terre sans respecter certains rites. Ne pas le faire serait commettre un sacrilège. Il s'agit ici d'affirmer une identité, une sacralité et des connaissances qui ne sont pas celles des Européens.

Un peuple en lutte

Enfin, les discours prononcés utilisent un registre de langue qui fait référence au combat, à la lutte. Ce sont des peuples en résistance politique et culturelle qui s'expriment.

Vous avez bien vu qu'on est déterminés ici. Donc c'est bon, on va... on est parti, les chefs l'ont dit, on est parti pour la guerre là. (C. Y. Pierre, Chroniques du Maroni, 04/04/2018)

Donc on a notre forme de lutte, on a notre forme de combat. (C. Y. Pierre, France 24. 18/07/2018)

Voilà plus d'un an qu'avec mes sœurs et frères nous luttons pour mettre fin à cette absurdité qu'est le projet nommé « Montagne d'or ». (A. M. Galima, *ibid.*, 18/06/2018)

Dans les vidéos des manifestations, le code couleur est le rouge, symbole de la lutte. Beaucoup de manifestant·e·s ont le visage couvert par un foulard afin de ne pas être reconnu ou ont le visage maquillé. Teko Makan se met en scène dans son clip, dans plusieurs lieux de manifestation (à Cayenne et à Saint Laurent) mais aussi dans le fort Cépéro. Ce bâtiment est reconnu comme le premier lieu de l'implantation des Français en Guyane. Selon l'histoire écrite officielle, la colline aurait été vendue ou laissée par un groupe kali'na mené par le chef Cépéro aux Français lors de leur installation en 1643. Dans l'histoire orale des kali'na, Cépéro est un héros, un chef de guerre qui a résisté contre les envahisseurs français venu prendre ses terres. Ce combat est toujours d'actualité pour les Amérindiens. La JAG rappelle la raison de la lutte.

Nous sommes engagés dans la lignée de nos ancêtres dans la défense de notre eau, et de notre forêt (JAG Appel à manifester le 18/06/2018)

Les Peuples Premiers se vivent comme colonisés depuis environ 500 ans et l'arrivée des premiers Européens en Amérique du Sud. Pour eux, la colonisation s'est accompagnée de la spoliation de leurs terres par les Européens. Cette colonisation ne s'est pas arrêtée avec la départementalisation en 1946 et l'acquisition de fait du statut de la citoyenneté française. De leur point de vue, elle continue. La JAG et Teko Makan se placent donc dans la lignée des premiers résistants.

3.3.2 La Guyane, un colonie toujours pillée.

Un passé colonial douloureux

Le passé colonial est très présent dans les discours des opposant·e·s autochtones et altermondialistes à la MDO. Ainsi, A. M. Galima, dans son discours le 18 juin 2018 rappelle à demi-mots l'histoire coloniale de la Guyane.

Nous sommes les héritiers d'un passé lourd, de blessures douloureuses. (...) nous nous battons contre ceux qui traversent les océans pour ne mener que désespoir et destruction. (...) mon cœur est relié à cette terre, cette terre qui souffre des maladies que vous apportez (A. M. Galima, *ibid.*, 18/06/2018)

L'appel à manifester de la JAG du 18 juin 2018 affirme :

La Guyane mérite mieux que des conquistadores. (JAG, Appel à manifester, 14/06/2018)

En cela, ils évoquent très clairement la colonisation de la Guyane par les Européens qui a mené à la quasi disparition des Peuples Autochtones et à l'esclavage d'Africains et de leurs descendant·e·s. Les représentants de la CMO sont vus comme les nouveaux Conquistadores du XXI^{ème} siècle (« ceux qui traversent les océans »). Historiquement, la colonisation s'est d'abord traduite pour les peuples Amérindiens par de nouvelles maladies (grippe, oreillon...) qui étaient inconnues jusqu'aux premiers contacts avec les Européens (« ces maladies que vous apportez »). Cela a entraîné la quasi disparition de ces populations. D'une trentaine de peuples au XVI^{ème} siècle, il ne reste en Guyane que ce que l'on appelle les Six Peuples Premiers de la Guyane symbolisés par le drapeau des Peuples Premiers (illustration 33). Le nom même des multinationales à l'origine du projet

évoquent une volonté colonisatrice. C. Y. Pierre rappelle que le nom d'une de ces sociétés, Columbus Gold, à un sens historique très précis.

Déjà, rien que le nom. Columbus gold, l'or de Christophe Colomb chez nous peuples premiers, ça nous... ça nous parle. (C. Y. Pierre, *ibid.*, France 24, 18/07/2018)



Illustration 34: Logo de la Columbus Gold in Le Monde "Quelle est cette "Montagne d'or" qui fait polémique ?"

C. Y. Pierre rappelle par ce sous-entendu que la colonisation de l'Amérique du Sud et notamment de la Guyane, s'est accompagnée du mythe de l'Eldorado appelé aussi roi doré. Historiquement, Christophe Colomb et son équipage sont les premiers Européens à être entré en contact avec les peuples Karib, ancêtres des Kali'na sur l'île qui compose aujourd'hui les États d'Haïti et de Saint Domingue. Si en Europe, Christophe Colomb est perçu comme un héros, découvreur des Amériques, du point de vue des Peuples Autochtones, c'est l'homme qui est à l'origine de la colonisation des Amériques et de la quasi extermination des peuples qui habitaient ce territoire. Le mythe de l'Eldorado a lui accompagné et justifié toute la colonisation de l'Amérique du Sud par les Conquistadores à la recherche du métal précieux. Le mythe a longtemps situé cette terre entre les fleuves Orénoque et Oyapock qui délimitent le plateau des Guyanes, soit ce qui constitue les trois Guyanes : Guyana, Suriname et Guyane française. Le nom de cette entreprise et son logo qui représente une caravelle (illustration 35) a donc un sens lourd pour les peuples autochtones d'Amérique du Sud. Il rappelle la colonisation du continent et la quasi extermination de ses premiers habitants. Il sous entend aussi que la légende est toujours d'actualité dans la mentalité des occidentaux.

Teko Makan désigne clairement la Columbus Gold comme l'ennemi.

Columbus Gold se propose et se déguise en émissaire du bien Mais son intention secrète est de provoquer la destruction (Teko Makan, Non à la Montagne d'or, 21/09/2018)

Pour lui, derrière les habits du bienfaiteur, l'objectif de l'entreprise est de continuer l'entreprise de colonisation entamée au XV^{ème} siècle par Christophe Colomb et ses successeurs. Il fait ici implicitement référence à toutes les promesses de développement économiques et sociale faites par la CMO (ligne électrique, route, emplois...) mais aussi à l'attitude de la compagnie qui a tenté « d'acheter » la population. En 2017 et 2018, la CMO a pratiqué un mécénat très actif à travers le financement du Carnaval, et du Tour de Guyane, deux institutions de la culture guyanaise, mais aussi

en sponsorisant certaines équipes de la sélection Guyane (rugby notamment). Dans l'imaginaire populaire, cela se rapproche des premiers Européens qui échangeaient des verroteries sans valeur contre les produits fabriqués par les autochtones.

Mais la colonisation a aussi entraîné l'esclavage. Lors de la manifestation devant la mairie de Saint Laurent du Maroni, Olivier Goudet, leader des 500 frères, répète à plusieurs reprises la même phrase.

Ils ont pillé, violé, assassiné nos ancêtres (vidéo de la JAG 18/06/18).

Cette phrase en forme d'incantation fait elle aussi référence à l'histoire coloniale de la Guyane. Mais cette fois-ci à l'histoire de l'esclavage. Les ancêtres sont ici les esclaves venus d'Afrique. O. Goudet se réfère plutôt à l'histoire des populations créoles et marronnes (ou bushinengués). Les premiers sont issus des esclaves affranchi·e·s ou libéré·e·s en 1848, les seconds sont les descendant·e·s des esclaves du Suriname qui ont fuit les plantations au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle. Cette fois-ci, les représentants de la CMO sont assimilés aux esclavagistes, possédant une plantation et exploitant les gens du pays et la terre pour leur propre profit. Ce passé colonial et esclavagiste est aussi rappelé par le collectif AZAD. Le détournement de l'interview d'E. Macron réalisé par *Guyane 1^{re}* en décembre 2017, lors de sa visite en Guyane en est un exemple. Titré *La mine du roi Macron*, le discours qu'AZAD met dans la bouche du président n'est rien d'autre qu'un discours caricatural de colon.

C'est toujours le même problème avec les colonies, surtout s'il reste des sauvages indigènes ! Leur ignorance est, je le pense, indécrottable. Et on doit vraiment leur montrer ce qui est bon pour eux. Par exemple quand on a du leur apprendre à lire la Bible, à cultiver un champ de coton ou leur faire comprendre qu'un terrain ça se paye. (...) Ils ignorent qu'on ne fabrique pas une rolex avec du couac et qu'on n'échange rien avec des coquillages. (...) Il faut que ce ne soit que des esclaves guyanais. Je ne veux pas que l'on crée des corvées pour des esclaves qui proviendraient d'Afrique ! Depuis le temps on en a suffisamment ramené de là-bas. Ceux d'ici sont déjà bien dressés. C'est bon ! (AZAD, *La mine du roi Macron*, 24/07/2018)

Les rappels aux sauvages indigènes, à la Bible, aux champs de coton, aux corvées, aux coquillages comme monnaie d'échange ainsi que la saillie sur les esclaves provenant d'Afrique sont un rappel très sarcastique du passé colonial français en particulier, la traite négrière des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles et la christianisation forcée des esclaves africain·e·s et des populations autochtones qui d'un point de vue militant a encore court aujourd'hui via certaines églises chrétiennes³⁰. Rien n'a changé, la Guyane est toujours une colonie. L'expression « *un terrain ça se paye* », fait implicitement référence aux terres dites vierges que sont appropriés les premiers colons niant de fait que des peuples vivaient sur ces territoires avant eux. Pour les autochtones, elles ont été volé aux peuples premiers par les colons. Une grande partie du territoire guyanais appartient aujourd'hui au domaine domanial donc à l'État. Les Peuples Premiers ne peuvent pas en jouir comme ils l'entendent. La rétrocession de 400 000 hectares de terres aux « communautés » amérindiennes et bushinengués a d'ailleurs été l'un des points des accords de Guyane³¹ après le mouvement social de 2017. Mais à ce jour, les négociations entre l'État, la CTG et les autorités coutumières n'ont que

30 De nombreuses églises chrétiennes évangéliques américaines pratiquent un prosélytisme agressif qui vise à détruire les spiritualités et traditions amérindiennes en les diabolisant.

<https://www.monde-diplomatique.fr/2017/05/SICARD/57460>

très peu avancées. En fait, du point de vue de l'opposition, l'entreprise CMO et l'État ne font que perpétuer en Guyane, ce que les Conquistadores ont initié 500 ans plus tôt : la colonisation et le pillage des terres au dépend de ceux qui y vivent pour rechercher un or mythique.

La Guyane d'aujourd'hui, une colonie toujours pillée ?

Les opposant·e·s, dans leur ensemble, dénoncent avant tout, le fait que la Guyane, malgré la départementalisation en 1946 et son statut de collectivité territoriale reste encore et toujours une colonie dont les richesses sont pillées par la France et des opérateurs extérieurs. Pour eux, l'extraction minière se résume au fait de prendre les richesses, l'or ou tout autre métal précieux que l'on pourrait trouver, et repartir avec en Europe ou en Amérique du Nord..

Messie ya veni pour voler, prendre ça tous nos gains, venir prendre nous tout l'or(...) La Guyane n'est pas un gâteau que l'on peut se partager. (Snipa, Contre le Montagne d'or, 02/03/18)

Les jeunes interviewés par Masuwana Aluikawai craignent eux aussi, le vol des richesses.

L'or, il ne vous appartient pas. Du coup, à quoi ça sert de voler notre or ? C'est pas de notre faute, si vous n'avez pas d'or chez vous. On est en Guyane ! C'est pas à vous, vous touchez pas ! C'est à nous ! Notre terre ! Touchez pas à notre or ! (4^{ème} témoignage, La population guyanaise donne son avis, Macouria, 10/06/2018)

S'il exploitent l'or d'ici, on n'aura plus rien pour nous après. On n'aura plus rien. (5^{ème} témoignage, *Ibid.*)

Je pense que c'est pas des choses à exploiter en fait, parce que c'est la richesse de la Guyane. Et ça devrait rester LA. Et puis voilà. (7^{ème} témoignage, *Ibidem*)

Dans ces extraits, le registre du vol et du pillage sont nombreux (« *vol* », « *prendre nos gains* », « *prendre notre or* »,...). Tou·te·s expriment la même idée. La compagnie promet de développer le territoire et les infrastructures. L'imaginaire populaire, y voit un pillage des richesses pour son propre profit et celui de ses actionnaires au détriment de la population guyanaise. Les jeunes interviewés expriment le fait que l'or appartient aux Guyanais·e·s. Il n'appartient pas à une multinationale russo-canadienne de l'exploiter. L'exploitation de l'or, si elle doit avoir lieu, devrait légitimement être dans les mains des Guyanais·e·s. Christiane Taubira développe l'idée que l'or est une ressource patrimoniale

L'or est une ressource non renouvelable. Ye pren, ye pren et pa ka fé pitite³². L'or est donc une ressource patrimoniale. Elle nous appartient à tous. (C. Taubira, Invi thé café, 13/04/2018)

Si l'or est une ressource patrimoniale, il s'agit donc de préserver et sauvegarder cette ressource qui devient de plus en plus rare à l'état naturel dans le monde entier (tout comme on préserve un bâtiment ancien, témoignage du passé et de l'histoire d'une région ou un espace naturel). Tou·te·s dénoncent là encore, l'existence encore très présente d'un rapport colonial entre l'administration française et le territoire guyanais.

31 Les accords de Guyane ont mis fin au mouvement social de 2017 mais beaucoup de mesures actées sont encore en attente de mise en œuvre <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034519630&categorieLien=id>

32 « Tu prends, tu prends et ça ne fait pas de petits »

Pourtant les opposant·e·s identifiés comme « Métros » sont eux aussi accusés d’agir en colons.

C’est un débat organisé par les écolos exotiques, descendants des conquistadors. Il se plaignent de la situation. Ils prennent en main les Amérindiens, alors qu’ils ont eux mêmes exploités, tués les Amérindiens (Paulin Brunet, Guyane la 1ere le 07/04/18)

C’est l’instrumentalisation de la communauté amérindienne. (R. Alexandre dans Guyane la 1ere, 11/04/2018)

P. Brunet est un ancien député de la Guyane. Il a créé pendant le débat l’association des amis des la Montagne d’or en soutien au projet. Avec R. Alexandre, il exprime l’idée que les populations Amérindiennes seraient manipulées par les opposant·e·s « métros », originaires de la France hexagonale, habitant·e·s en Guyane, voire extérieurs à la Guyane. L’argument du colon manipulateur est une reprise d’un des arguments fort des opposant·e·s qui accusent les compagnies Nordgold et Columbus Gold d’être de nouveaux types de colons. Ils essaient d’inverser cet argument en faisant des militant·e·s les nouveaux colons. Cette technique argumentative a pour objectif de décrédibiliser une partie de l’opposition qui ne serait pas légitime car non guyanaise. Pour eux, être Guyanais·e, c’est être né·e en Guyane et y vivre. De fait, c’est exclure toute une partie des opposant·e·s, les métros, qui ne sont pas nés en Guyane et viennent y vivre, pour beaucoup, de façon temporaire. Par ailleurs, en parlant de communauté, R. Alexandre, en utilisant le terme de « communautés amérindiennes », refuse aux Peuples autochtones, leur statut de peuple avec une identité propre. Les chefferies coutumières amérindiennes ont réagit vertement à ce type de discours à travers un communiqué de presse³³ repris dans des blogs et sites militants mais aussi de façon beaucoup plus polie par la voix du président du Grand Conseil Coutumier, Silvio Van den Pilj.

Nous nous sommes réunis à plusieurs reprises, donc le 19 avril 2017 au village Pierre, le 09 octobre 2017 à Sainte Rose et le 17 décembre 2017 à Macouria (...) Et pour rappeler que le 31 août de la même façon, nous avons,... en assemblée plénière, nous avons,... de façon collégiale aussi avec le collègue des bushinengués et le collègue amérindien... de une nouvelle fois décidés et mesurer... le... les conséquences de ce projet. (Silvio Van den Pilj, Guyane 1ere, 10/09/18)

Silvio Van den Pilj montre bien que les autorités coutumières amérindiennes n’ont pas attendu que les associations environnementales originaires d’Europe ou des Etats-Unis viennent pour faire part de leur opposition au projet MDO. La première décision du Grand Conseil Coutumier date de 2017, avant même la tenue du débat public. Contrairement à R. Alexandre qui dans la même émission s’exprimait par le « je » (cf. 3.1.4), S. Van den Pilj s’exprime par le « nous » (compté 45 fois dans une interview de 00:07:45, soit une fois toute les 10 secondes). Il s’agit d’une décision commune avec les autorités coutumières bushinengués, autre peuple assimilé à l’autochtonie de par ses modes de vie traditionnels. Il porte, littéralement, la parole du Grand Conseil Coutumier, et à travers lui, celui des Peuples Premiers. En cela, il se montre autonome vis à vis des opposant·e·s métros et des ONG. Pourtant, C. Taubira refuse d’être amalgamée avec cette partie de l’opposition.

Pour ma ma part, je ne suis pas forcée d’être dans un camp. Ni dans celui des grands défenseurs de la nature, donneurs de leçons souvent ignorants de l’histoire de ce pays, irrespectueux des générations

33 <https://blogs.mediapart.fr/pierre-carpentier/blog/270318/guyane-les-autochtones-demandent-des-excuses-et-audience-au-president-alexandre>

d'Amérindiens, de Bushinengués, de Créoles qui ont préservé ce territoire et ses écosystèmes par leurs connaissances et par leurs modes de vie. (Guyane la 1^{re}, émission Invité Kafé, 13/04/2018).

Pour elle, une partie de l'opposition ne serait pas légitime. En parlant « *des professionnels de l'interdit* », elle vise, avant tout, les grandes associations écologistes et environnementales d'origine européenne ou nord-américaine comme WWF ou Greenpeace qui sont régulièrement accusées localement de vouloir imposer aux peuples de Guyane une vision euro-péo-centrée de l'écologie et du développement durable sans tenir compte des traditions et cultures locales qui sont encore très vivantes. Pour elle, Amérindien·ne·s, Bushinengué·e·s ou Créoles constituent, d'une certaine manière, des écologistes avant l'heure. Ils n'ont pas attendus ces organisations pour préserver leur territoire. L'attitude paternaliste ou moraliste de certain·e·s écologistes envers les populations locales est aussi une reproduction d'une pensée coloniale. Pour le dire autrement, les colons ne sont pas seulement les multinationales qui veulent exploiter l'or du territoire mais aussi toute personne extérieure à la Guyane qui voudrait imposer une vision du monde ou une manière de faire sans tenir compte des ses spécificités socio-culturelles.

3.3.3 Vers la construction d'un peuple guyanais pluri-ethnique

Une population unie contre le projet MDO

Défenseurs et opposant.e.s du projet semblent d'accord pour dire que la seule la population est légitime pour décider de l'avenir de ce projet.

Dès le départ, je me suis prononcé pour un referendum auprès des Guyanais, de ceux qui HABITENT ce territoire. (R. Alexandre, Guyane la 1^{ere}, 11/09/2018)

Recueillir l'avis des Guyanais par voix référendaire sur ce projet qui risque de marquer à tout jamais leur territoire. (G. Serville, Alizé TV, 13/06/2018)

A nou peyi, a nou la terre a nou pou décider³⁴. (Snipa, Contre la Montagne d'or, 02/03/2018)

Pour ces trois acteurs, seule la population a la légitimité suffisante pour décider du bien fondé de ce projet. Pour R. Alexandre et G. Serville le referendum semble être le seul outil neutre qui permettrait d'obtenir un avis impartial des Guyanais·e·s. Mais là où G. Serville parle de « *l'avis des Guyanais* » sans faire de distinction apparente, R. Alexandre insiste sur « *ceux qui habitent ce territoire* ». Il semble sous entendre que certains membre de l'opposition ne sont pas légitimes pour prendre la parole, que d'une certaine manière, ils voleraient la parole des vrai·e·s Guyanais·e·s (cf. 3.1.4 et 3.3.2). C'est une autre manière de délégitimer les opposant·e·s métrés. Mais qu'est-ce qu'être guyanais·e·s. ? Faut-il habiter en Guyane depuis un certain nombre d'année pour pouvoir s'exprimer dans les urnes ? Faut-il être né·e en Guyane ? Faut-il être né de parents Guyanais ? Les opposant·e·s ont tenté d'y répondre à leur façon.

Masuwana Aluikawaiï affirme l'existence d'une identité guyanaise dans le montage de ses vidéos. La charte graphique des vidéos reprend les couleurs du drapeau guyanais ; la jaune pour l'or, le vert pour la forêt et le rouge pour le peuple (cf illustrations 25 et 26, p. 68). Dans la mise en scène et le choix des intervenant·e·s, la diversité de la population guyanaise est affirmée. Ainsi, dans la vidéo que nous avons conservée pour le corpus, sept jeunes lycéen·ne·s, trois filles et quatre

34 « C'est notre pays, c'est notre, c'est à nous de décider »

garçons sont interviewé·e·s. A leur façon de parler et de s'habiller, un·e habitant·e de la Guyane devine qu'ils appartiennent à des populations différentes, Créoles, Haïtiens, Saamaka, Métro, N'djuka. La vidéo du WWF *Montagne d'or 7 guyanais sur 10 opposés au projet*, utilise le même procédé narratif. 13 personnes sont interviewées, 6 femmes et 7 hommes, adultes, aux âges différents, actif/ve·s et retraité·e·s. Ils appartiennent à différentes composantes socio-ethniques de la population guyanaise.

Les vidéo de Snipa et de Masuwana Aluikawai parlent d'un peuple guyanais et ne fait pas la différence entre les différentes populations qui composent la Guyane.

mais peuple guyanais a fort (Snipa, *Contre la Montagne d'or*, 02/03/2018)

Et nous, nous Guyanais, c'est notre terre, on doit la défendre. C'est notre peuple ! On doit être soudés entre-nous ! (Masuwana Aluikawa, *La population guyanaise donne son avis*, Macouria, 10/06/2018)

A. M. Galima et E. Bianchi défendent quant à elles plutôt l'idée d'une construction d'une population unie et opposée au projet.

Je m'en vais rejoindre la Guyane qui m'attend dehors, cette Guyane qui vous montre son opposition, je m'en vais rejoindre cette petite dizaine de personne qui disent en ce jour haut et fort NON A LA MONTAGNE D'OR ! (A. M. Galima, CNDP, 18/06/2018)

A. M. Galima dénonce l'attitude méprisante de la CMO et de certain·e·s élu·e·s qui voient dans les opposant·e·s une petite minorité agitatrice. En cela, elle répond aux élu·e·s guyanais·e·s qui minimisent l'opposition et P. Paris qui avait lâché aux micros de *Guyane la 1^{re}* la petite phrase suivante :

Une minorité, ne fait pas la décision en démocratie. (P. Paris, *Club Hebdo*, *Guyane la 1^{ere}*, 14/05/2018)

Elle récuse l'argument du promoteur et de ses alliés qui voudrait rendre l'opposition au projet illégitime car non experte ou non guyanaise. Le 18 juin 2018, il y avait entre 1000 et 1500 manifestants qui ont d'abord défilé dans les rues de la ville qui compte entre 50 000 et 60 000 habitant·e·s, puis se sont regroupés dans la cour de la mairie où se déroulait la consultation. C'est donc une démonstration de force qui a été organisée par les opposant·e·s. La démonstration que la population dans son ensemble est opposée à ce projet. Comme un écho, la fresque (illustration 35) qu'E. Bianchi met en avant dans son discours, se veut aussi un patchwork de la multitude des identité guyanaises.

Comme le montre cette fresque et comme vous pouvez le voir dehors – les gens sont là. Cette fresque là, a été réalisée en une semaine, une semaine seulement. Donc imaginez ! En plus de temps, on aurait recouvert les murs de cette mairie avec des visages guyanais qui vous disent NON ! Plus de 1000 personnes ont déjà exprimé leur choix. Plus de 1000 personnes ! Tout le monde n'est pas dans ces fresques. (E. Bianchi *ibid.*, 18/06/2018)



Illustration 35: discours d'E. Bianchi, CNDP (00:00:09)

Ni E. Bianchi, ni A. M. Galima ne parlent directement d'un peuple ou d'une population guyanaise. Elles sous entendent la construction d'une population citoyenne unie et opposée au projet MDO. Lors des deux dernières consultations, à Cayenne et Saint Laurent, les règles d'accès avaient été changé quelques jours avant. Seul·e·s les représentant·e·s nommé·e·s des différentes organisations associatives, syndicales ou militantes qui se sont manifestées auprès de la CPDP ont pu s'exprimer et pouvaient entrer dans la salle, alors que toutes les consultations précédentes avaient été ouvertes au public. A Saint Laurent, on a même changé le lieu d'audition : la salle des mariages de la mairie qui ne peut contenir au mieux qu'une cinquantaine de personne a remplacé le chapiteau municipal qui peut en accueillir environ 300. De fait aucun des manifestant·e·s n'a pu assister directement aux auditions. Faire entrer la fresque dans l'arène médiatique de la CNDP, est un moyen pour E. Bianchi de faire entrer la population dans l'espace du débat, de la faire voir et de se montrer le porte voix d'une population viscéralement opposée au projet MDO mais que l'on ne veut pas écouter.

Le discours d'E. Bianchi n'a pas eu un écho médiatique très fort (70 vues). La CNDP diffuse ses vidéos sur la plateforme Daily Motion qui est exclue de l'espace public dominant. Cependant, les membres d'AZAD ont voulu renforcer ce discours en réalisant un détournement vidéo : *Non à la Montagne d'or, c'est notre projet !* Dans ce détournement, ils mixent la fin du discours d'E. Bianchi et celui du candidat Macron qui dérape en hurlant « projeet ». Le discours de l'opposante est mis en image avec le candidat en scène. Le discours du candidat et mis en image avec l'opposante à la tribune.

Guyanais qui vous disent NON ! Plus de 1000 personnes ont déjà exprimé leur choix. Plus de 1000 personnes ! Tout le monde n'est pas dans ces fresques. Ils ne veulent pas de ce projet ! ILS N'EN VEULENT PAS ! NON A LA MONTAGNE D'OR ! NON A LA MONTAGNE D'OR ! NON A LA MONTAGNE D'OR ! NON A LA MONTAGNE D'OR ! (Voix d'E. Bianchi sur vidéo d'E. Macron)

Jusqu'au bout ! Mais maintenant, votre responsabilité c'est d'aller partout en FRANCE POUR LE PORTER ET POUR GAGNEER. CE QUE JE VEUX, C'EST QUE VOUS, PARTOUT, VOUS ALLIEZ LE FAIRE GAGNER PARCE QUE C'EST NOTRE PROJEET. VIVE LA REPUBLIQUE, VIVE LA FRANCE ! (Voix d'E. Macron sur vidéo d'E. Bianchi)

Ce montage est à la fois un détournement vidéo et un *meme* raté (dans le sens où il n'a pas été repris, remixé avec d'autres personnalités historiques, politiques ou économiques à qui l'on aurait mis dans la bouche le discours d'E. Bianchi). Il permet de donner une certaine visibilité au discours d'E. Bianchi, *a minima* dans la sphère militante (environ 3 000 vues en mai 2020) et de le renforcer. Un parallèle est fait entre l'émotion de l'oratrice face à la CPDP et l'émotion du candidat en campagne. Les militant·e·s d'AZAD font dire à E. Macron l'opposition de la population guyanaise. Le projet a porter n'est plus celui du candidat en campagne, futur président, mais celui d'une société civile qui refuse le projet minier industriel. C'est aussi une incitation à la population et particulièrement aux opposant·e·s à continuer de se mobiliser contre le projet MDO, à continuer la lutte pour obtenir la victoire. La militante N. Stephenson est interviewée lors de la manifestation par le journaliste E. Léon. Elle exprime peu ou prou la même chose.

Je profite de votre micro pour faire appel à toute la population guyanaise qui doit se mobiliser. Ne laissez pas cela, seulement à quelques uns. Donnez votre avis, exprimez vous ! Il y a des sites, des lieux pour cela ! N'oubliez pas ! Parce qu'après le débat public, ça sera l'enquête publique, et vous devez donner votre avis. (Reportage OuebTV, « Retour en image de la mobilisation des opposants au projet « Montagne d'or », 19/06/2018)

Les quelques uns désignent les promoteurs du projet et les élu·e· locaux qui se montrent globalement favorable au projet. N. Stephenson se met elle aussi du côté de la population. Une constante chez les militant·e·s qui s'expriment est de ne pas parler de « peuple guyanais » mais de « population guyanaise », de « Guyanais ». En fait ce débat est aussi l'occasion d'interroger ce qui fait l'identité guyanaise.

Un peuple guyanais en construction

A. M. Galima affirme l'identité guyanaise des peuples premiers.

Nous relevons la tête aux cotés de toute la Guyane (A. M. Galima, CNDP, 18/06/2018)

Le « nous » renvoie aux peuples premiers. Ils ne sont pas seul. Ils sont accompagnés dans ce combat par les autres composantes de la populations guyanaise. La Guyane est donc peuplée de ce que l'on pourrait appeler différentes communautés ou nations mais elle ne constitue pas encore à proprement parler un peuple uni mais d'une société en construction identitaire. L'appel à manifester est aussi un appel à la construction d'une Guyane multi ou pluriethnique aux relations apaisés.

Pour une Guyane qui se construit dans le respect de nos différences et de nos ressemblances (Appel à manifester de la JAG, 16/06/2018)

C'est donc un appel à construire un peuple Guyanais qui se reconnaît dans ses diversités culturelles. Cela commence certainement par la reconnaissance des langues de Guyane. Qu'il s'agisse de la chanson de Snipa, *Contre la montagne d'or* ou celle de Teko Makan *Non à la Montagne d'or*, il est frappant que les deux chanteurs mélangent des langues parlées en Guyane. Snipa s'exprime en créole guyanais (« *Tout moun* », « *gran mounian* », « *messié* », « *Mo véni* »...) et en français quand Teko Makan chante en teko et en français avec des expressions en créole guyanais (« *Nous bon kessa* »). Au delà de pouvoir toucher plusieurs publics aux langues différentes, chanter en plusieurs langues est aussi une forme d'expression de la diversité des cultures guyanaises, ici, par le prisme de la diversité de ses langues et de ses musiques.

Le logo choisi par la JAG (illustration 36) pour appeler la population à manifester illustre bien cette idée.



*Illustration 36: logo d'appel à manifester,
JAG, 14/06/2018*

Le poing est le symbole de la lutte contre les puissants. Les ouvrier·e·s contre le patronat en Europe, les colonisé·e·s contre les colons dans les colonies. Ce poing se veut aussi une image symbolique de l'ensemble de la population dans ses différentes communautés. Il reprend des symboles forts des principales populations qui constituent la Guyane. A gauche, le drapeau guyanais, étoile rouge sur fond vert et jaune qui représente les Créoles du littoral mais aussi le combat socialiste, au milieu, le drapeau des peuples premiers, symbole des Peuples Autochtones amérindiens et à droite, un motif tembé, art typique des populations Bushinengués qui reprend dans le choix des ses couleurs, le bleu, le blanc et le rouge du drapeau français, symbole de la République française, et donc par extension des populations métros. La vidéo de la manifestation diffusée en Facebook live par la JAG illustre cette diversité. On y aperçoit d'abord les membres de la JAG en rouge et les 500 frères en noirs et encagoulés qui ont organisé la manifestation. Puis la personne qui filme se déplace dans la foule. On y voit des adultes et des enfants, des Créoles, des Bushinengués, des Métros. Tous manifestent ensemble contre le projet qui les unit. Les militant·e·s ne montrent pas une population « Une et indivisible » mais un ensemble pluriculturel où chacun·e doit apprendre à vivre avec les différences des autres tout en les respectant. D'une certaine manière, il semble impossible de parler aujourd'hui d'une identité guyanaise mais de plusieurs identités socio-culturelles en cohabitation.

A travers cette étude plusieurs points émergent. L'étude des thèmes fait ressortir une confrontation idéologique entre tenants du libéralisme capitaliste et promoteurs de nouvelles pensées économiques et politiques fondées sur l'écologie. Les arguments économiques et environnementaux se sont affrontés par médias interposés. L'espace médiatique guyanais a favorisé la parole des promoteurs du projet quand l'espace médiatique très local (Saint Laurent du Maroni et environs) et national a eu tendance à donner la parole aux militant·e·s. Ces derniers se sont aussi exprimés dans des productions médiatiques autonomes diffusées sur les principales plateformes de RSN afin de s'adresser directement au citoyen·n·e·s en Guyane mais aussi en France hexagonale. Ils y ont développé une contre-expertise mais aussi des créations plus subjectives teintées d'humour fidèles aux codes d'expression sur internet. Ces productions militantes ont été l'occasion de faire

s'exprimer aussi un discours non expert mais authentique : celui de la population de Guyane. A travers ce débat, les identités culturelles guyanaises ont été interrogées. Le militantisme autochtone amérindien a été réactivé en partie par les membres de la JAG, groupe militant jeune dans l'espace guyanais mais qui a réussi à se faire entendre dans l'espace public dominant.

4. Discussion

L'objectif de cette étude était d'analyser les arguments et stratégies de communication des acteur/trice·s pro et anti-montagne d'or dans les médias professionnels ainsi que les productions médiatiques des opposant·e·s au projet. Nous avons émis plusieurs hypothèses :

- la confrontation de rationalités différentes aux visées politiques opposées par médias interposés ;
- la cristallisation du débat dans un « dialogue de sourd » autour des arguments économiques ;
- l'expression de discours alternatifs singuliers ;
- la médiatisation d'une expression identitaire autochtone amérindienne, exprimée entre-autre par sa jeunesse ;

Pour cela, deux corpus de productions audiovisuelles ont été constitués. Ceux-ci étaient à l'origine assez larges – une quarantaine de vidéos en tout – mais le choix a été fait de les réduire. En effet, le premier corpus était déséquilibré en faveur de *Guyane la 1^{re}*, ce qui aurait pu faire dévier l'étude vers celle du traitement médiatique de la MDO par ce média. Ce dernier aurait pu être un objet d'étude en lui-même mais le choix a été fait de privilégier la variété des discours. Certaines vidéos du second corpus ont été écartées car elles nous semblaient difficilement exploitables au vu de la problématique. Au final, le premier corpus regroupe 18 vidéos de médias guyanais, antillais ou de France hexagonale. Le second regroupe 14 productions militantes issues de quatre groupes d'opposant·e·s ou de personnes affiliées : la WWF, le collectif ODQ, la JAG et le collectif AZAD. Nous nous sommes attachées à identifier les genres et cadres d'énonciation, à repérer les différents modes énonciatifs, particulièrement les thèmes, ainsi que les mises en scène afin de répondre à ces hypothèses.

4.1 Des rationalités différentes cristallisées dans un dialogue de sourds

4.1.1 Un traitement médiatique différencié

Lors de cette étude, nous avons pu démontrer que la couverture médiatique par les médias professionnels a été différente selon l'espace de diffusion. Au niveau de la Guyane, le sujet MDO a « fait l'actualité » durant cette période. La parole des promoteurs du projet a été dominante. L'expertise technique de l'entreprise, ses apports à l'économie et la société guyanaise pour son nécessaire développement socio-économique ont été mis en avant. A contrario, au niveau national, ce sont les arguments écologiques et sociétaux de l'opposition qui ont été mis en avant. Ces traitements différenciés sont l'une des illustrations des « interdépendances rapprochées » entre médias et mouvements sociaux théorisées par W. Gamson (E. Neveu, 1999). Médias et mouvements sociaux sont des « associés-rivaux » (*ibid.*) qui jouent entre coopération et conflit dans l'accès à l'espace médiatique, dans la lutte pour la représentation et l'identité publique du groupe mobilisé. Les groupes militants ont un intérêt à développer des formes de collaboration avec les médias centraux. En effet, l'accès à une audience plus large peut permettre d'élargir la base des sympathisant·e·s au mouvement. E. Neveu (*ibid.*) appelle ces processus des « stratégies de captation de l'attention médiatique ». En s'appuyant sur ce schéma d'analyse, on constate que l'accès à l'espace médiatique des opposant·e·s a été freiné à l'échelle de la Guyane mais favorisé à l'échelle nationale. Soit, un

rapport de conflit entre médias et mouvement social à l'échelle régionale et un rapport de valorisation à l'échelle nationale. Comment expliquer ce double phénomène ? Jean-Baptiste Comby (2009) a étudié comment le thème « environnement » est devenu médiatique au début des années 2000. Il remarque qu'à cette période, l'intérêt des journalistes pour l'environnement est de plus en plus fort quantitativement. De nombreux acteur/trice·s (associations, journalistes, fonctionnaires, scientifiques-experts) se rejoignent dans un objectif de sensibilisation de la population. Cela entraîne une médiatisation accrue de l'environnement dans d'autres rubriques que celles traitant spécifiquement d'environnement. Si la médiatisation de l'environnement est plus importante, les discours d'activistes opposés à des projets industriels deviennent plus facilement audibles. Une première hypothèse serait de dire que les médias à portée nationale et internationale ont développé cette tendance décrite par J.B. Comby qui n'existerait pas, ou alors de manière marginale, à l'échelle de la Guyane. Après tout, la question écologique et environnementale serait d'après certains sondages l'une des préoccupations principales des Français³⁵. La JAG a pu réaliser début juillet 2018 une tournée médiatique à Paris dans différents médias aux publics variés quand sa parole semble avoir été marginalisée dans les médias audiovisuels guyanais.

Mais cette seule explication paraît assez légère. Il convient aussi d'interroger les rapports entre médias et pouvoir à l'échelle régionale et locale. Cégolène Frisque (2010) a étudié les rapports d'interdépendances entre la presse en Vendée et Loire-Atlantique et les pouvoirs locaux. Elle remarque qu'au niveau local et régional le traitement de l'actualité est « *de plus en plus marqué par une logique de faible distance, voire de soutien systématique aux pouvoirs locaux* ». Cela s'inscrit dans un contexte de décentralisation politique, de concentration de la presse, de diversification mais aussi de mutations technologiques et organisationnelles des groupes de presse. La même autrice remarque une « clôture du champ politique » où les groupes minoritaires et militants sont marginalisés et où les sources institutionnelles ont un accès quasi-systématique aux médias. Elle remarque par ailleurs que les réseaux politiques, économiques et culturels sont de plus en plus intriqués. La Guyane possède un espace médiatique limité. Une chaîne de télévision et radio publique, *Guyane la 1^{re}*, une chaîne de radio privée *Radio Peyi* et un seul quotidien régional, menacé régulièrement de faillite, *France Guyane*. Enfin, le webmedia *Guyaweb* peut être considéré comme un média indépendant. Dans ce contexte, hormis la diversification organisationnelle des groupes de presse, l'espace médiatique guyanais et ses interactions au pouvoir politique répondent aux observations de C. Frisque. Les rapports entre pouvoir et médias sont très certainement forts.

Du fait de son contexte médiatique fragile et des logiques de concentration des médias, le traitement médiatique régional a été plutôt favorable aux promoteurs du projet et ses alliés politiques, R. Alexandre, président de la CTG en tête. Les deux médias locaux *OuebTV* et *Chroniques du Maroni*, semblent échapper à ces logiques. Cela est certainement dû à leur faible visibilité et espace de diffusion ainsi qu'une certaine proximité avec les opposant·e·s. *Chroniques du Maroni*, par exemple, s'inscrit dans le journalisme citoyen. Au niveau national, ce sont les opposant·e·s qui ont été favorisés dans une logique de sensibilité aux questions environnementales et de développement durable. De fait les rationalités des acteur/trice·s se sont plutôt affrontées à travers médias interposés selon leurs choix de stratégie de communication. Les différentes prises de position démontrent

35 Préoccupations des Français selon le sexe. Données annuelles de 2007 à 2019, Insee
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2383052>

une forme de « dialogue de sourd » entre les acteur/trice·s qui révèlent des idéologies incompatibles.

4.1.2 Des rationalités différentes entraînant un « dialogue de sourd »

Les « dialogues de sourd » sont inhérents à un débat ou une controverse. En effet, chaque acteur ou actrice qui intervient possède sa propre rationalité et vision du monde qui n'est pas forcément celle de son contradicteur. Celles-ci se retrouvent dans les discours médiatiques qui sont régis par des « panoplies interprétatives » (*packages*) (W. Gamson, A. Modigliani, 1989). C'est « *un cadre interprétatif destiné à donner sens à un problème et à des événements* » (E. Neveu, 1999) qui est promu par tel·le ou tel·le acteur/trice du débat. W. Gamson et A. Modigliani (1989) ont étudié l'évolution du traitement médiatique de la question de l'énergie nucléaire de 1945 aux années 1980. Ils montrent que la panoplie interprétative du progrès est utilisée dès 1945 pour valoriser l'énergie nucléaire. Elle fait face à celle de « l'harmonie avec la nature » qui est son contre-thème direct. Celle-ci défend l'appartenance à un écosystème fragile à préserver. D'autres cadres interprétatifs opposés au nucléaire émergent au fil du temps en lien avec l'évolution de la société et les premiers accidents nucléaires : « l'indépendance énergétique », le « *soft paths* » (solutions douces), la « responsabilité publique », le « pas rentable », la « fuite en avant » et enfin « le pacte avec le diable ». De son côté Guillaume Carbou (2015) a analysé des commentaires sur des sites internet suite à la catastrophe nucléaire de Fukushima. Il a relevé trois types de discours : normalien, pour qui le sens du progrès serait immuable ; mystique, qui s'appuie sur un récit mythologique et centré sur l'émotion ; et enfin, scientifique qui se veut rationnel s'appuyant selon le raisonnement de la démonstration par la preuve.

En s'appuyant sur ces travaux, nous pouvons affirmer que le promoteur du projet et ses alié·e·s ont développé une panoplie interprétative du progrès qui s'appuie sur un discours normalien. Pour eux, il n'y aurait pas d'autres alternatives au développement économique de la Guyane que l'industrie minière. Les arguments en faveur du projet MDO sont l'illustration d'une pensée libérale capitaliste. Le thème du développement socio-économique de la région Guyane par l'industrie minière renvoie à la panoplie du progrès. Cela passe par un discours de la promesse et une pensée en forme de syllogisme. De leur côté les opposant·e·s au projet développent un ensemble de pensées alternatives qui se fondent sur des panoplies interprétatives différentes selon le groupe. L'harmonie avec la nature et la défense de modes de vie singuliers a plutôt été une panoplie utilisée par la JAG et les représentant·e·s autochtones amérindiens (« *Notre Mère, notre Terre* »). La « responsabilité publique » ou le « pas rentable » sont des panoplies plutôt utilisées par les opposant·e·s institutionnels comme le WWF ou ODQ (rapport économique). Enfin, le « pacte avec le diable » a été un registre très utilisé par les opposant·e·s radicaux d'AZAD (*Highway to hell*). Nous pourrions ajouter deux autres panoplies interprétatives. La première est liée au rapport de domination de la France à ses Outre-mer « le néo ou post-colonialisme » essentiellement développé par la JAG et les militant·e·s altermondialistes d'AZAD (thèmes des Conquistadores, des esclaves...). La seconde est celle de « l'indépendance économique » développée par l'ensemble des opposant·e·s. Le développement social, économique et politique de la Guyane est vu comme un tout auquel il faut apporter une réponse sur le long terme. Les discours des opposant·e·s entrent dans des registres tantôt mystiques tantôt scientifiques. En effet, ces derniers font référence à des récits spirituels et usent d'un registre émotionnel à travers, entre-autre, l'utilisation de figures de style. Mais ils utilisent aussi des discours scientifiques qui s'appuient sur des données chiffrées afin de démontrer les risques encou-

rus. Ces thèmes et registres peuvent se retrouver mêlés dans un seul et même discours d'un·e même acteur ou actrice.

Les opposant·e·s ne se sont pas seulement exprimés dans les médias de masse. Ils ont aussi mis en scène leurs propres discours singuliers via la création et la mise en ligne de vidéos militantes produites par eux-mêmes. Ces productions se situent dans deux champs qui peuvent paraître à première vue contradictoires mais qui se complètent : la contre-expertise d'un côté et la subjectivité et le détournement de l'autre (D. Cardon et F. Granjon, 2013)

4.2 La mise en récit de discours singuliers

Le « médiactivisme » (D. Cardon et F. Granjon, 2005) se caractérise par les activités militantes de création et de diffusion de l'information. Deux tendances médiactivistes se côtoient dans le discours militant. La contre-expertise de type *watchdog* soumet l'espace journalistique à un regard critique et contre-expert. Le développement de discours subjectifs qui pratiquent l'humour et le détournement est un autre type de discours militant. L'opposition au projet MDO a été l'occasion pour les opposant·e·s de développer ces deux types de discours parfois entremêlés.

4.2.1 La contre-expertise des opposant.e.s

« *L'une des conditions de succès d'une mobilisation réside dans la diffusion par ses promoteurs de représentations alternatives* ». Les mouvements sociaux doivent être capables de « *présenter des dossiers techniques élaborés, lestés de chiffres et de propositions alternatives* » (E. Neveu, 1999). Autrement dit pour pouvoir exister dans l'espace médiatique, les militant·e·s doivent faire la preuve de leur contre-expertise afin de pouvoir argumenter contre le projet contre lequel ils luttent. La difficulté réside dans la visibilité. Internet offre de nombreuses possibilités d'expressions à travers entre-autre les plateformes de RSN. L'utilisation de ces canaux numériques a la particularité de permettre aux militant·e·s de diffuser leurs propres informations de manière autonome selon les logiques décrites par P. Dahlgren (2000) : « *one to many* » ou « *many to many* ». Ils peuvent donc se passer des filtres des médias journalistiques. Le WWF et ODQ possèdent leurs propres sites internet, une chaîne Youtube et un compte Tweeter respectifs. La JAG a fait le choix d'investir uniquement les plateformes de (RSN) comme Youtube, Tweeter, Facebook. AZAD s'est limitée à la création d'une page Facebook et d'un fil whatsapp militant. Par ailleurs, le projet MDO présente toutes les caractéristiques pour favoriser une contre-expertise militante : une thématique spécialisée – un projet minier industriel aux enjeux environnementaux et socio-économiques importants – et une lutte minoritaire à priori écartée de l'agenda médiatique (D. Cardon et F. Granjon, 2013). Le WWF est une organisation à portée internationale qui bénéficie de moyens financiers et de réseaux importants. Cette ONG a pu commander une étude sur les impacts économiques et environnementaux du projet dont les conclusions sont à l'opposé des promesses tenues par le promoteur et ses allié·e·s. Cette étude a été la base du discours de contre-expertise militant. Le WWF lui-même a communiqué sur ce point en vulgarisant cette étude dans la vidéo *La montagne qui gâche la forêt*. La vidéo qui utilise des arguments chiffrés et argumenté a bénéficié d'un nombre de vue importants sur Youtube et Facebook, les deux principales plateformes de RSN. Les arguments sont repris par l'ensemble des opposant·e·s mais aussi dans les médias à portée nationale. Ainsi, les vidéos éditées par *Loopsider* ou *Le Monde* analysées ici ont repris des extraits de cette vidéo preuve d'un écho journalistique favorable.

Mais investir les RSN ne garantit pas forcément une visibilité importante. Les mouvements doivent donc entrer dans des stratégies auto-promotionnelles complexes (D. Cardon et F. Granjon, 2013). Pour être reconnu sur internet il est nécessaire d'avoir la reconnaissance des autres internautes. Au sein même de l'espace militant, domine des acteurs qui sont plus centraux car plus proches de l'espace public dominant. Les acteurs situés dans la périphérie ont une plus grande difficulté à se faire entendre. Le WWF, organisation à portée internationale qui bénéficie de moyens financiers importants et Max Bird qui a une communauté de *followers* elle aussi importante ont eu une audience bien plus large dans l'espace public que les activistes d'AZAD, militant·e·s altermondialistes qui prônent une certaine radicalité politique et économique dans leur discours. Ces trois acteurs n'ont pas le même public. Les premiers, qui ont frôlé voire dépassé le million de vues, s'adressent à un public large aux profils hétérogènes. Les seconds, qui ont au mieux dépassé les 6000 vues, s'adressent avant tout à un public *a minima* sensibilisé voire acquis à l'idéologie altermondialiste. Pour autant, l'ensemble de ces acteur/trice·s utilisent dans leurs discours l'humour et les références à la culture populaire.

4.2.2 Humour, mèmes et détournements

L'humour contribue à l'évolution de la culture politique médiatique (R. Milner, 2013). « *L'humour, la parodie et le remix constituent désormais autant de manières d'agir dans l'espace public pour y propulser des messages à forte visibilité, en essayant d'alerter et d'intervenir sur les représentations dominantes.* » (D. Cardon et F. Granjon, 2013). La contestation au projet MDO est marquée par les nombreux traits d'humour dont deux nous ont particulièrement marqués : les *memes* et les détournements vidéos. L'utilisation de ces processus serait l'une des conséquences de l'affaiblissement des frontières entre information et divertissement (*ibid.*).

Les *memes* ne sont pas seulement de l'humour sur internet. Ils ont une fonction d'appropriation et de résistance aux messages des médias de masse dominants (Huntington, 2013). Même si nous n'en avons trouvé que peu d'exemples, ils constituent un élément symbolique de lutte et de compréhension du monde donné par les opposant·e·s au projet. Quand Max Bird fait référence au dab, il ne fait pas seulement de l'humour, il permet aussi au spectateur de faire une pause dans l'argumentation qui lui est proposée tout en agrégeant sa communauté autour de lui. Dans la vidéo « La Montagne qui gâche la forêt », la référence littéraire et filmique au *Seigneur des anneaux* est un processus argumentatif qui compare la quête de l'or à la folie de vouloir posséder ce que l'on ne peut posséder. Cependant, si l'on ne possède pas les codes culturels, il est difficile de les comprendre. C'est pourquoi, les *memes* s'appuient sur une culture populaire largement partagée par la jeunesse. Ils sont des « *éléments fondamentaux des nœuds panmédiatiques*³⁶ » (R. Milner, 2013)

Les deux détournements vidéo d'AZAD conservés pour le corpus témoignent eux aussi de la volonté de se référer à une culture populaire. *La mine du roi Macron* est le détournement d'une interview réalisé par *Guyane la 1^{re}*, le média dominant en Guyane. *Higway to hell* est celui d'une vidéo promotionnelle de la CMO. Ils se fondent sur la critique radicale et frontale de la vision politique et économique promue par l'entreprise CMO et E. Macron. Ils témoignent de l'ancrage dans la critique expressiviste de ces militant·e·s (D. Cardon et F. Granjon, 2013). Mais ces détournements s'appuient aussi sur un humour corrosif, voire cynique. Citant P. Dahlgren, Ryan Milner (2013) nous rappelle que l'humour permet de supprimer les artifices, de mettre en évidence les in-

36 « *fundamental strands in panmediated knots* »

cohérences et, de manière générale, de contester l'autorité des discours politiques³⁷. Pour L.A. Lieuvrouw (*ibid*), « *les projets de médias alternatifs/activistes ont un sens aigu de l'ironie et de l'humour, particulièrement dans leur appropriation des images de cultures populaires et les idées pour avancer des propositions alternatives de sens*³⁸ ». Dans le cas des militant·e·s d'AZAD, ils apparaît que les détournements jouent ces rôles de façon complètement assumée et consciente.

Quoiqu'il en soit, l'utilisation de l'humour, des *memes*, des détournements correspondent à une tendance médiactiviste forte liée à un contexte particulier. En effet, la sphère de l'information et celle de la culture de masse sont de plus en plus proches (*ibid.*). Les répertoires d'action d'aujourd'hui se basent sur le *happening*, la lutte festive, la « guerre sémiotique » voire l'action directe dans lesquels les militant·e·s se donnent le droit à la dérision, au détournement symbolique et au chahut parodique. H. Jenkins nomme cette tendance qui combine participation pop et l'engagement politique « *photoshop for democracy* » (R. Milner, 2013). Enfin les collectifs de petite taille sont souvent ceux qui sont à l'origine d'actions à forte dimension parodique et humoristique (D. Cardon et F. Granjon, 2013). Les productions militantes étudiées ici et prises dans leur ensemble répondent à l'ensemble de ces critères. L. Van Zoonen (Milner, 2013) affirme que la culture populaire doit être vue comme une ressource compétente pour la citoyenneté politique car elle produit de la compréhension et du respect pour les voix populaires et permettent à des individus de devenir citoyen·ne·s. Or le mouvement anti-MDO a permis d'entendre des voix citoyennes habituellement minorées dans l'espace public : celles des autochtones.

4.2.3 L'expression d'une identité autochtone amérindienne

Le mouvement social contre le projet MDO a permis aux militant·e·s autochtones amérindiens d'accéder à l'espace public dominant dans les médias français à portée nationale et internationale qui ont couvert cette lutte. Cette couverture médiatique a aidé à construire une identité publique (E. Neveu, 1999) plus valorisée que celle véhiculée habituellement. L'image construite dans ces médias est celle de gardien·ne·s de la terre, écologistes avant l'heure, seul·e·s aptes à préserver la forêt amazonienne, lanceuses et lanceurs d'alerte contre l'extraction minière intensive. Dans leur « lutte pour la visibilité », (M. Dalibert *et al.*, 2016) les peuples autochtones ont bénéficié d'une couverture gratifiante. L'espace public dominant est bien « *un site de propositions identitaires, de construction de communautés imagées, de causes, de porte-parole.* » (Neveu, 1999).

Dans le corpus choisi, l'affirmation des identités autochtones amérindiennes passe par l'utilisation de la langue et la mise en scène des locuteurs/trices. Le chanteur Teko Makan porte un nom de scène teko et chante dans cette langue. Christophe Yanuwana Pierre et Amandine Mawalum Galima affirment leur appartenance à la nation Kali'na par le port de bijoux qui les identifient à cette nation mais aussi en mettent en avant leur nom kali'na. Patrick Chareaudeau (2001) a interrogé le rôle identitaire de la langue et des discours. Pour lui « *les membres d'une communauté linguistique sont comptables de l'héritage qu'ils reçoivent du passé* » dont la langue serait le pilier. Cette dernière est « *nécessaire à la constitution d'une identité collective [elle] garantie la cohésion sociale d'une communauté* ». Cependant, le même auteur nous rappelle que le rapport entre langue et identité est complexe. Pour lui, ce sont les discours qui témoignent des spécificités culturelles : les ma-

37 “*strip away artifice, highlight inconsistencies, and generally challenge the authority of official political discourse*” (p.9)

38 “*alternative/activist media projects have an acute sense of irony and humor, especially in their appropriation of mainstream cultural images and ideas to advance alternative or oppositional meanings*” (p.27)

nières de parler, d'employer les mots, de raconter, d'argumenter. « *Les communautés se construisent autour de valeurs symboliques qui les inscrivent dans des filiations historiques diverses* » qu'il nomme « communautés de discours ». Après l'étude de l'ensemble de ce corpus, il apparaît une communauté de discours des peuples autochtones qui affirment et démontrent une spiritualité, une vision du monde ainsi qu'un rapport à l'histoire de la Guyane fondamentalement différents de la vision occidentale. Ce sont des populations qui se vivent et se pensent colonisées depuis 500 ans. Leur panoplie interprétative (W. Gamson, A. Modigliani, 1989) est celle dite de l'harmonie avec la nature dans un registre de discours (G. Carbou, 2015) qui oscille entre le mystique et scientifique dans un discours de lutte et de résistance.

La controverse sociale sur le projet Montagne d'Or a été l'occasion de voir se confronter un ensemble de discours aux thèmes précis qui relèvent de panoplies interprétatives différentes voire contradictoires. Les acteur/trice·s du débat ont développé des stratégies multiples. Ainsi les promoteurs du projet ont avant tout investi l'espace public guyanais quand l'ensemble des opposant·e·s ont cherché à toucher un public le plus large possible aussi bien en Guyane qu'en France hexagonale. Pour cela, ils ont développé des registres de discours hétérogènes allant de la contre-expertise à la critique contre-hégémonique.

4.3 Implications professionnelles : EMI et étude des controverses

Si l'on se réfère aux séances proposées par le CLEMI³⁹, la majorité des séances d'éducation aux médias et à l'information s'articulent autour de la découverte de la presse et des médias (tous supports confondus), l'analyse d'images, les *fakes news* ou encore le travail journalistique. La finalité est souvent de rédiger un article, de créer une émission de radio ou un JT, de faire un exercice de *facktchecking*, c'est à dire vérifier la véracité d'une information ou de créer soit même une rumeur ou une fausse information. Nous avons trouvé sur ce site une fiche pédagogique⁴⁰ qui présente la cartographie des controverses. Celle-ci s'inspire des travaux de Bruno Latour à l'Ecole des mines de Paris. Elle est présentée comme « *une méthode qui, par le biais d'une enquête, permet aux élèves de saisir les tensions et les enjeux en présence, tout en distinguant les sources fiables et pertinentes.* ». A première vue, son objectif semble plus centré sur les sources d'informations et la présentation des enjeux. Les arguments et des logiques discursives de tel·le ou tel·le acteur/trice ne sont pas questionnées ou alors de manière marginale. Pour autant les notions abordées dans les différents programmes, notamment en histoire-géographie, sont complexes. Elles peuvent même être soumises à questionnements, comme le développement durable par exemple qui est une notion ambiguë allant du simple *greenwashing* à la rupture politique (J. Theys, 2005). Prendre le prétexte de l'étude des controverses ou étudier la trajectoire d'un ou de plusieurs arguments dans un débat de société nous paraît être une approche intéressante pour aborder ces notions complexes. D'autant plus que les controverses contemporaines souvent couplées à des enjeux environnementaux ont prouvées leurs intérêts citoyens et politiques (P. Lascoumes, 2002).

39 https://www.clemi.fr/fr/ressources/nos-ressources-pedagogiques.html?tx_solr%5Bfilter%5D%5B0%5D=typologie%253AFiche%2Bp%25C3%25A9dagogique

40 <https://www.clemi.fr/fr/ressources/nos-ressources-pedagogiques/ressources-pedagogiques/maitriser-lincertitude-dans-le-debat-scientifique.html>

Conclusion

Cette étude sur la controverse sociale du projet Montagne d'Or a été l'occasion d'interroger deux types de discours médiatiques : le discours journalistique et le discours militant. L'analyse des discours a permis d'identifier un traitement journalistique différencié selon l'espace de diffusion qui a certainement influencé les stratégies des acteur/trice·s du débat. L'espace public médiatique guyanais a été occupé par les promoteurs du projet. Ils ont développé un type de discours normalien utilisant la panoplie interprétative du progrès. Ils ont fait part d'une parole experte qui voit le débat comme un temps de communication « pédagogique » qui doit expliquer le projet à une population ignorante. L'argumentation utilisée a été essentiellement en forme de syllogisme et relève d'une idéologie libérale capitaliste. Les militant·e·s ont développé plusieurs stratégies de communication afin de toucher un public la plus large possible. Au niveau des médias professionnels, ils ont investi l'espace médiatique national, *a priori* plus sensible aux discours environnementaux. Ils ont utilisé des types de discours mystiques et scientifiques et des panoplies interprétatives différentes selon leur ancrage idéologique. Ils ont aussi investi le champ médiactiviste en développant des discours de contre-expertise de type *watchdog* et des discours plus subjectifs maniant l'humour et le détournement vidéo. Ils s'inscrivent dans une double perspective de critique contre-hégémonique et de critique expressiviste. Ils ont privilégié une mise en scène des discours visant une certaine authenticité et favorisant une parole populaire des acteurs et actrices qui interviennent. Les opposant·e·s au projet ont argumenté sur des alternatives de développement économique et social alliant des conceptions assez différentes du concept de développement durable (bio-économie, économie solidaire...) où l'écologie est présentée comme le socle d'un nouveau développement social et économique. Le débat a été aussi l'occasion d'interroger les identités guyanaises. Les militant·e·s autochtones amérindien·ne·s ont affirmé une identité et une culture propres dans une société pluriculturelle aux identités socio-culturelles multiples. Le projet MDO semble aussi avoir réactivé la mémoire d'un passé colonial douloureux. Il est vu par l'ensemble des opposant·e·s comme une réactivation contemporaine, sous couvert d'industrialisation et de développement économique et territorial.

Cette étude a cependant ses limites. Nous nous sommes concentrées uniquement sur des productions audiovisuelles. Il serait intéressant de prendre en compte d'autres types de production. Par exemple, l'espace médiatique guyanais est composé d'un journal, *France Guyane* et d'un webmédia indépendant *Guyaweb*. Comment le débat s'est-il manifesté dans ces deux médias ? Plus largement, la question minière reste un sujet de débat encore brûlant en Guyane. Comment le traitement médiatique de cette question a-t-il évolué depuis le début de la deuxième ruée vers l'or au milieu des années 1990 ? Du côté du militantisme guyanais, il semble que le mouvement social de 2017 a (ré)activé un ensemble d'acteurs sociaux autour de différentes thématiques (santé, économie, éducation...). Comment ces groupes militants évoluent-ils ? Quel est le rôle de certains RSN dans l'organisation de ces mouvements sociaux, comme Whatsapp, par exemple, qui est un outil très utilisé dans la région ?

Références bibliographiques

Angenot M. (2006) Théorie du discours social, Contextes [En ligne], 1 | mis en ligne le 15 septembre 2006, consulté le 22 mars 2020. URL : <http://journals.openedition.org/contextes/51> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/contextes.51>

Ballarini L. (2017) Espace public. Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics. [En ligne] Mis en ligne le 08 mars 2017. Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/espace-public/>

Badouard R. et Mabi C. (2015). « Controverses et débat public : nouvelles perspectives de recherche ». In Hermès, n° 73, p. 225-231.

Badouard R., Mabi C. Et Monnoyer-Smith L (2016) ., « Le débat et ses arènes », Questions de communication [En ligne], 30 | 2016, mis en ligne le 13 mars 2017

Badouard R. (2013). « Les mobilisations de clavier. Le lien hypertexte comme ressources des actions collectives en ligne ». In Réseaux, n° 181, p. 87-111.

Beaud M. (2000). *Histoire du capitalisme de 1500 à 2000*, Paris, Editions du Seuil

Benrahal Serghini Z. et Matuszak C (2009). « Lire ou relire Habermas : lectures croisées du modèle de l'espace public habermassien », Études de communication [En ligne], 32 , mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 14 mars 2019. URL : <http://edc.revues.org/868> ; DOI : 10.4000/edc.868

Bonnafous S., Jost F (2000). Analyse de discours, sémiologie et tournant communicationnel. In: *Réseaux*, vol. 18, n°100. Communiquer à l'ère des réseaux. pp. 523-545 ; [En ligne] https://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_2000_num_18_100_2236 doi : <https://doi.org/10.3406/reso.2000.2236>

Cardon D. (2013), « La participation en ligne », *Idées économiques et sociales* 2013/3 (N° 173), p. 33-42. DOI 10.3917/idee.173.0033

Cardon D., Granjon F. (2013), *Mediactivistes*, Paris, Presses de Sciences Po.

Charaudeau P. (2009)., "Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique", *Corpus* n°8, Nice, consulté le 30 avril 2019 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*. [En ligne] URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Dis-moi-quel-est-ton-corpus-jete,103.html>

Charaudeau P., "« La situation de communication comme fondatrice d'un genre : la controverse »", In Monte M. et Philippe G. (dir.), *Genres et textes. Déterminations, évolutions, confrontations*, Presses universitaires de Lyon, 2014, pp. 49-57., 2015

Charaudeau P., « Analyse du discours et communication. L'un sans l'autre ou l'autre dans l'un ? *Semen* [En ligne], 23 | 2007, mis en ligne le 22 août 2007. URL : <http://journals.openedition.org/semen/5081>

Charaudeau P. (2001). Langues, discours et identité culturelle. *Ela. Etudes de linguistique appliquée*, n°123-124, p.341-348.

- Collomb G. (2015). Amérindiens dans la Guyane européenne : un état des lieux. In Dreyfus-Game-lon, Kulesca P. (dir) *Les Indiens d'Amazonie face au développement prédateur : nouveaux projets d'exploitation et menaces sur les droits humains*. Paris : L'Harmattan, p.129-143, Questions autoch-tones
- Comby J-B. (2009). Quand l'environnement devient « médiatique ». Conditions et effets de l'insti-tutionnalisation d'une spécialité journalistique, *Réseaux*, vol. 5, n°157-158, p.157-190
- Corcuff P., « Le savant et le politique », *SociologieS* [En ligne], La recherche en actes, Régimes d'explication en sociologie, mis en ligne le 06 juillet 2011, consulté le 11 juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sociologie>
- Coulomb-Gully M., « Propositions pour une méthode d'analyse du discours télévisuel », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 70 | 2002, mis en ligne le 30 mars 2011. URL : <http://journals.openedition.org/mots/9683> ; DOI : 10.4000/mots.9683
- Dalibert M., Lamy A., Quemener N. (2016). Circulation et qualification des discours : conflictuali-tés dans les espaces publics (1) : Introduction. Étude de communication – Langages, information, médiations, Université de Lille. p.7-20
- Dahlgren, P., « L'espace public et l'internet, structure, espace et communication », *Réseaux*, n° 100, 2000, p. 157-186
- (Dietrich, P., Loison, M. & Roupnel, M. (2012). 10 – Articuler les approches quantitative et qualita-tive. In : Serge Paugam éd., *L'enquête sociologique* (pp. 207-222). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France. doi:10.3917/puf.paug.2012.01.0207.)
- Duccini H. (2011), *La télévision et ses mises en scène*, Paris, Nathan université
- Fraser N. (1990), « Rethinking the Public Sphere: A Contribution to the Critique of Actually Exis-ting Democracy ». *Social Text*, No. 25/26, pp. 56-80
- Frisque C. (2010) Une reconfiguration des espaces médiatiques et politiques locaux ?, *Revue fran-çaise de science politiques*, vol. 60, n°5, p.951-973
- Gamson W., Modigliani A. (1989). « Media Discourse and Public Opinion on Nuclear Power : a Constructionist Approach » *American Journal of Sociology*, p.1-37
- Granjon F. (2017) *Mobilisations numériques : Politiques du conflit et technologies médiatiques*. Nouvelle édition. Paris. Presse des Mines.
- Granjon F., « La critique est-elle indigne de la sociologie ? », *Sociologie* 2012/1 (vol.3), p.75-86
- Guyon S., Trépide B. (2013). Les autochtones de la République : Amérindiens, Tahitiens et Kank face au legs colonial français. In Bellier I. *Peuples autochtones dans le monde : les enjeux de la re-connaissance*, L'Harmattan, p.93-112, 2013, Horizon autochtones.
- Habermas J., « L'espace public, 30 ans après », *Quaderni*, n° 18, 161-191. , 1992 DOI : [10.3406/quad.1992.977](https://doi.org/10.3406/quad.1992.977)

- Heinich N., « Pour une neutralité engagée », *Questions de communication* [En ligne], 2 | 2002, mis en ligne le 01 décembre 2012. URL : <http://questionsdecommunication.revues.org/7084> ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.7084
- Huntington, H. E. (2018). *Subversive Memes: Internet Memes as a Form of Visual Rhetoric*. *AoIR Selected Papers of Internet Research*, 3. URL : <https://spir.aoir.org/ojs/index.php/spir/article/view/8886>
- Jamet C, Jamet A.M. (1999), *La mise en scène de l'information*, éditions L'harmattan
- Joly M. (2015), *Introduction à l'analyse de l'image*, Paris, Armand Colin (3^e édition).
- Jost F. (2005), *Comprendre la télévision et ses programmes*, Paris Armand Colin.
- Jost F. (1997), « La promesse des genres ». In *Réseaux*, vol.15, n°81, 1997. Le genre télévisuel pp.11-31 DOI : <https://doi.org/10.3406/reso.1997.2883>
- Lascombes, P. (2002). Chapitre 7. De l'utilité des controverses socio-techniques. *Journal International de Bioéthique*, vol. 13(2), 68-79. doi:10.3917/jib.132.0068.
- Legavre J-B., Rieffel R., « Les 100 mots des sciences de l'information et de la communication », dans : Jean-Baptiste Legavre éd., *Les 100 mots des sciences de l'information et de la communication*. Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2017, p. 7-116. URL : <https://www-cairn-info-s.nomade.univ-tlse2.fr/les-100-mots-des-sciences-de-l-information--9782130786054-page-7.htm>
- Lemieux, C. (2007). À quoi sert l'analyse des controverses ?. *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 25(1), 191-212. [En ligne] <https://www.cairn.info/revue-mil-neuf-cent-2007-1-page-191.htm>.
- Mabi C. (2016) *Luttes sociales et environnementales à l'épreuve du numérique: radicalité politique et circulation des discours*. *Etudes de communication* [En ligne], 47 | 2016, mis en ligne le 01 décembre 2016, consulté le 23 janvier 2017. URL : <http://edc.revues.org/6659>
- Mabi C. et Monoyer-Smith L. (2012) *Les arènes du débat public. Comprendre les logiques de mobilisation des différentes arènes de discussion par les acteurs d'un débat public*.
- Maingueneau D. (2014), *Discours et analyse de discours. Introduction*, Paris, Armand Colin
- Maingueneau D. (2009), *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, éditions du Seuil
- Mam Lam Fouck S. (1999), *La Guyane française au temps de l'esclavage, de l'or et de la francisation (1802-1946)*, Petit-Bourg, Ibis Rouge Editions.
- Marchetti D. (2002), *Sociologie de la production de l'information. Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs 1*, [En ligne] p. 17-32. Mis en ligne le 28 septembre 2012 URL : <http://cres.revues.org/1653>
- Milner R. M. (2013). Pop Polyvocality : Internet Memes, Public Participation, and the Occupy Wall Street Movement, in *International Journal of Communication*, n°7

Neveu E. (1999), Médias, mouvements sociaux, espaces publics. In: Réseaux, volume 17, n°98. Médias et mouvements sociaux. pp. 17-85 ; doi : <https://doi.org/10.3406/reso.1999.2180> URL : https://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1999_num_17_98_2180

Rebillard F, « Présentation », *Réseau* 2012/6 (n°176), p.9-25 DOI : 10.3917/res.176.0009

Sedda, P., (2017) « Les nouvelles politiques du conflit », Variations [En ligne], 20 | 2017, mis en ligne le 25 avril 2017, consulté le 06 octobre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/variations/825> ; DOI : 10.4000/variations.825

Tassin É., (2013), « Les gloires ordinaires. Actualité du concept arendtien d'espace public », *Sens public*, 2014/06 [En ligne] <http://www.sens-public.org/article1077.html>

Theys, J. (2014). « Le développement durable face à sa crise : un concept menacé, sous-exploité ou dépassé ? », Développement durable et territoires [En ligne], Vol. 5, n°1, mis en ligne le 04 février 2014, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/10196> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.10196

Venturini T., 2008, « La cartographie des controverses », Communication au colloque CARTO 2.0, Paris [En ligne] http://qsv.ensfea.fr/wp-content/uploads/sites/15/2017/10/2-Venturini-2008-Cartographie_Controverses_Carto2.0.pdf

Annexes

Annexe 1 : Tableaux récapitulatifs du corpus.

Médias professionnels.

1	France info	MDO un projet de mine controversé	03/04/18	Radio nationale	https://www.dailymotion.com/video/x6h891q
2	Chroniques du Maroni	Débats Publics du projet Montagne d'Or : Une ouverture mouvementée	04/04/18	Guyane - webmedia SLM	https://www.youtube.com/watch?v=pOCz6NzTALM
3	Guyane la 1ere	Montagne d'Or : un débat public houleux à la mairie de Cayenne	07/04/18	Guyane – émission Invi thé café	https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/montagne-debat-public-houleux-mairie-cayenne-576309.html
4	Guyane 1ere	#projetmontagned'or: Rodolphe Alexandre soutient la filière aurifère en Guyane	11/04/18	Guyane – émission Invi thé café	https://www.youtube.com/watch?v=a_AIC2_S_Lo
5	Guyane 1ere	Christiane Taubira Invi Thé Café sur Guyane la 1ère #MontagneD'Or	13/04/18	Guyane – émission Invi thé café (radio)	https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/christiane-taubira-sort-son-silence-mediatique-578761.html
6	Guyane 1ere	Club Hebdo reçoit Pierre Paris	14/05/18	Guyane – émission Invi thé café (radio)	https://www.youtube.com/watch?v=_Xk58_6I94w
7	Alizé TV / Guyane 1re	Un referendum sur le projet Montagne d'or	13/06/18	TV privée généraliste Guadeloupe	https://www.facebook.com/alizes.guadeloupe/videos/1734518726640769/
8	Alizé TV	Les socioprofessionnels à l'écoute des arguments du projet MDO	15/06/18	TV privée généraliste Guadeloupe	https://www.youtube.com/watch?v=2EnJ7iWzr5Y
9	Loopsider	Guyane : un projet de mine d'or qui risque de coûter très cher à l'environnement	18/06/18	Média d'information sociale	https://www.youtube.com/watch?v=epEkYgjoB2k

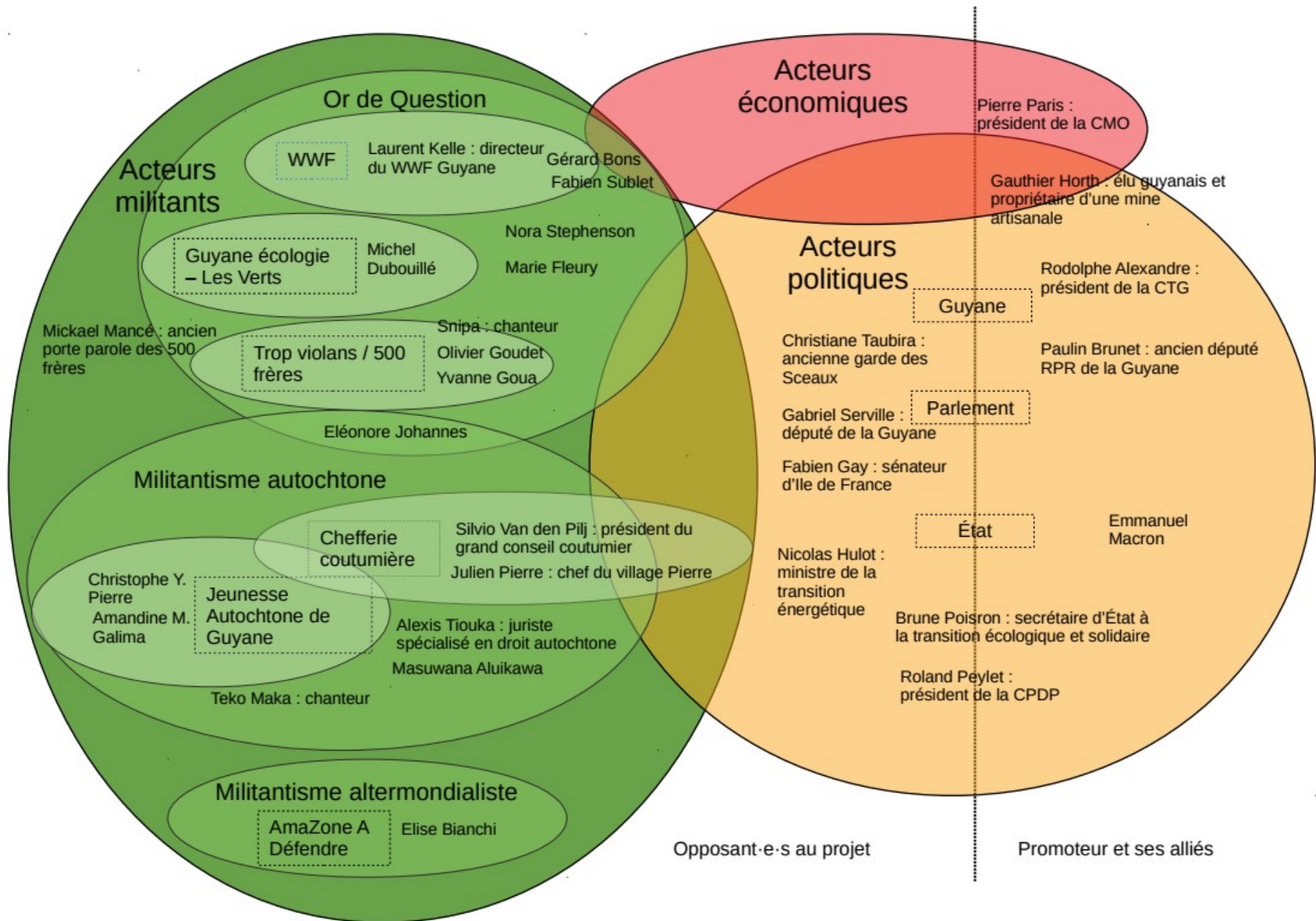
10	OuebTV	Retour en image de la mobilisation des opposants au projet « Montagne d'or ».	19/06/2018	Webmedia – Saint Laurent du Maroni	https://www.facebook.com/EricLeon973/videos/893590900842395/
11	Brut	Interview : pourquoi Amandine Mawalum Galima s'oppose au projet de mine d'or en Guyane	03/07/18	Média d'information sociale	https://www.youtube.com/watch?v=TiJWpkNJzhA
12	Le Monde	Quelle est cette montagne d'or qui fait polémique	05/07/18	Presse nationale centre droit	https://www.youtube.com/watch?v=HFC8HOs7mXk
13	France 24	Guyane : le projet Montagne d'or "inacceptable" pour les autochtones	18/07/18	TV publique française à visée internationale - émission intelligence économique	https://www.youtube.com/watch?v=j5Xal65Hn-Y
14	Alizé TV	Les risques environnementaux de la MDO	31/07/18	TV privée Martiniquaise – reprise vidéo Public sénat	https://www.youtube.com/watch?v=OdwLgkislfc
15	Guyane 1ere	Sylvio Van Der Pilj ,président du Grand Conseil coutumier	10/09/18	Guyane – émission Invi thé café (radio)	https://www.youtube.com/watch?v=F-YRod19Qho
16	Guyane 1ere	Montagne d'or : le coup de gueule de Rodolphe Alexandre	11/09/18	Guyane – Reportage JT	https://www.facebook.com/watch/?v=2047078685603463
17	Guyane 1ere	Montagne d'or : les propositions d'or de question"	16/09/18	Radio – Reportage JT	https://www.youtube.com/watch?v=0aZ4p5KshpA

Productions médiatiques militantes

1	Snipa /ODQ	Contre la Montagne d'or (clip chanson)	02/03/18	Guyane	https://www.youtube.com/watch?v=zu-VPMJckKc
2	AZAD	Être ou avoir	01/05/18	Guyane – Saint Laurent du Maroni	https://www.facebook.com/163605890845549/videos/184044882134983/
3	WWF	La montagne qui gâche la forêt	23/05/18	France	https://www.youtube.com/watch?v=51i1O6xN-ao
4	Masuwana Aluikawaiï	La population guyanaise donne son avis, Macouria 2018	10/06/18	Guyane	https://www.youtube.com/watch?v=EIZehL9f2Y
5	JAG	Appel à manifester le 18 juin	14/06/18	Guyane – Saint Laurent du Maroni	https://www.facebook.com/jeunesseautochtone/videos/1767062326692479/
6	CNDP	Discours d'Amandine Mawalum	18/06/18	Guyane – Saint Laurent du Maroni	https://www.dailymotion.com/video/x6me6j1?playlist=x5ve0h
7	CNDP	Discours Elise Bianchi	18/06/18	Guyane – Saint Laurent du Maroni	https://www.dailymotion.com/video/x6me6j3?playlist=x5ve0h
8	JAG	Manifestation devant la mairie de Saint Laurent du Maroni	18/06/18	Guyane – Saint Laurent du Maroni	https://www.facebook.com/jeunesseautochtone/videos/1772842249447820/
9	WWF	Montagne d'or 7 guyanais sur 10 opposés au projet	03/07/18	Guyane	https://www.wwf.fr/vous-informer/actualites/montagne-dor-7-guyanais-sur-10-opposes-au-projet-minier
10	AZAD	Non à la montagne d'or, c'est notre projet !	14/07/18	Guyane – Saint Laurent du Maroni	https://www.facebook.com/watch/?v=216227285583409
11	AZAD	La Mine du roi Macron	24/07/18	Guyane – Saint Laurent du Maroni	https://www.facebook.com/163605890845549/videos/224168658122605/

12	AZAD	Higway to hell	27/07/18	Guyane – Saint Laurent du Maroni	https://www.facebook.com/163605890845549/videos/226444897894981/
13	Max Bird	IDÉE REÇUE #31 : La Montagne d'Or est une aubaine pour la Guyane ?	20/09/18	France	https://www.youtube.com/watch?v=tGwUjqDHLgg
14	Téko Makan – lien JAG	Non a la montagne d'or (clip officiel) 2018	21/09/18	Guyane – Saint Laurent du Maroni	https://www.youtube.com/watch?v=XJB4qKc56iQ

Annexe 2 : Acteur/trice·s du débat présents dans le corpus



Annexe 3 : Extraits de l'entretien avec Franck Apollinaire militant kali'na.

C. Ce que j'ai remarqué chez les Amérindiens, c'est qu'il y a une affirmation d'une identité autochtone qui est propre. (...) Chez les militants autochtones, on est militant autochtone et vraiment on a une identité qui est propre et qui n'est pas celle de la culture européenne. Ça passe notamment par l'affirmation du nom. Christophe, il est le dit plusieurs fois. Il dit : « Yanuwana, c'est mon prénom kali'na ». D'ailleurs, Yanuwana, j'ai un petit doute, si ça a une signification particulière ?

F. Le nom a une dimension mais ce qu'il faut mettre en évidence, je pense uniquement sur cet aspect de nom, prénom etc. par rapport à l'état civil, effectivement, il y a donc, des hommes et des femmes qui ont un nom kali'na. Quand je dis qu'ils ont un nom kali'na c'est par rapport à leur état civil, version française. C'est carrément écrit. (...)

Le cas de Yanuwana Christophe Pierre. Yanuwana, n'existe pas dans l'état civil. Il se l'est approprié par rapport à son engagement, son choix etc. Donc on a toujours deux catégories. Moi je m'appelle Franck Apollinaire, à ma connaissance, je n'ai jamais eu de nom kali'na, et je ne mets pas ça en avant, pas du tout. Parce que ma trajectoire est différente. Mon parcours est différent. C'est normal. Mon fils que tu as vu tout à l'heure, lui, il s'appelle Océwa Tunakalé Apollinaire. Sur l'état civil ça apparaît tout de suite. Alors quel était le choix qui a motivé etc. Ça peut vouloir dire un certain nombre de choses.

Pour revenir à Yanuwana, le « yanuwana » avec le /j / la prononciation, l'existence de /j / fait parti j'ai presque envie de dire du répertoire, sinon du langage chamanique. Parce que « anuwana », « anuwana », donc je me suis renseigné sur anuwana, c'est un oiseau, premièrement c'est un oiseau, et la dimension de l'oiseau, dans notre univers, dans notre cosmo-vision, nous c'est une forme de représentation de l'oiseau qui peut voir. La notion de vu du ciel, qui est le maître des airs, qui voit...

C. ... qui voit depuis, depuis, le haut....

F. ... qui voit de haut, qui voit la nature, qui voit un territoire, qui voit etc. Et le... anuwana, après quand tu interrogues les Amérindiens, collectivement ou individuellement, ils vont dire : « Ah oui mais c'est un aigle », « Ah oui mais c'est un condor », « Ah oui mais c'est un vautour » etc. Alors moi, à mon niveau modeste, j'ai fait le travail effectivement, le yanuwana, le anuwana, en terme de représentation dans la société kali'na, ça c'est une chose, et deuxième chose, le regard de l'occident, le regard d'un français, le regard d'un spécialiste des oiseaux, un ornithologue, qui dit, voilà comment on représente au niveau de la matérialité, cet oiseau là. Voilà comment on le représente en terme de banc traditionnel kali'na, sculpté dans un bois, etc. Donc moi je les ai interrogé, donc autant on était à aigle, à harpie, à aigle royal, etc. au dernier spécialiste, on était à vautour pape.

Vautour pape, parce que le problème, la difficulté qui se posait, c'était de dire, oui nous avons des systèmes de croyance avec des représentations. Ça c'est une chose et comment, les gens qui ont la capacité, qui en ont la faculté, qui sont détenteurs de la représentation de ces animaux là, comme les chamanes. Nous on en a un à Awala, il est à la fois chamane et sculpteur. Et lui il à sa façon de représenter le « anuwana. Moi je suis allé le voir, comme c'est un ami, je suis allé le voir et je lui ai dit : « voilà comment on représente un anuwana ». Chamane a représenté un anuwana. Donc toi qui est un spécialiste des oiseaux, tu es un ornithologue, ça représente quoi ? Ça correspond à quel animal ? A quel oiseau ? Et c'est qu'on en est venu, moi personnellement à la conclusion au « vautour pape ». (...)

C. Donc en soit, il y a quand même cette idée, d'être au dessus, regarder de haut, de loin aussi peut-être. Et d'avoir une vision qui est une vision large.

F. Et il y a un chant chamanique qui dit exactement, je retiens seulement deux termes de ce chant chamanique, c'est « anuwana tamolo ». Anuwana tamolo, littéralement, le grand-père d'Anuwana. Ça veut dire, si

on est dans le cas d'espèces, du condor... du vautour pape, eh ben le grand-père du vautour pape. On est d'accord là dessus. Et autre élément. Quand on entend parler les chamanes, ils ont donc leur langage. Ils ont aussi des sons ! Anuwana, moi je me considère comme une personne normale de la société kali'na. Quand je vais te parler, je vais dire, anuwana.

Quand les chamanes vont parler entre-eux, quand un chamane va utiliser ce terme là, ou va officier, on sera dans un contexte chamannique, il va parler de ! « yanuwana ». Et moi par exemple, ce vocabulaire, ce langage là, ne m'appartient pas.

C. C'est vraiment propre aux chamanes. Est-ce que c'est la même chose pour Amandine Mawalum ?

F. Aucune idée. Je ne sais pas d'où ça vient d'ailleurs. Sur l'état civil, ce n'est pas du tout ça.

C. Elle dit que ça veut dire la dernière ombre. Mais j'imagine que c'est comme pour Christophe. Qu'elle s'est peut être appropriée ce nom là. D'ailleurs, sur cette appropriation des noms...

F. Alors tu as deux dynamiques. Pour venir à ça. Je pense qu'il faut avoir comme référence ce que l'on pourrait appeler la naissance du discours politique en Guyane. Et puis la naissance du politique parlé et écrit. Parlé et écrit et effectué, exécuté par les Amérindiens eux-mêmes.

Et incontestablement dans l'histoire de la Guyane, on est obligé de se référer au début des années 1980 avec le discours de 1984 à Awala-Yalimapo. Qui est le discours fondateur de ce que l'on pourrait appeler le mouvement amérindien en Guyane. C'est incontestablement le rassemblement de 1984 à Awala-Yalimapo.

Et quand il y a eu ce mouvement de revendication, qui va prendre forme au fil des années. Effectivement, la réappropriation de noms kali'na est aussi venu avec ça. C'est un élément du processus de revendication. Et les militants, les jeunes de l'époque qui avaient amorcé ce processus de revendication politique, eh bien c'était les premiers à avoir, à donner des noms kali'na à leurs gamins. Par exemple, je pense, je te prends le cas de Félix Tiouka, Yalemi, Eleluwa... Yalemi, Ulani, Eleluwa, Ikesse.

Alors qu'ici, on est dans, on est dans, on, on... on essaie de s'accrocher à des repères, on essaie de s'accrocher à quelque chose qui va ajouter quelque chose à notre identité. Qui va ajouter quelque chose à notre action. Incontestablement. Et qui quelque part va nous fortifier. Comme, comme une source de force. Je pense que c'est le cas un peu des nouveaux militants qui s'approprient effectivement des, des noms qui existent, j'ai presque envie de dire dans le vocabulaire, dans le calendrier kali'na. Ils sont plus dans cet état d'esprit là.

C. Est-ce que ça peut pas être lié au fait que jusqu'il y a pas très longtemps, dans l'état civil, on ne pouvait pas, en France, je pense que c'était pareil en Guyane, mettre n'importe quel nom ?

F. Exactement. On est d'accord. De toute façon c'était simple L'existence du calendrier, l'évolution du calendrier, on ferme les yeux, on tombe sur le 19. Voilà c'est la Saint Barthélémy, tu vas t'appeler, Barthélémy. En plus, le processus d'attribution des noms. C'est à dire l'instauration de l'état civil. L'instauration de la citoyenneté, l'instauration forcée de la citoyenneté française aux Amérindiens, faut prendre ça en considération aussi. Pourquoi, moi, je m'appelle Apollinaire ? Pourquoi, je ne me suis appelé Tunawokali par exemple ? Ce sont, ce sont, ça révèle. Ce sont des éléments qui mettent en lumière, qui peuvent apporter des éléments de compréhension par rapport à la période, quoi.

C. Moi du coup, de ce que j'en comprends, quand on affirme comme ça un nom, un nom amérindien, ça été pareil avec le chanteur Teko Makan, si je dis pas de bêtises, ça veut dire le guerrier Teko,

F. hum, hum. Ce n'est pas kali'na.

C. Ce n'est pas kali'na, c'est teko. C'est encore un autre peuple. C'est la volonté justement de se réapproprier sa culture, son histoire, c'est comme ça que je l'ai interprété.

F. Après avoir subi quelques éléments, par exemple à l'état civil, elle s'appelle Amandine Galima. Maintenant, elle est dans une dynamique de se réapproprier un certain nombre de choses, d'être dans une action collective, pour pouvoir apporter un certain nombre d'éléments de réponses, un certain nombre de questionnements, un certain nombre de situations et je pense que ils, certains jeunes, en tout cas qui sont dans cette démarche là, s'approprient, des éléments comme ça, du monde amérindien, du monde kali'na, c'est pour entre guillemet, se fortifier quoi.

C. Il y a une autre chose qui m'a marqué dans toutes les vidéos que j'ai vu. Beaucoup des jeunes quand ils prennent la parole dans la manière de s'habiller, il y a toujours un élément,... vestimentaire traditionnel.

F. D'accord. Parce que tu qualifie de traditionnel toi ?

C. Peut-être que c'est pas le bon mot.

F. On est d'accord. Je vois ce que tu veux dire...

C. Voilà, juste, j'ai imprimé des photos. Par exemple Amandine, quand elle parle à la CNDP, elle a

F. Elle a un châle....

C. Elle a le châle kali'na. Elle a une coiffe avec des plumes d'oiseau. Et c'est pas anodin.

F. Moi, sincèrement je mets ces éléments là au même niveau. Un nom kali'na, ça peut être Yukulum, Awalinum, Kolumelum pourquoi pas ? Les orages, le maître de l'orage, enfin je sais pas un truc comme ça... Ajouté à ce que l'on pourrait ajouter aujourd'hui des éléments qui constituent les tenues vestimentaires. On est bien d'accord, parce que ce ne sont pas des tenues traditionnelles à l'origine, dans l'idée !

C. ET voilà, ma question elle est là. Alors j'aime pas le terme traditionnel, j'en cherche un mais je trouve pas pour l'instant...

F. Ce qui fait les tenues, ce qui peut faire les tenues. Alors au départ, moi, le terme que j'emploie par rapport à ces tenues là, entre, entre l'élément qu'on appelle *kusewe* pour la maquillage facial, la peinture corporelle etc., ces éléments là ce sont des éléments qui constituent, ce sont des éléments qui participe à la cérémonie, aux cérémonies qu'on pourrait qualifier de traditionnelles peut-être.

C. Les cérémonies....

F. Alors. Par exemple pour les chamanes, c'est un processus. Soit tu te portes volontaire si on se réfère à la mémoire collective, soit on te remarque, tu es désigné, on t'accompagne. Donc, il y a tout un processus. Et forcément, durant le processus, il y aura des étapes et il y aura des éléments forts. Il y aura des codes qui seront instaurés. Oui tu vas porter le châle, oui tu vas porter la coiffe en plume etc, etc. C'est plus lié à des cérémonies qui font partie de notre mode de vie.

La prise de deuil, la cérémonie de prise de deuil, la cérémonie de fin de deuil, les initiations chamaniques, l'intronisation chamanique ça trouve ces éléments là. Au départ, c'était ça. Ces tenues n'étaient pas faites pour faire une conférence à l'Elysée.... C'est devenu. Parce que c'est à la fois le contact de ce que l'on pourrait appeler le monde kali'na d'autrefois, le monde kali'na d'il y a quelques années, le contact. Et forcément il y a des éléments d'emprunt. Il y a eu des interconnexion et des éléments que les Amérindiens se sont appropriés comme les colliers etc. C'est un élément d'appropriation c'est un élément d'emprunt. Et qui effectivement aux jours d'aujourd'hui, nous sommes en 2020, et ils représentent un élément fort ! Et quand tu interrogues aussi bien les jeunes, mais c'était plutôt les anciens, tu les interrogues en disant, ils conçoivent très mal que tu puisses aller dans une cérémonie *epokotonon*, *omakanon*, prise de deuil *epokotonon*, levée de deuil, *omakanon*, cérémonie de deuil sans collier par exemple.

Donc à mon avis, ce sont ces éléments là. Je pense qu'ils ont pris des éléments visuels fort, qui pouvaient avoir un sens forcément, une portée par rapport au contexte. Et ils n'ont pas choisi tous les éléments. (...)

C. Quand Amandine, elle se présente habillée avec le châle et la coiffe, c'est une manière aussi de montrer que l'évènement est important.

F. Tout à fait. Que c'est une événement solennel. Donc ça correspond. C'est à la fois lié au contexte, enfin à la période, la notion du temps, la notion de l'espace et la notion de génération. Moi par exemple, sans aucune... sans prétention aucune, je suis capable de tenir un discours amérindien, mais je ne vais pas m'appuyer sur un bracelet... Ce n'est pas moi ça. Parce que je développe la notion de l'être et du paraître. Je n'ai pas besoin de paraître ! Je suis. Donc, tu ne me verras, moi personnellement, jamais avec des trucs etc.

C. C'est marquant pour Amandine notamment, parce que, quand elle fait son interview à Brut, à Paris, ça se passe à Paris, elle est habillée comme ça, elle a le collier, elle à la plume... D'ailleurs, j'ai regardé les commentaires sous ces vidéos, elle s'est fait « taxer » de folkloriste par certaines personnes.

F. C'est pour ça au niveau du militantisme, du discours militant et la notion d'être-paraître, qu'est-ce qui est le plus important ? C'est de se dire, il ne faut pas qu'on puisse nous résumer à des objets folkloriques. Nous ne sommes pas des objets folkloriques de la démocratie française. Le message doit être clair là dessus. Effectivement donc, je sais que les premiers militants au début des années 1980, de manière organisée, de manières structurée, faisaient quand même référence au mouvement amérindien qui était né dans les Amériques, aussi bien en Amérique du Sud, avec le soulèvement indigène dans certains pays donc d'Amérique du Sud. Mais avaient beaucoup plus d'éléments sur l'Amérique du Nord, le Canada qui est plus francophone etc.

On a toujours l'image effectivement, le mythe de l'Amérindien sur son cheval, sa grande coiffe, etc. Parce que le débat devient interne en disant : « Est-ce que les femmes ont le droit, par exemple de porter une coiffe en plume ? » Ça c'est en interne. (...)

C. Ce que je comprend dans ce que tu me dis, c'est que pour ces jeunes là, que t'appelles les jeunes militants, c'est un besoin d'avoir un appui... pour leur donner une force... pour prendre la parole... pour militer et qu'ils ont besoin de ça pour se sentir...

F. Tout à fait, certains d'entre-eux ont besoin de ça ! Certains d'entre-eux. Peut-être que certains d'entre-eux ressentent ce besoin là justement ! D'avoir un nom kali'na, surtout si c'était le nom d'un grand-père. Par exemple, dans le cas de Christophe Pierre qui est mon neveu. Le fils de ma sœur. Au départ, il avait mis Tapoka. Tapoka, parce que c'était une nom kali'na. Tapoka qui est le nom du fondateur de ce village là. Qui est son arrière grand-père. Finalement, il a enlevé pour prendre un élément du registre chamannique, c'est peut-être, que ça sonnait plus pour lui, par rapport à ce qu'il voulait faire, par rapport à sa projection. A mon avis.

Donc on se retrouve avec des jeunes aujourd'hui qui dans l'état civil, je le répète, n'ont pas de nom kali'na, mais effectivement, se sont appropriés. Ils ont mené très certainement un travail de recherche dans leur environnement familial. Poser des questions sur sa grand-mère dans le cas de, dans le cas de... Amandine par exemple, qui est-elle même métisse, son père c'est un créole. (...)

C. Le sampula il est très présent. Il est très présent. Pendant la manifestation lors du premier débat en avril 2018, c'est une manifestation au son du sampula. Quand la jeunesse autochtone appelle à manifester, toute la vidéo, c'est, c'est au sampula. Alors je sais que le sampula est utilisé pour certaines cérémonies, le deuil... la levée de deuil et début de deuil. Je me suis posée la question, est-ce que c'est aussi utilisé pour annoncer la lutte ou la guerre ? Est-ce qu'il y a ça ou c'est interprétation que j'ai et qui est complètement déformée ?

F. Alors si on interroge la mémoire collective, ne serait-ce que dans le cas de la Guyane, effectivement, des instruments étaient bien présents en 1984. Même si la manifestation était statique, mais c'était quand même une manifestation à portée politique. On est bien d'accord là dessus, sur des revendications éminemment po-

litiques. Et je pense effectivement que l'Amérindien, à ce moment là avait besoin d'un certain nombre d'éléments forts. Parce que, il n'y avait pas que des Kali'na à Awala Yalimapo en 1984. Il y avait aussi les Paykweneh, il y avait les Teko, il y avait surtout les Wayana, les Lokono etc. quoi.

Je pense que c'est la façon contemporaine peut-être aujourd'hui, d'aborder un certain nombre de grandes questionnements liées à notre mode de vie, ou qui va impacter notre mode de vie. Et notamment dans le contexte du projet Montagne d'Or, qui va impacter notre mode de vie. Parce que ça va impacter notre territoire, ça va impacter un certain nombre de chose. Donc je pense que c'est un... c'est une manière contemporaine justement donc de s'appuyer, de s'approprier, de s'appuyer sur un certain nombre d'éléments forts de notre patrimoine culturel, comme le tambour, comme le malaka⁴¹. Parce que le malaka, le malaka même est un instrument sacré des chamanes a été utilisé lors de la manifestation d'avril 2017 à Cayenne... Par des jeunes. Le sampula, forcément, est de plus en plus présent dans de ce genre de manifestation.

C. C'est un peu comme les vêtements ou l'appropriation du nom, c'est une manière de s'affirmer, de se donner une force...

F. Oui, oui, oui. Puisque c'est un élément de notre identité, incontestablement. Maintenant la lecture que l'on pourrait lui donner, c'est de se dire : « Oui les Amérindiens, mettent ça en avant mais c'est avant tout peut-être un élément du patrimoine guyanais tout simplement. » (...) C'est peut-être avec la... cette façon de présenter, cette façon d'introduire je dirais dans ce genre de manifestation, dans un certain nombre d'espace public, cet instrument qui est le sampula, qui va faire en sorte que les autres communautés culturelles, les autres groupes socio-culturels, qui habitent avec nous en Guyane, vont pouvoir se l'approprier et aussi. Parce que ça va être des moments de partage. (...) Je pense que nous avons vécu justement par rapport, à cet évènement là, par rapport à ce débat public, justement, l'introduction de la présentation aujourd'hui, de l'élément que l'on appelle le sampula kali'na. (...)

C. Toujours en parlant des peuples... Le drapeau des peuples premiers. Pareil, il a été beaucoup brandi, il a été beaucoup présent. Et alors, c'est peut-être une question un peu bête. Je sais que ça (en montrant kali'na) c'est le genou de la biche pour les kali'na, tu me dis si je me trompe. Je reconnais chez les Teko, ça doit être la tortue c'est ça ?

F. Je ne sais pas. Je n'ai aucune idée. Aucune idée pour les autres.

C. T'as aucune idée pour les autres. Et pourquoi avoir mis un symbole pour chaque peuple. Est-ce que tu sais pourquoi ?

F. Tout simplement, pour que chaque peuple soit représenté.

C. Une manière de se représenter...

F. Oui, oui. A partir d'un vecteur commun qui est la... La façon dont on peut se représenter. La façon dont on peut écrire le monde. Parce que le motif kali'na c'est bien de cela qu'il s'agit. Tu ne vois pas de ABCD etc. C'est notre manière d'écrire le monde. Ou d'écrire une partie du monde. Notre art de vivre, notre mode de vie. D'avoir un symbole. Et je pense que c'était... rien ne nous dit que dans les années qui viennent, ça va changer. Et que d'autres jeunes vont dire : « Maintenant, je pense qu'il faut mettre un élément commun, aux six peuples, ça va être la flèche. » La flèche que l'on retrouve chez les six. Voire au-delà d'ailleurs, au-delà de la Guyane.

C'est un drapeau qui est né en 2011 avec l'instauration des journées des peuples autochtones, à l'époque par la région Guyane.

C. Et qui l'a fait ce drapeau alors c'est la région ou c'est

41 Le malaka est un instrument percussif cousin de la maracas.

F. Non, non. Ce sont essentiellement, la fédération lokono, basée à Matoury. Donc les Arawaks en Guyane (...) Et ce sont eux, qui ont piloté, je pense graphiquement. Et ça a été présenté lors des premières journées des peuples autochtones en 2011. Décembre 2011, à Cayenne. Et qui été organisé par la région Guyane. C'est la région Guyane qui organise ça, qui finance. Et la relève a été reprise par la CTG, la collectivité territoriale de Guyane. (...)

C. Ce que j'avais noté aussi. C'est qu'il y a un revitalisation du militantisme autochtone qui se fait de fait... qui est lié à la contestation au projet MDO, en particulier en 2018, mais je pense que là avec ce qui se passe avec la mine Espérance, ça va tarder à se remobiliser.

F. Mais de toutes les manières, à partir du moment où on est structuré dans sa réflexion, on est structuré dans sa pensée... Lorsque l'on est Amérindien, on ne peut s'appuyer que sur des principes forts liés notamment... Ça tient en quelques mots. C'est :

- « Nous sommes les descendants des premiers occupants de ce territoire. »
- « La force occupante qui est la France s'est appropriée le territoire de la Guyane sur un principe discriminatoire de terre sans maître » ;
- « Nous n'avons jamais renoncé à notre souveraineté sur ce territoire. ». Ça y est, tu as tout dit ! Et bien évidemment, la notion, d'autodétermination. La notion de peuples. Oui nous sommes constitués en peuples etc. (...)

C'est l'histoire de la Guyane aussi. L'histoire de la Guyane, territoire colonisé, jusqu'en 1946 institutionnellement. 1946, on accède, la Guyane accède à la départementalisation. Au début des années 80, on a les lois de décentralisation. On est bien d'accord là dessus. Et on voit bien, la question des chefs, chez nous *yopoto* en kali'na, ça a toujours existé. Autrefois, tu es *Yopoto*, tu es chef de guerre, tu es à la fois chamane, tu es à la fois chef de village. Au fil du temps, les choses évoluent, les groupes socio-culturels évoluent dans l'espace et dans le temps. On est bien d'accord, aujourd'hui, nos chefs, ne sont que chefs pour la plupart d'entre-eux. Ne sont plus chefs de guerre, ne sont plus chamanes, pour un certain nombre d'entre-eux. Donc à moment donné, il y a des choses qui ont glissées. Et après, donc, on accède à la citoyenneté française, il faut aller à l'école, il faut effectuer son service militaire, il faut rentrer dans les rouages classiques de l'administration française etc. (...)

C'est quand les Amérindiens ont eu le droit de vote, il fallait bien que la classe politique qui était en place, à majorité créole, se dise, comment on peut s'approprier, comment on peut faire avec justement les têtes qui dirigent, la gouvernance du territoire, la gouvernance des villages pour, à but électoraliste.(...)

Imagine. Les communautés amérindiennes n'ont cessé de lutter et ne sont pas prêts de finir de lutter. Ça c'est incontestable, quoi. Ça va prendre d'autres formes bien évidemment. Donc, il y a eu tout ça. Il y a eu le soubresaut du conseil général avant sa disparition, c'était en... en 1998, où effectivement. Parce que à chaque fois, il y a un nouveau président qui vient et qui veut instaurer sa marque et tout ça... qui a dit effectivement que : « Nous on en a assez avec le dossier des autorités coutumières, il faut supprimer ça. » Donc, il y a des périodes comme ça en dent de scie. (...)

C. Il y a autre chose qui a été très présent dans les discours. C'est, le rapport à l'histoire et au vivant. Notamment, c'est les montagnes couronnées qui sont sur place là bas. Ça été dit par Amandine, par Silvio Van der Pijl...

F. Qui est un nom européen, d'ailleurs, un nom néerlandais.

C. Qui est un nom européen, en effet. Cet attachement aux montagnes couronnées. Je me demandais, si du point de vue amérindien, il n'y avait aussi autre chose, au delà de l'aspect historique, qui est important, s'il n'y avait pas d'autres attachement que ça ?

F. Si tu peux répéter ? Est-ce que tu connais où ça se situe déjà les montagnes couronnées ?

C. Alors exactement, non. Je sais que sur le site de la Montagne d'Or, il y a plusieurs sites archéologiques et parmi ces sites archéologiques, des montagnes couronnées. Et je sais qu'une montagne couronnée, tu me dis si je me trompe, c'est un vestige d'un village ou d'une cité forte d'avant la colonisation.

F. Tout à fait. Oui.

C. J'ai une fois entendu Christophe dire que c'étaient des lieux sacrés aussi.

F. Tout à fait. Oui.

C. Qu'on ne pouvait pas y pénétrer comme ça, qu'il y a des règles à suivre.

F. Exactement. Des lieux de culte.

C. Donc ce sont vraiment des lieux de cultes.

F. Des lieux de culte. Parfois tu as des ossements. On parle de montagne couronnée dans le contexte du projet Montagne d'Or, mais il y a bien d'autres sites hein. Ailleurs, où quand ça se passe à Awala-Yalimapo, où on veut instaurer par exemple la création d'une réserve naturelle... Et c'est à ce moment là qu'on se rend compte, qu'il y a des sites sacrés qu'on ne peut pas toucher comme ça etc. Qui ont une valeur que le monde occidental a du mal à comprendre.

C. Voilà ! Et ça c'est quelque chose de bien marqué. j'ai remarqué dans les discours qui ont été prononcés, cette incompréhension entre la vision du monde que peut avoir un occidental et celle des Amérindiens.

F. On est animé par des valeurs. Et peut-être pas les mêmes valeurs. Par contre, on aura des valeurs communes. Si le respect doit être une valeur commune, si l'universalité etc. Mais tu as parfois des... choses qui s'opposent diamétralement. La notion de l'espace, la notion de territorialité, la notion d'occuper un espace, la notion de vivre collectivement... le fait de dire que nous vivons collectivement ne signifie pas que nous n'avons pas la notion de privatif ou de privé. Si tu as monté ce carbet là, le carbet t'appartient, ça ne va pas appartenir à toute la communauté. Il y aura un autre espace, un autre carbet qui va répondre à ce fonctionnement collectif. Ça va être le carbet communautaire par exemple, le carbet du village.

C. Et je pense qu'il a aussi, ce que nous, Européens, appelons le « rapport à la nature ». Mais je pense que le rapport à la forêt n'est pas du tout le même. En Europe, il y a une chosification, la forêt c'est un objet. L'arbre c'est un objet, l'animal c'est un objet. J'ai pas l'impression que dans la manière de voir le monde pour un Amérindien, ce soit la cas.

F. Certains pourraient te dire, que ce qui fait la nature, les éléments de la nature, les arbres, la richesse, les oiseaux etc. font parti de nous. Et le fait de dire, par exemple « notre rapport à... », notre rapport à une part... je forme un ensemble.

C. On appartient à... et l'on n'est pas à l'extérieur. C'est vraiment ça !

F. Tout à fait. De toutes les manières, l'un a besoin de l'autre. Les éléments sont indissociables.

C. Dans les choses que j'ai pu relever. Dans ce qui a été dit. Amandine qui dit : « *Les chants de mes ancêtres résonnent à travers nos âmes. Comprenez que nous ne pouvons tolérer qu'un tel sacrilège soit fait sur notre territoire.(...) Il n'y a pas que ce vous voyez avec vos yeux, respectez le monde visible et invisible.* »

F. Tout à fait. Et là par exemple, c'est du ressort. Une des premières missions ou vocation des chamanes c'est bien de veiller sur un territoire, c'est bien de veiller sur des hommes et des femmes et des enfants, par la faculté... par la spiritualité. Je veux dire c'est un gardien spirituel d'un village. Le chamane.

C. C'est pareil, Jean Paul Ferreira qui dit à un moment donnée : « *Éventrer notre mère, notre terre* ». (...) Mais c'est quelque chose, qui n'est pas du tout évident pour les promoteurs d'un projet minier.

F. Tout à fait. Parce que ils sont dans d'autres logiques. Quand tu as fait de hautes études, quand tu as fait HEC, c'est pour voir un monde basé sur l'argent. C'est ce que l'on appelle chez nous la « notion d'économie ». Parce qu'il y a des concepts. Il faut trouver des équivalences. Quand par exemple, on fait du travail de traduction sur la notion par exemple de développement économique, la notion de développement durable, la notion de productivité, de productivisme... Comment on va... Quels sont les termes que l'on va utiliser pour pouvoir expliquer, pour que le message soit clair, pour que le message soit compris par un auditoire, essentiellement kali'na, essentiellement kalinaphone.

C. Dont ce n'est pas du tout les... notions qui se...

F. Moi par exemple. Quand je discute avec des amis, je leur dit souvent, quand on parle argent, quand on parle travail, quand on parle matérialité de la vie : une voiture, une piscine, un bateau etc. Moi, je suis né pauvre, selon vos critères et je ne mourrai pas riche. Pour moi les choses sont claire ! Et une fois que j'ai passé quarante ans, etc., je pense plus à moi, je pense aux générations futures. Parce que moi, je ne me vois pas à 90 ans, piloter un bateau etc. Pour me montrer, pour paraître, Non ! Je ne conçois pas ma vie comme ça., quoi. Et à les écouter, je les comprends, ça ne veut pas dire que je partage leur vision. (...)

C. Toujours dans le rapport à l'histoire, le fort Cépérou. Pour toi, en tant que kali'na, ça a à quelle connotation, quel sens ?

F. Que je lui donne ? Alors moi j'essaie de faire la différence entre l'histoire et la mémoire. Et je considère que des éléments forts comme ça, des espaces comme ça, qui ont été gardé même si le nom a été quelque peu déformé, mais ont gardé une connotation, une dimension amérindienne, en l'occurrence kali'na, ils font partie, il devrait faire parti des éléments forts de notre, de la mémoire. Et ça représente quoi ? Ça représente, c'est le témoignage, effectivement qu'il y a eu des personnes qui ont habité sur cette partie du territoire de la Guyane, avant l'arrivée des premiers Européens. (...)

C. Je te pose cette question parce que... Bon d'après l'histoire officielle, le fort Cépérou...

F. L'histoire écrite qu'on nous apprend à l'école.

C. L'histoire officielle occidentale... a été vendu ou donné aux Européens, aux Français, par le chef Cépérou.

F. Parce que, il y a plusieurs Européens, qui sont passés ! Les derniers sont les Français.

C. Je me posais la question. Est-ce que dans la mémoire amérindienne, c'est la même histoire ? Où est-ce que c'est pas plutôt, une histoire de conquête en fait. Les Français, ils sont arrivés, ils ont pris la place, en chassant les gens qui habitaient là.

F. Et qui a écrit l'histoire ? C'est ça aussi ! Alors que nous, on s'appuie sur une histoire, orale.

C. Voilà. ben justement, c'est ce qui m'intéresse.

F. On doit constamment se poser la question, de se dire, jusqu'où on peut bousculer la mémoire ? Jusqu'où on peut interroger dans le temps ? Jusqu'où on peut aller ? Dans le questionnement de la mémoire orale. La mémoire collective orale. Si on parle de Cépérou, si on parle de Pagalé, du côté de Rémire-Montjoly, si on parle d'autres chefs, d'autres figures, d'autres héros. Parce que c'est comme ça que moi, je perçois les choses quand on m'évoque ces noms là, ce sont des héros, ce sont des gens qui ont résisté.

C. Des gens qui ont résisté à l'invasion. Ils ne racontent pas du tout ce que dit l'histoire officielle. Donc Cépérou, c'est un symbole de la résistance amérindienne au début de la colonisation ?

F. C'est comme ça qui faut l'inscrire, désormais, dans l'histoire de la Guyane. Regarde. Si demain nous devons faire un travail mémoriel, de mémoire, avec l'aspect matériel, l'aspect matérialité... C'est à dire, dresser une statue, une stèle etc. C'est dans ce sens là qu'il faut travailler à mon avis. Et d'ailleurs, moi, je serais partant pour qu'il y ai un symbole fort à Cayenne. A Cayenne, car nous avons la ville de Cayenne comme capitale. D'ailleurs Cayenne, qui est un mot dérivé, un mot déformé de *kayani* en kali'na. Parce que Cayenne, c'est *kayani* en kali'na.